



BILAN QUALITATIF 2014

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ET DU CIAS
ASTARAC ARROS EN GASCOGNE

Siège : Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne
19 Avenue de Gascogne – 32730 Villecomtal-sur-Arros - Tél : 05.62.64.84.51
Mail : contact@cdcaag.fr Site internet : www.cdcaag.fr

Antenne : « La Gravière » 32300 Idrac-Respaillès - Tél.: 05.62.59.04.48



SOMMAIRE

I – LES ECOLES.....	3
A – LES EFFECTIFS	3
B – GESTION DU SERVICE ECOLES.....	5
C – INSCRIPTION DES ENFANTS DANS LES ECOLES.....	5
D – FONCTIONNEMENT DES ECOLES	6
II – RESTAURATION	7
A – SCOLAIRE	7
B – AUTRES DESTINATIONS	8
C – FONCTIONNEMENT DU SERVICE.....	8
III – LA PETITE ENFANCE	9
A - MULTI ACCUEIL LES MAYNATS A VILLECOMTAL	9
B - MULTI ACCUEIL BIDIBULLE A SAINT ELIX THEUX.....	9
C – RELAIS D’ASSISTANTES MATERNELLES	9
D – LAEP LES MAYNATS	11
E – LAEP BIDIBULLES	12
IV – L’ENFANCE JEUNESSE.....	13
A – LES ALAE (ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIE A L’ECOLE) ET TAP (TEMPS D’ACTIVITES PERISCOLAIRES)	13
B – L’ALSH (ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIE A L’ECOLE)	16
C – LA LUDOTHEQUE	20
IV – LES SERVICES SAAD ET	21
PORTAGE DE REPAS.....	21
A – LE SAAD	21
B – LE PORTAGE DE REPAS.....	27
V – LES SERVICES SSIAD ET EHTM	33
A – LE SSIAD	33
B – L’EHTM	37
VI– LE TOURISME ET SENTIERS DE RANDONNEE.....	41
VII– LE SERVICE COMMUNICATION	43

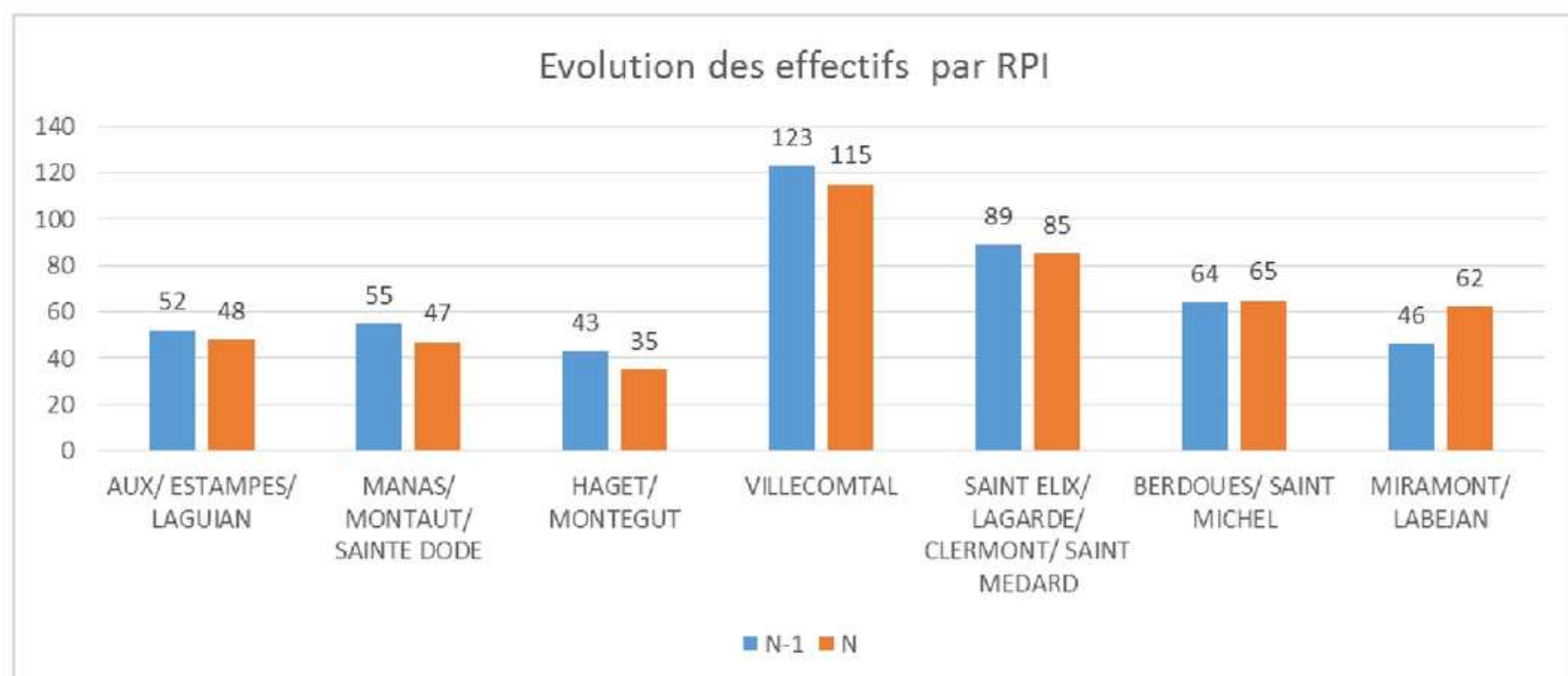


I – LES ECOLES

A – LES EFFECTIFS

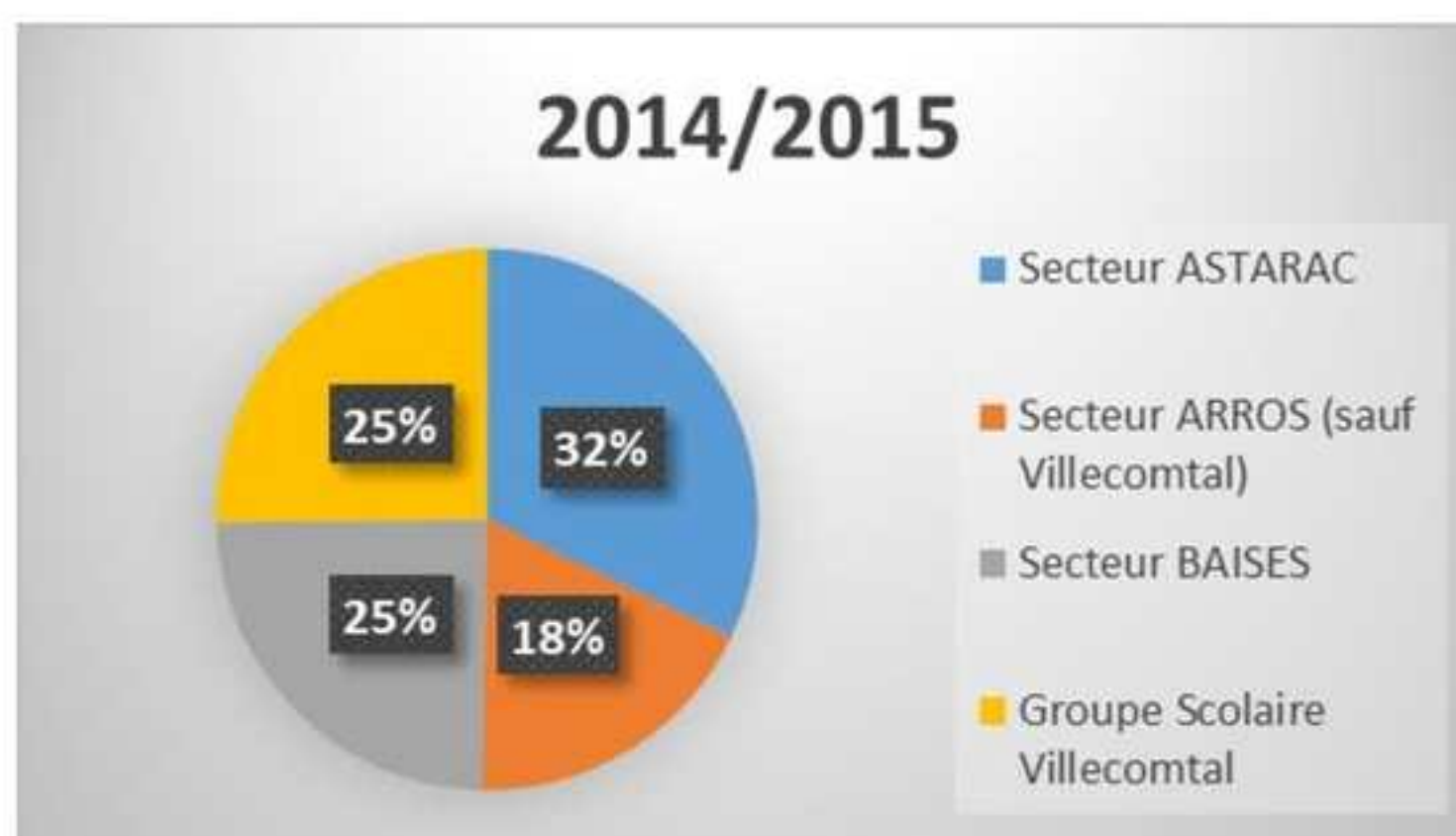
	2013/2014		2014/2015		Prévisions 2015/2016	
	Effectifs écoles	Effectifs RPI	Effectifs écoles	Effectifs RPI	Effectifs écoles	Effectifs RPI
AUX AUSSAT	10	52	11	48	11	49
ESTAMPES	19		19		19	
LAGUIAN	23		18		19	
MANAS	22	55	12	47	17	50
MONTAUT	19		17		16	
SAINTE DODE	14		18		17	
HAGET	20	43	17	35	16	32
MALABAT	14					
MONTEGUT	9		18		16	
VILLECOMTAL ELEM	70	123	69	115	64	122
VILLECOMTAL MAT	53		46		58	
SAINT ELIX	18	89	21	85	23	86
LAGARDE HACHAN	14		14		12	
SAINT OST	6					
CLERMONT POUY	15		19		12	
SAINT MEDARD	36		31		39	
BERDOUES	23	64	22	65	18	58
SAINT MICHEL	41		43		40	
MIRAMONT	35	46	47	62	42	60
LABEJAN	11		15		18	
TOTAL GENERAL		472		457		457

• Evolution des effectifs :



Une baisse des effectifs entre 2013 et 2014 sur le territoire, à ce jour 457 élèves scolarisés.

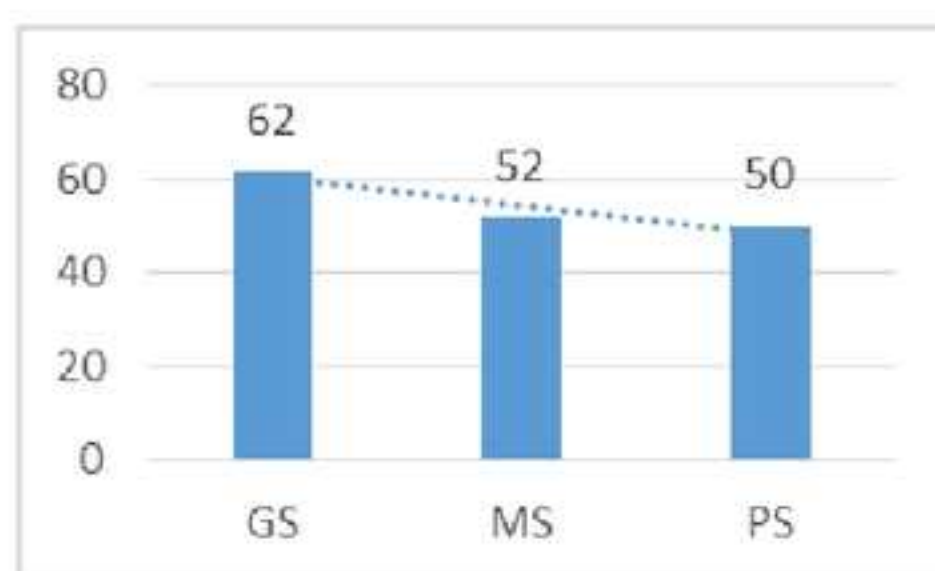
Effectifs 2014/2015 par secteur :



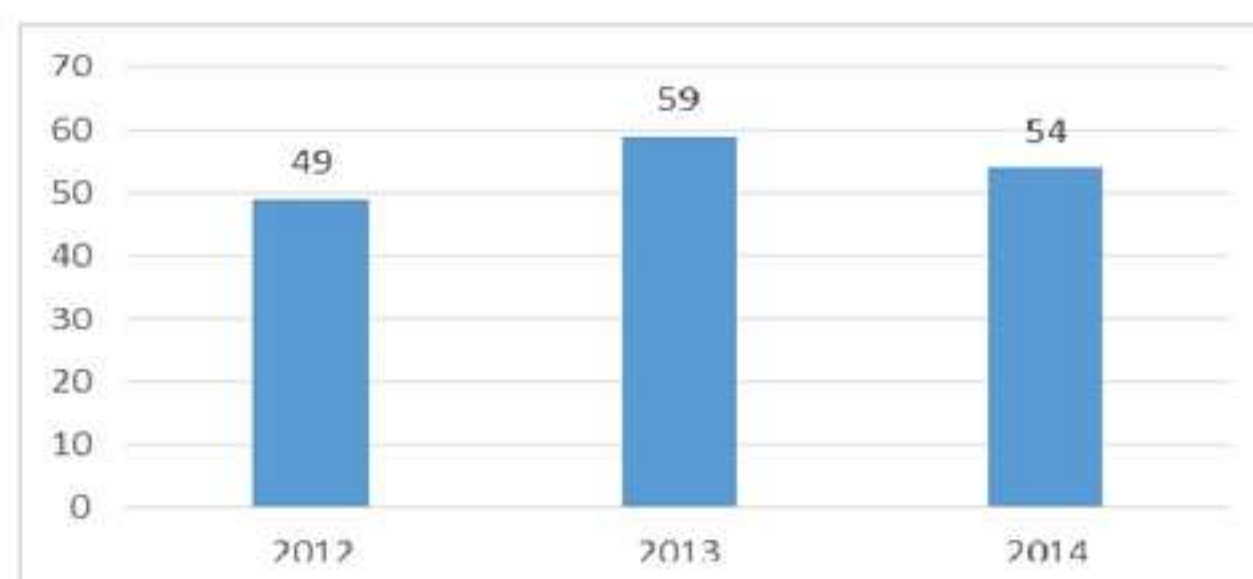
Evolution des effectifs par secteur :



Effectifs des classes de maternelle :



Les naissances recensées en 2012, 2013 et 2014 sur le territoire :

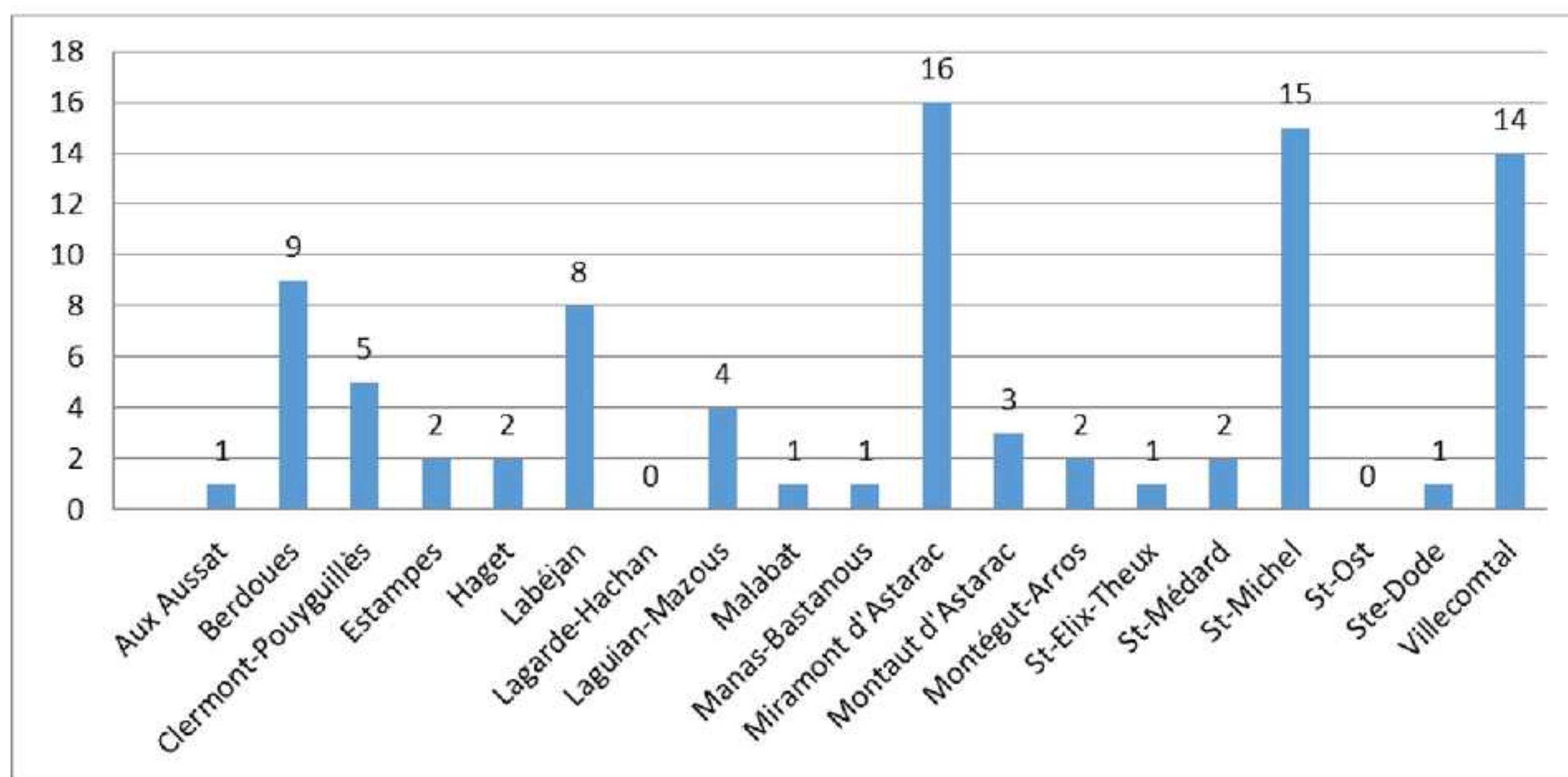


Ces données en termes de naissances donnent le potentiel d'inscriptions petites sections de maternelle au cours des 3 prochaines années (hors mouvements de population) :

- Rentrée 2015 : 49
- Rentrée 2016 : 59
- Rentrée 2017 : 54

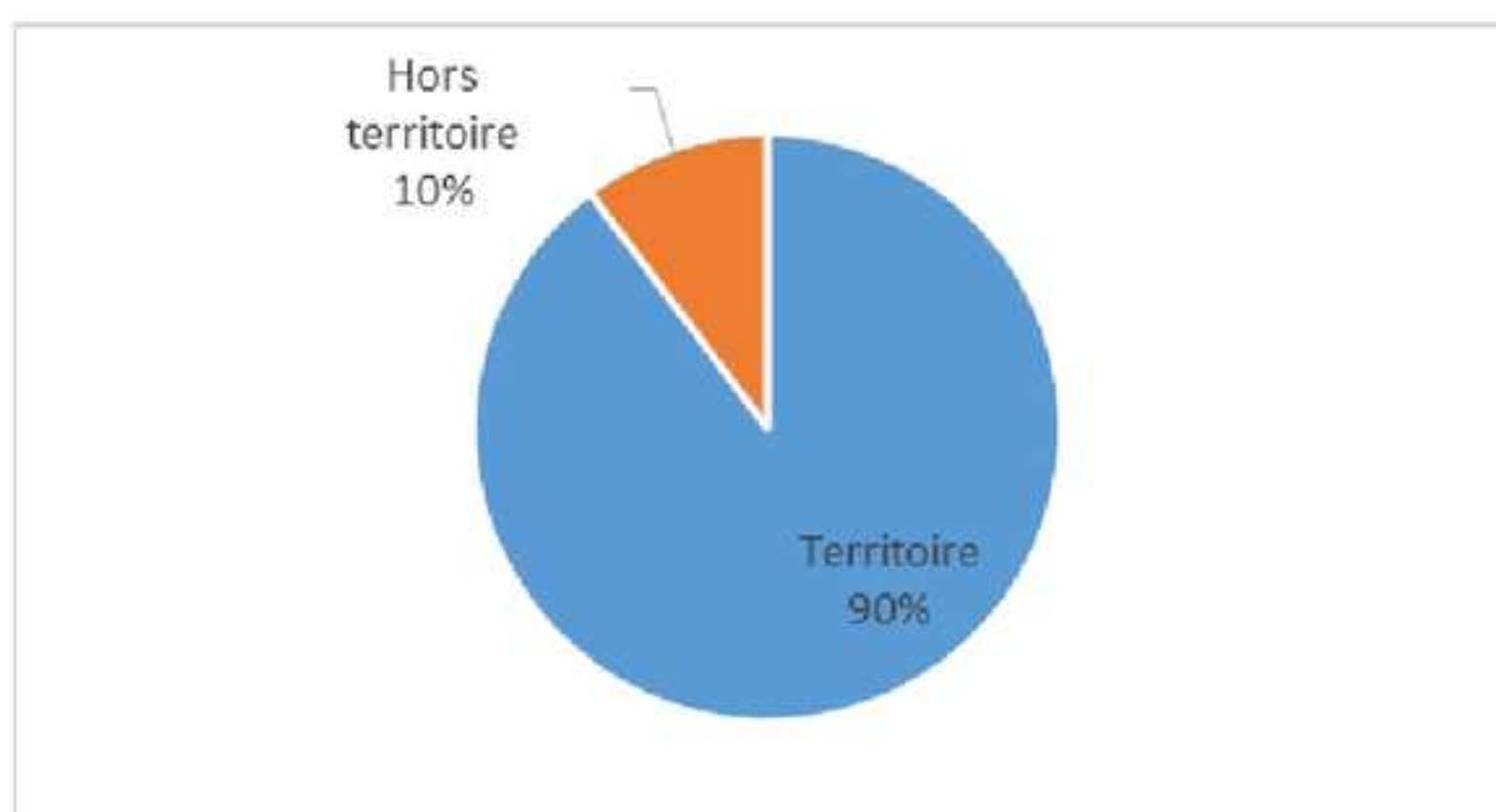
B – GESTION DU SERVICE ECOLES

- 87 interventions du Service Technique qui équivaut à 276 h de travail.



C – INSCRIPTION DES ENFANTS DANS LES ECOLES

La domiciliation des enfants scolarisés



Sur les 457 élèves scolarisés 47 sont domiciliés hors du territoire.

D – FONCTIONNEMENT DES ECOLES

Harmonisation de l'outil photocopieur sur toutes les écoles du territoire (scanneur photocopieur). Equité pour tous les élèves et enseignants, et économies de gestion.

Même démarche pour les contrats de maintenance des extincteurs par secteur géographique, un sur l'Astarac/Baïses et l'autre sur l'Arros. La formation des agents à la manipulation des appareils a été réalisée.

ADDA32 :

Projet commun pour 8 écoles du territoire avec l'Association Départementale de Développement des Arts. Intervention de 2 artistes dans les écoles partenaires et spectacle commun à Sainte-Dode (220 participants, enfants parents et enseignants).

Formation ATSEM Mutualisée :

Formation en intra avec le CNFPT en partenariat avec la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers pour la 2ème année sur la thématique : "les rythmes de l'enfant".

Piscine de Villecomtal sur Arros :

- Deux périodes d'utilisation par les écoles en vue de l'apprentissage à la natation :
 - Mi-mai à fin juin
 - Mi-septembre à mi-octobre
- 501 enfants ont fréquenté la piscine de la Communauté de Communes

Le recrutement obligatoire d'un maître-nageur sauveteur reste très problématique. Celui engagé n'a fait que 3 semaines, engendrant une incidence sur le cycle pour les scolaires. Toutes les écoles n'utilisent pas la piscine. Cette action nécessite une forte implication du service écoles car il faut mettre à disposition quotidiennement un agent de la Communauté de Communes.

Le bus de la Communauté de Communes :

Règlement d'utilisation du bus pour les écoles pour l'année scolaire 2013/2014 seulement :

- 2 sorties par écoles ex VVA
- 1 sortie par école ex-HVG
- Prise en charge des déplacements pour les sorties piscine (hors piscine de Villecomtal) : 2 écoles (Labéjan et Berdoues)

NOMBRE DE SORTIES	TEMPS DE TRAVAIL	DISTANCE PARCOURUE en KM	TOTAL CARBURANT	COUT CHAUFFEUR
36	172	3665	989.55 €	3175.12 €

Les différents intérêts pédagogiques mis en avant :

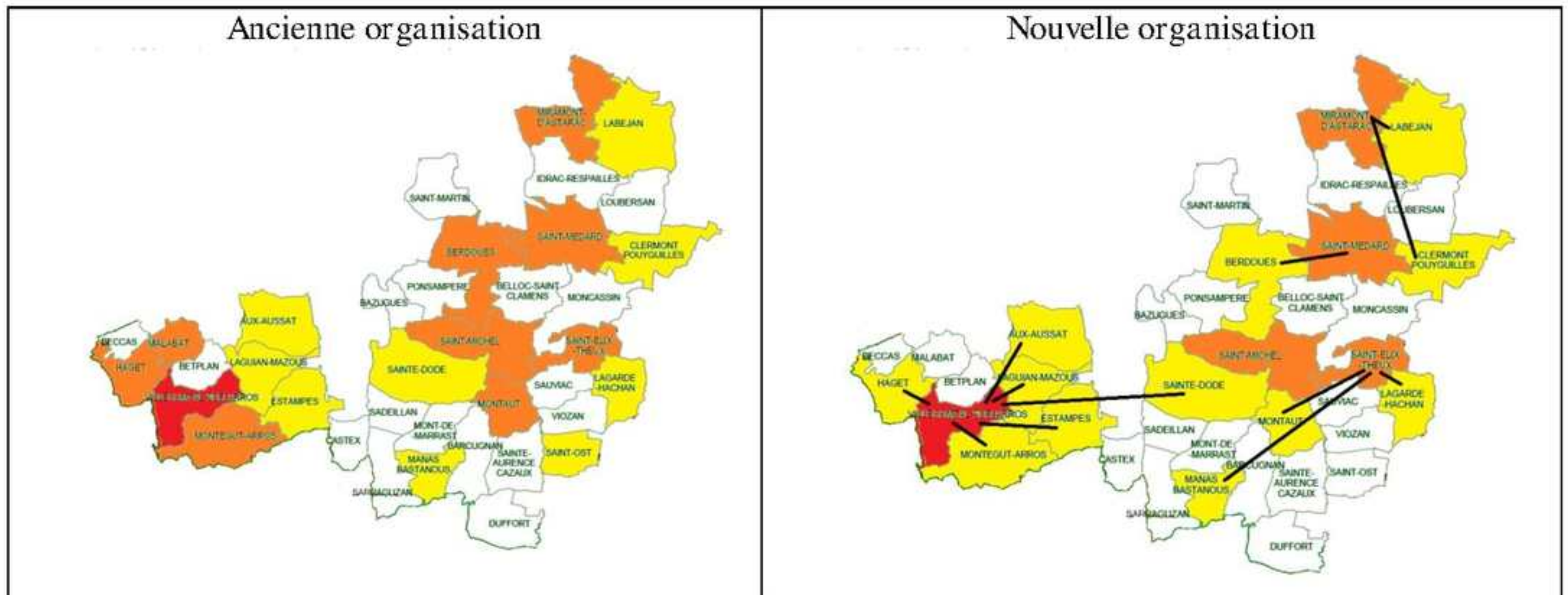
- découverte des pratiques sportives, culturelles, musicales
- éveil artistique et musical, curiosité, nature
- rencontres intergénérationnelles
- découverte d'une entreprise (Danone)

II – RESTAURATION

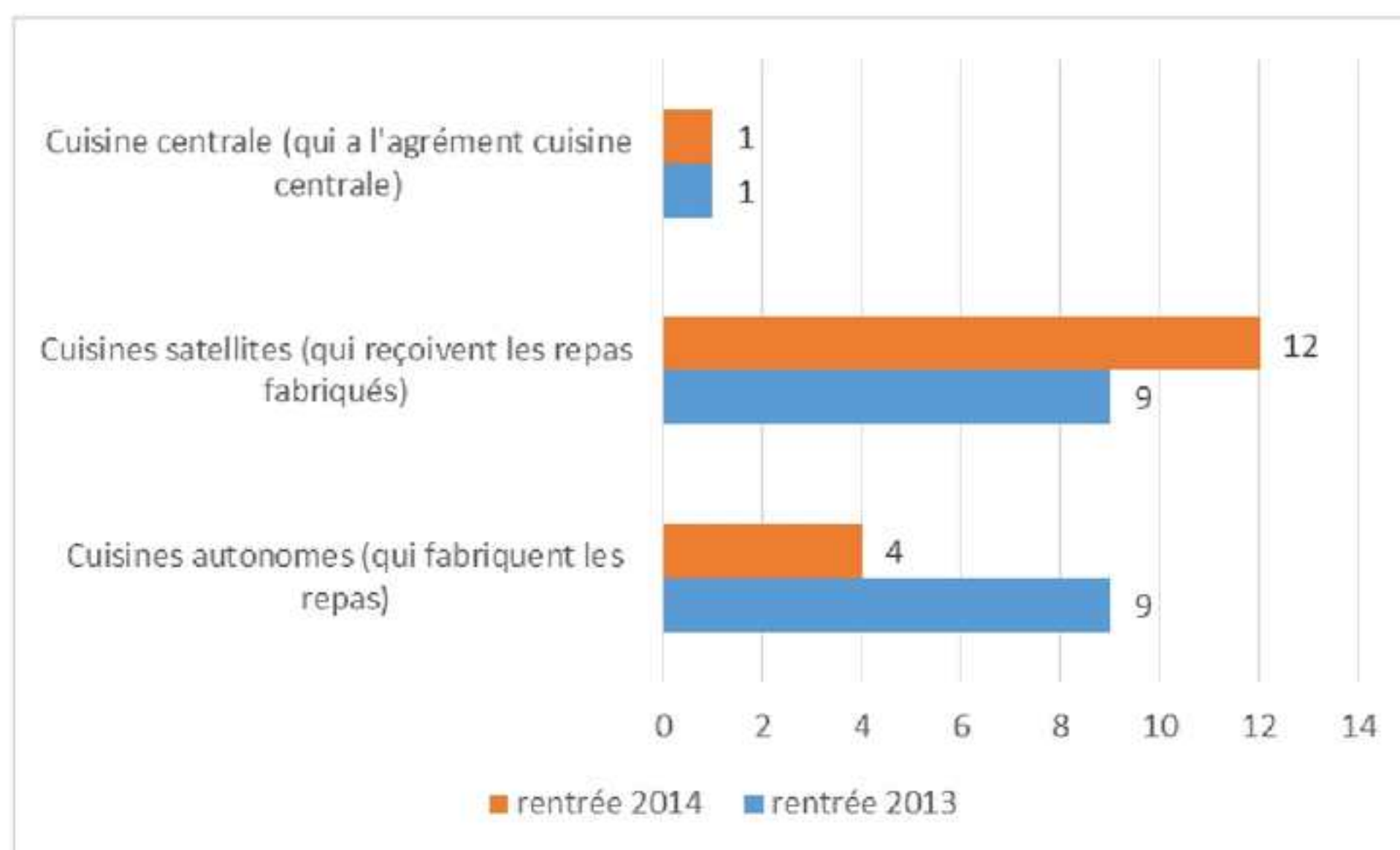
A – SCOLAIRE

Organisation de la restauration scolaire : fabrication et nombre de repas (sont pris en compte seulement les repas enfants)

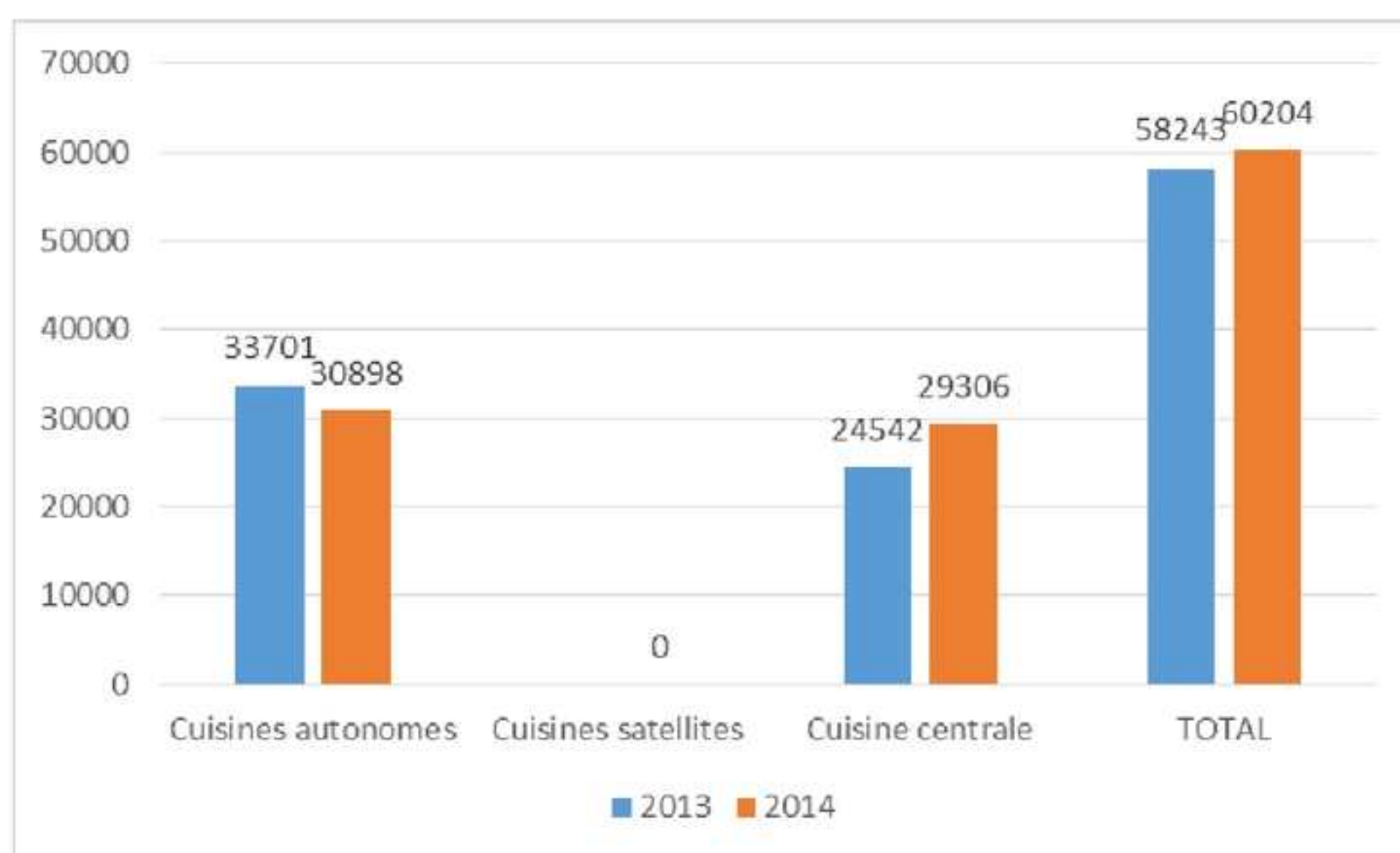
Nouvelle organisation à la rentrée de Septembre 2014 :



Cuisine centrale **Cuisine autonome** **Cuisine satellite**



Nombre de repas confectionnés en fonction de la catégorie de la cuisine



Plus de repas confectionnés sur la cuisine centrale en 2014 car augmentation du nombre d'écoles en portage. Les cuisines autonomes se partagent aujourd'hui à 4 le nombre de repas confectionnés alors qu'en 2013, 9 cuisines autonomes étaient en service.

Les cuisines autonomes actuelles sont : Saint-Médard, Miramont d'Astarac, Saint Elix Theux et Saint-Michel.

B – AUTRES DESTINATIONS

- ALSH pendant les vacances scolaires :
 - Saint-Médard : 1636 repas
 - Villecomtal sur Arros : 1704 repas
 -
- ALSH du mercredi :
 - Saint-Médard : 512 repas
 - Villecomtal sur Arros : 626 repas
 -
- Multi Accueil Bidibulle : 1301 repas
- Multi Accueil Les Maynats : 438 repas

C – FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Une réorganisation du service Restauration a été mise en place depuis la rentrée de septembre 2014 :

- 5 sites de production et portage sur les écoles,
- réajustement des temps de travail pour les agents et des temps de repas pour les enfants en prenant en compte les besoins et rythmes de l'enfant,
- harmonisation des menus sur l'ensemble des cantines (plan alimentaire sur 5 semaines) avec comme objectifs de favoriser les produits locaux, d'intégrer le bio et de conserver une qualité identique en baissant les prix de revient alimentaires.

Le service Restauration a été valorisé au concours de l'ADEAR : les cuisiniers des cantines de Saint-Elix Theux et Miramont d'Astarac de la Communauté de Communes ont remporté la première et deuxième place.

III – LA PETITE ENFANCE

A - MULTI ACCUEIL LES MAYNATS A VILLECOMTAL

Ce service accueille les enfants de 3 mois à 4 ans le lundi et jeudi de 8h à 18h.

- Agrément CAF de la structure : 12 places
- Moyenne de fréquentation sur l'année : 79,34%
- Nombre de familles issues du territoire : 18 et hors territoire : 8 (44 % hors territoire)

- Nombre de contrats dans l'année : 20 réguliers et 6 occasionnels

- En raison de 2 journées d'ouverture par semaine un gros effort est réalisé par la directrice et toute l'équipe pour satisfaire les familles en contrats occasionnels. Roulement équitable pour accueillir 4/5 fois par mois l'enfant.
- La plupart des familles demande 1 journée supplémentaire d'ouverture.

- A noter que le remplacement de la directrice en congés maternité puis parental a été assuré en interne (pas de recrutement).

B - MULTI ACCUEIL BIDIBULLE A SAINT ELIX THEUX

Ce service accueille des enfants de 3 mois à 4 ans du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

- Agrément CAF de la structure : 10 places
- Moyenne de fréquentation sur l'année : 46,27%
- Nombre de familles issues du territoire : 21 et hors territoire : 6

- Nombre de contrats dans l'année : 20 réguliers et 7 occasionnels

- Pour la deuxième année consécutive le taux de fréquentation est en dessous des 50 %. Une réflexion est menée avec la CAF pour mettre en place une organisation misant à pallier à cette faible fréquentation (dans le cadre du renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse).

C – RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

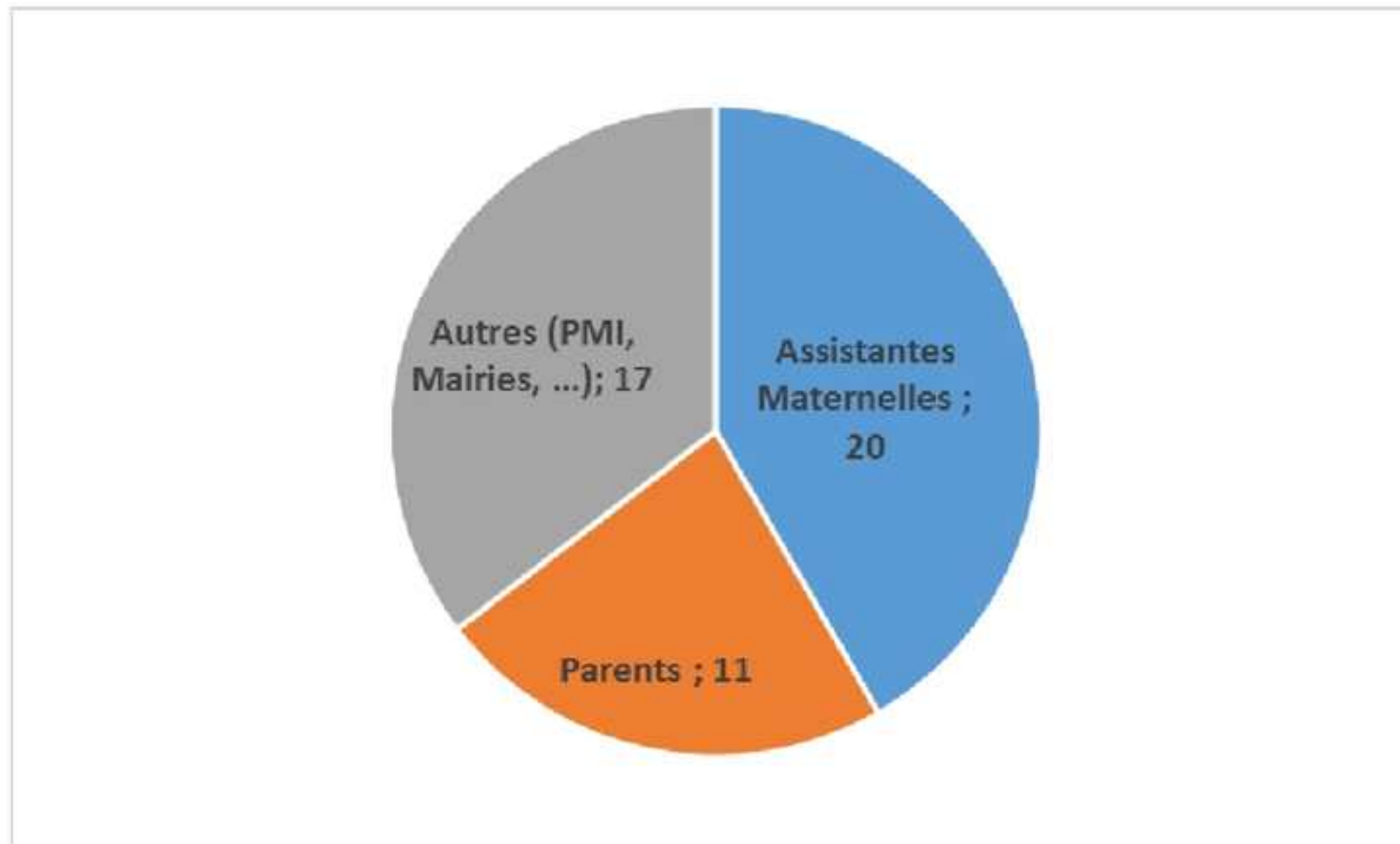
RAM Frimousses et Cabrioles à Saint-Elix Theux :

- Ouverture 18 heures par semaine

- 23 assistantes maternelles sur le territoire (7 conservent l'agrément mais travaillent à l'extérieur) pour 12 enfants accueillis

- 75 % des assistantes maternelles en activité fréquentent le relais.
- 100 % sont du territoire

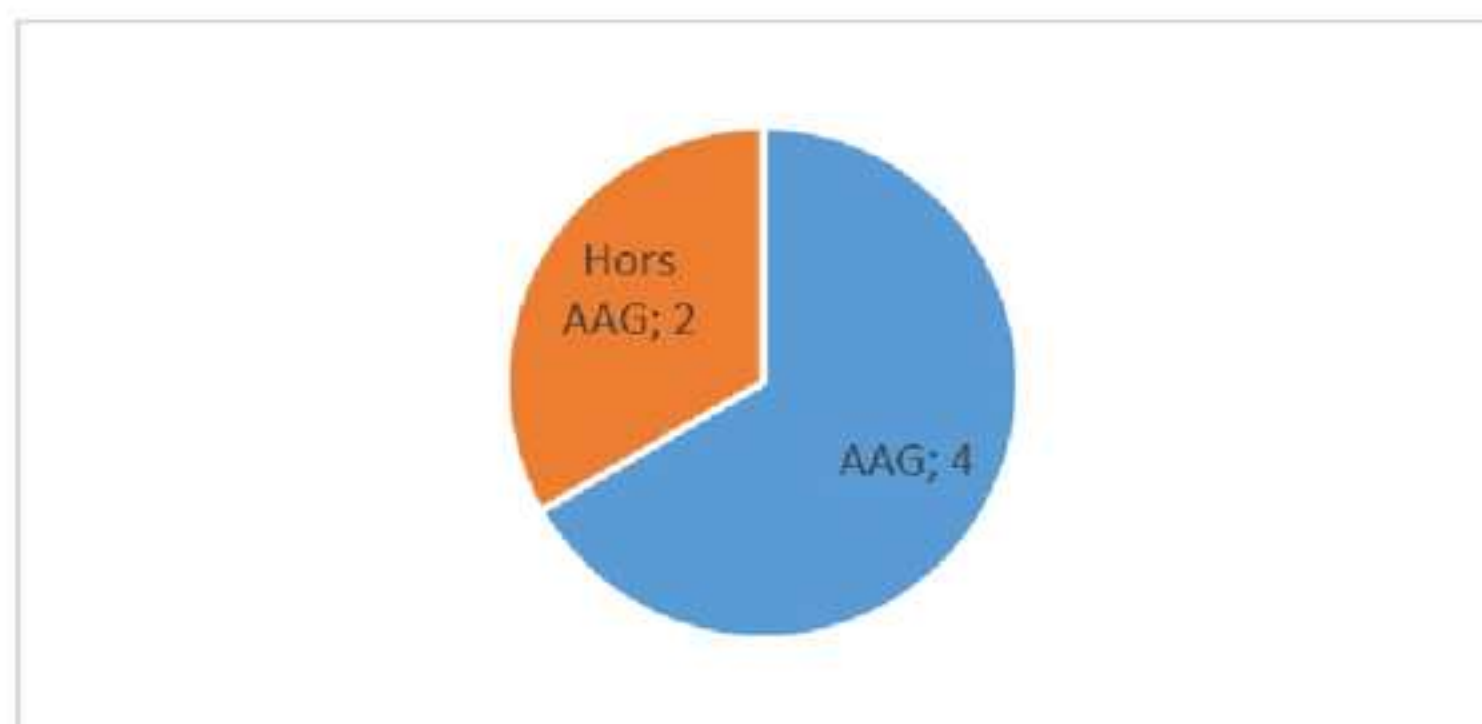
▪ Fréquentations à la permanence administrative :



- Mutualisation de certaines actions avec le Multi Accueil, l'école maternelle et le LAEP de Saint-Elix Theux : Ferme en ballade, Réunions à thèmes (sommeil, alimentation ...), Spectacle de Noël.

RAM Les Maynats à Villecomtal sur Arros :

- Ouverture 9,5 heures par semaine
- 23 assistants maternels inscrits (1 en congé maternité)
- 46 % des assistants maternels en activité fréquentent les animations du relais.
- 71 % sont du territoire



- Utilisation de la permanence du relais :
 - 2 familles et 7 assistants maternels
- Véritable outil professionnel pour les assistants maternels, ce service mériterait une meilleure fréquentation sur le secteur Arros.

- Afin de permettre une accessibilité à toutes, 3 réunions de délocalisation ont été proposées. Ceci reste un obstacle, en effet aucune nouvelle assistante maternelle n'a participé à l'animation prévue au SAPLEJ' à Estampes.
- Il est important de souligner le peu de participation des assistants maternels à la soirée à Miélan dédiée à la mise en place du site Webassmat, site spécialement conçu à leur attention.
- La mutualisation des services de la MIPE pour la fête de Noël a été très appréciée par les assistants maternels, parents et employeurs.

Mutualisations sur l'ensemble du territoire :

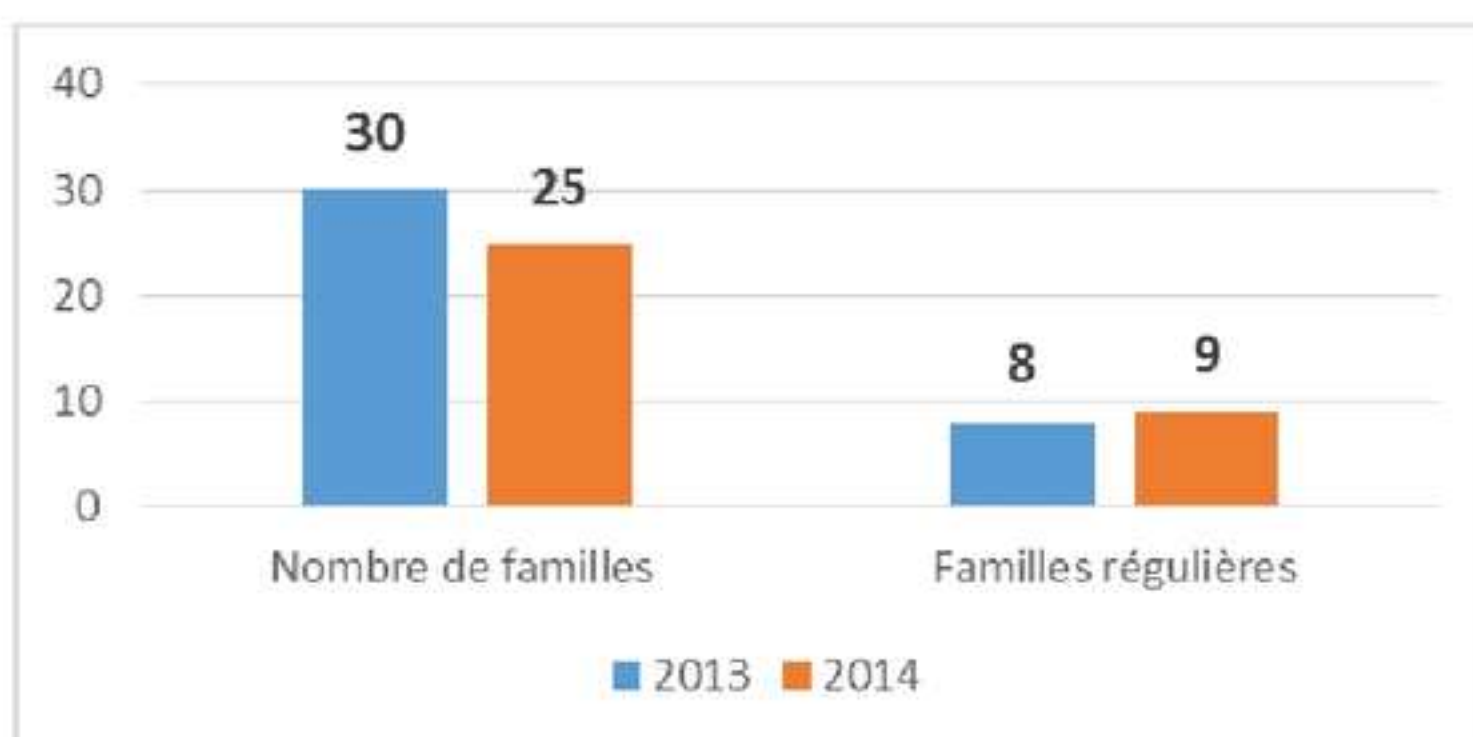
- Délocalisation de 3 animations sur le site de Sainte Dode afin de permettre le regroupement de toutes les Assistantes Maternelles (AM) d'AAG. On remarque une difficulté pour le déplacement des AM du secteur de l'Arros.
- Mise en place de visites au sein des mairies : Aux Aussat, Berdoues, Haget, Laguian Mazous, Miramont d'Astarac, Mont de Marrast, Saint-Martin, Saint-Michel et Villecomtal sur Arros. Ces visites ont été enrichissantes, elles permettent une information plus complète du service et un réel échange avec les élus.
- Les assistants maternels souhaiteraient la mise en place d'une réunion annuelle avec les animatrices.

■ Projets pour 2015 :

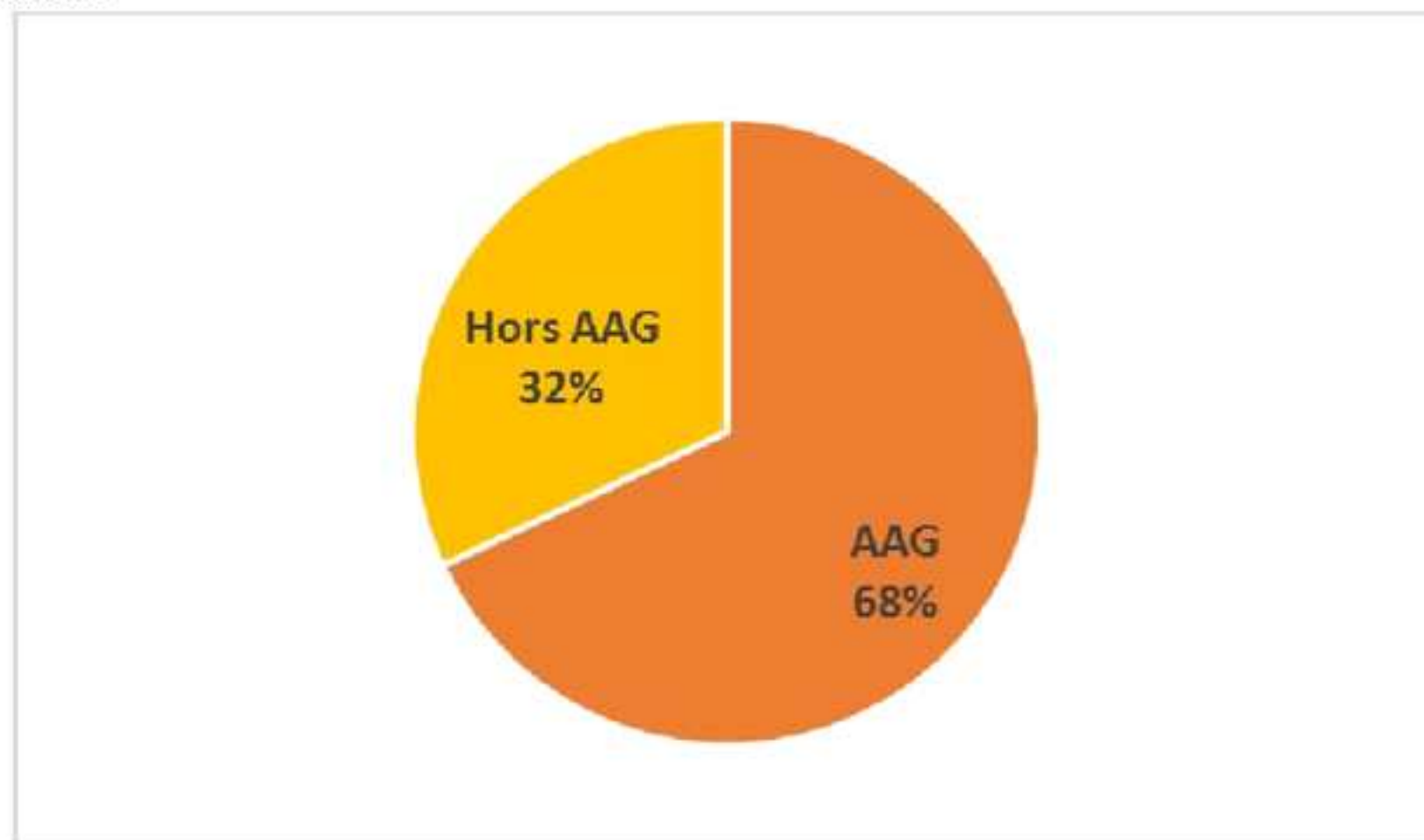
- Continuer les actions de communication pour la promotion du service
- Développer les visites à domicile sur le secteur des Baïses afin d'évaluer les besoins en vue de délocaliser des animations sur le secteur
- Renforcer le partenariat entre les deux sites

D – LAEP LES MAYNATS (LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS) A VILLECOMTAL

- Nombre de familles fréquentant le LAEP :



▪ Provenance des familles :



▪ Les projets 2014 :

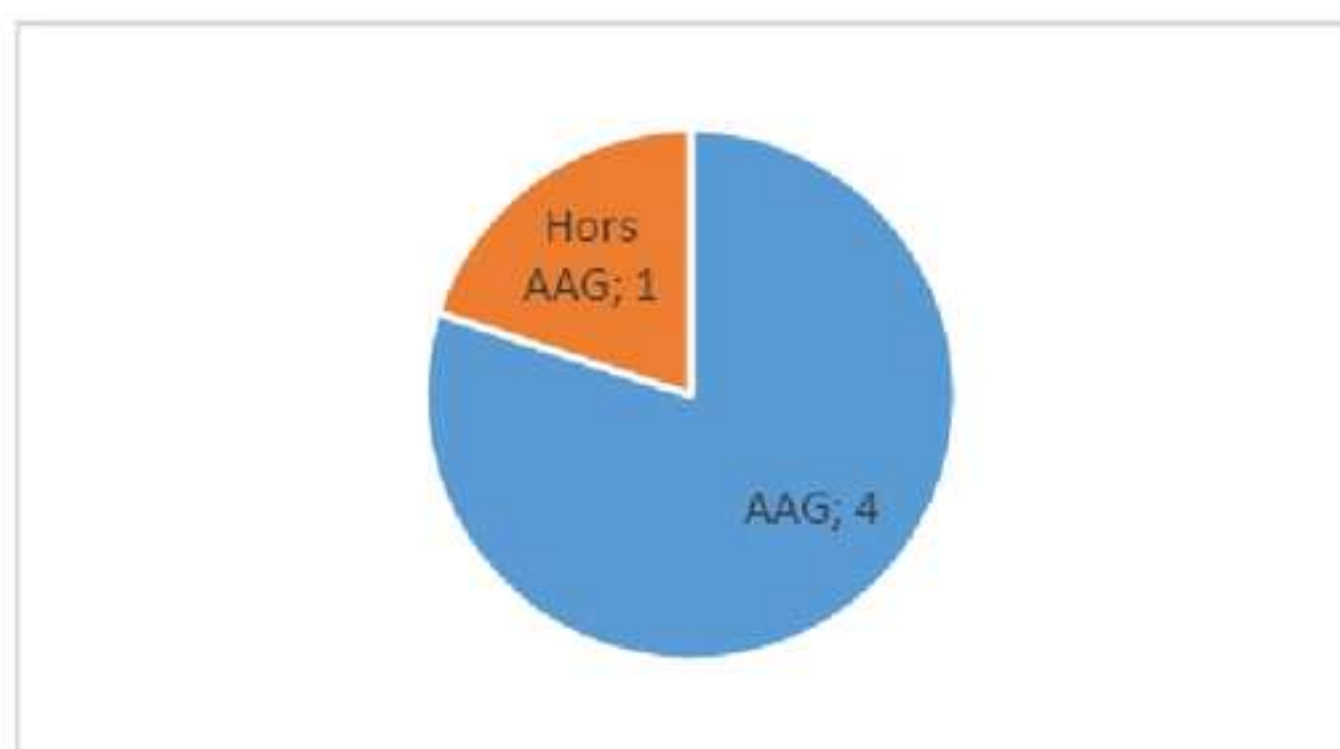
- Projet intergénérationnel avec ALSH et Association FIVA.
- Bébés nageurs (piscine de Villecomtal).
- Projet lecture et projet « Prenons le temps avec nos enfants » avec le REAAP32 (*Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents*)

▪ La présence de l'accueillante à la supervision organisée par la CAF est très importante et est un véritable outil professionnel (analyse, régulation,...)

E – LAEP BIDIBULLES (LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS) **A SAINT ELIX THEUX**

▪ **Nouveauté 2014 – Ouverture au mois d'avril**

▪ 5 familles fréquentent le LAEP depuis son ouverture, 2 le fréquentent de façon régulière.



La communication interservices est primordiale.

L'expérience du LAEP de Villecomtal démontre qu'il faut donner du temps au temps pour ce service qui peut, lorsqu'il fonctionne, apporter écoute, soutien et conseil aux familles en demande.

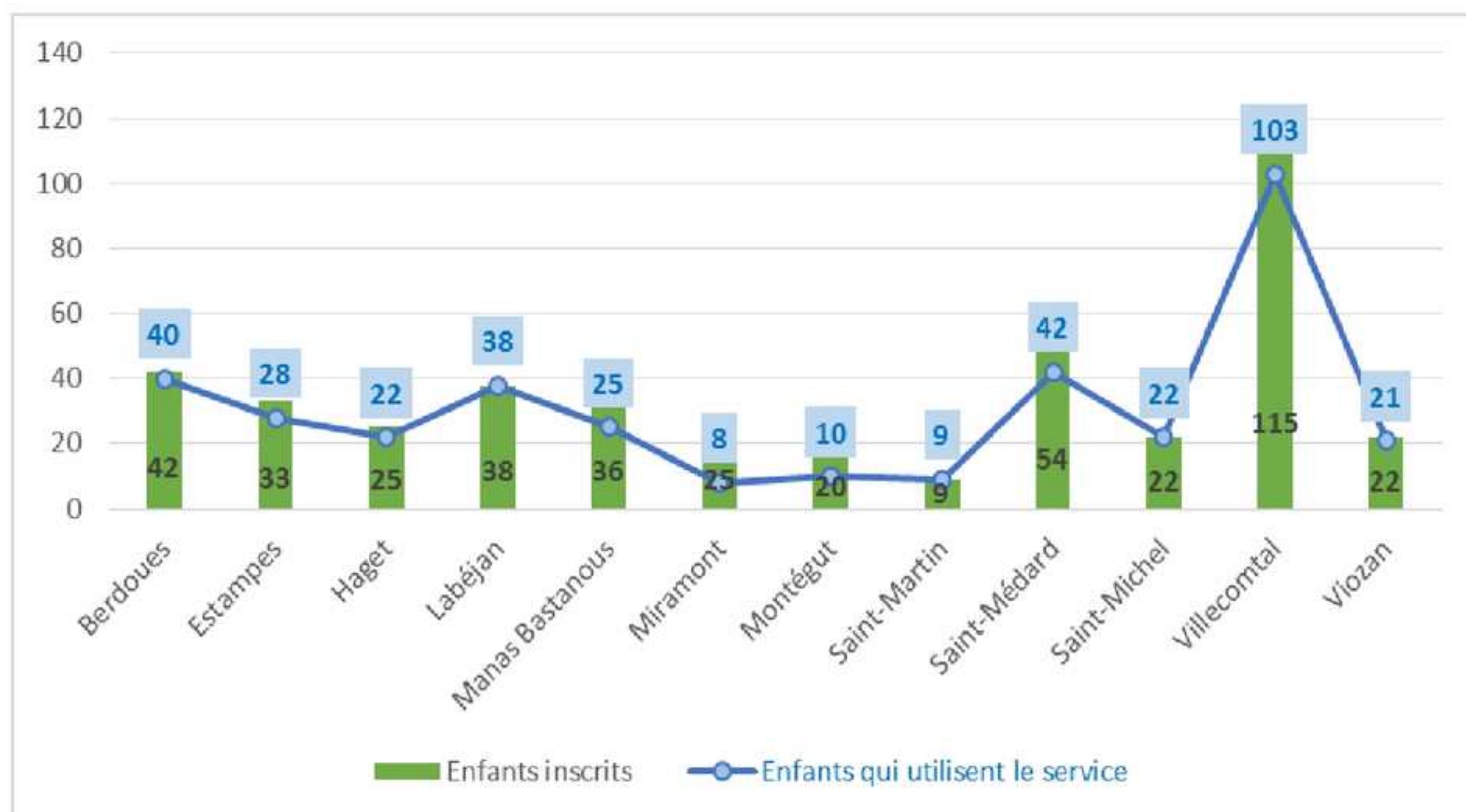
IV – L'ENFANCE JEUNESSE

A – LES ALAE (ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIE A L'ECOLE) ET TAP (TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES)

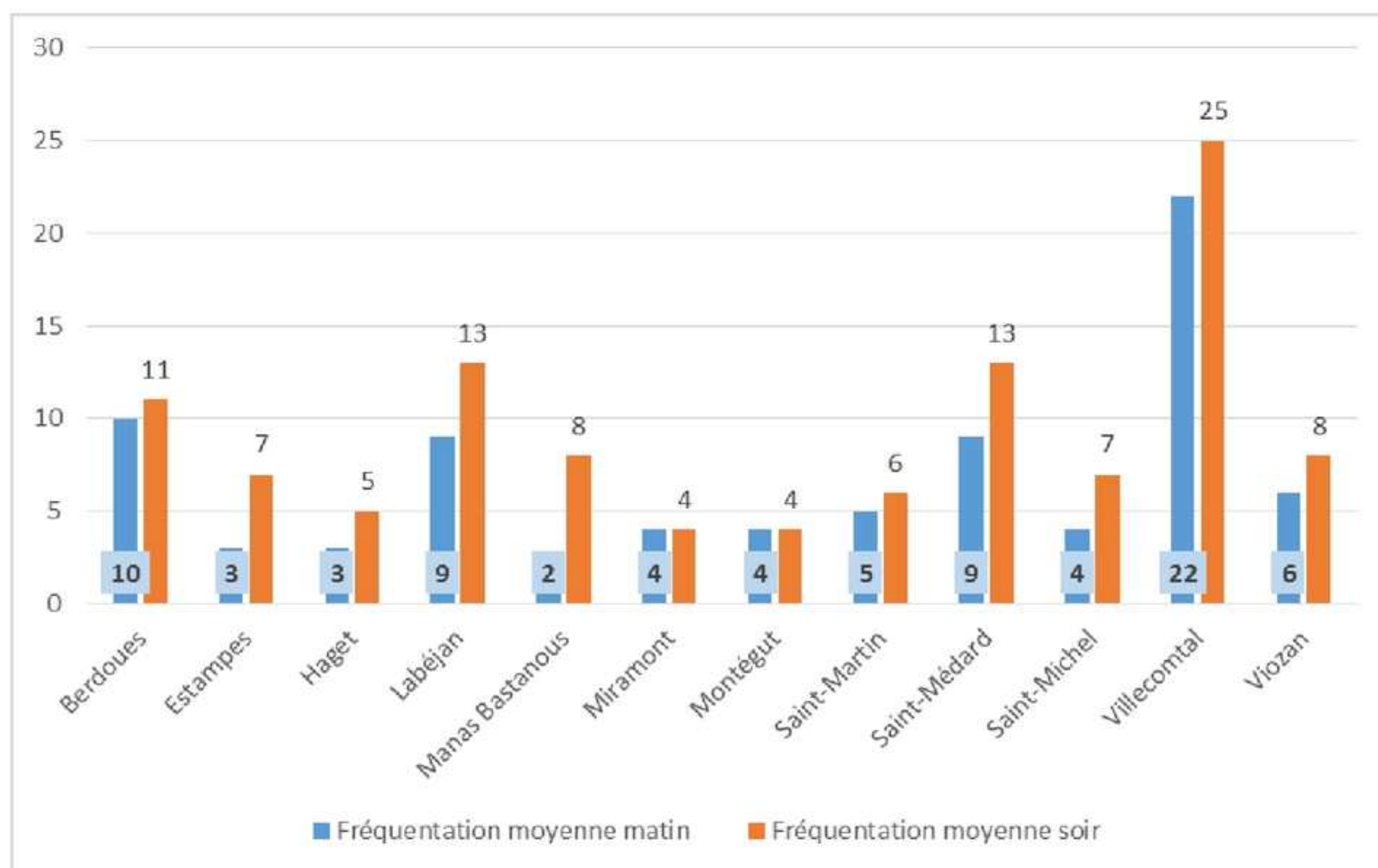
- Accueil des enfants de 2 ans et demi à 12 ans tous les jours d'école avant et après la classe.
- 12 structures de loisirs périscolaires
- Le territoire compte 9 structures périscolaires, 3 garderies et 17 Temps d'Activités Périscolaires.
- Les ALAE/Garderies sont fréquentés par 361 enfants, les TAP par 378 enfants.
- 34 communes sur 37 ont des enfants qui fréquentent les structures ALAE/Garderies.
- Les amplitudes de temps d'accueil sur le périscolaire ALAE et TAP ont été adaptées aux besoins pour l'année scolaire 2014-2015.

■ Les ALAE :

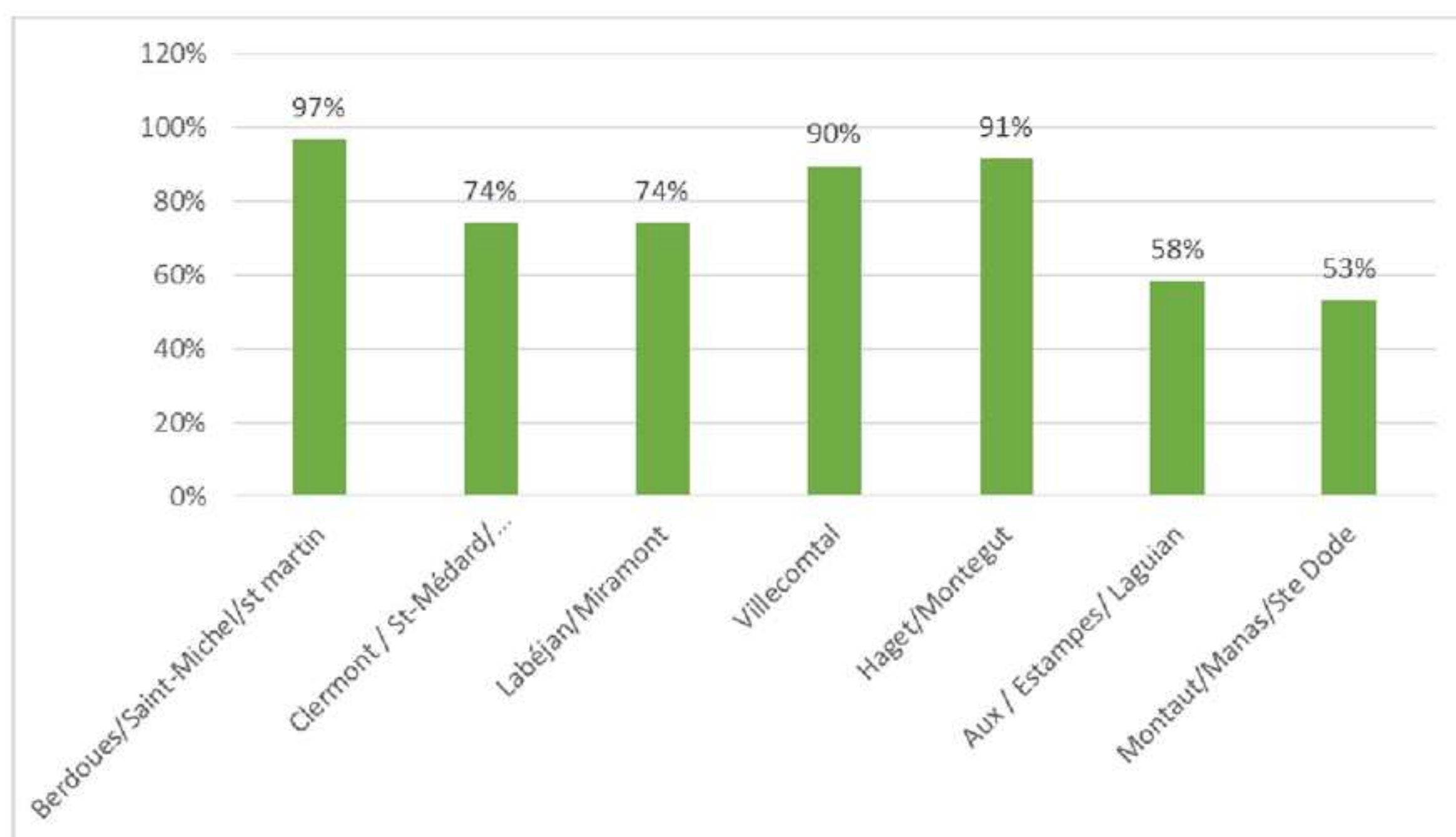
Différence entre les enfants inscrits et les enfants présents sur une année



Fréquentation moyenne des ALAE sur l'année (Matin / Soir)



% des enfants scolarisés ayant fréquenté les structures périscolaires (matin et/ou soir):



Au vu du nombre d'enfants scolarisés fréquentant les ALAE avec un taux de 79%, l'offre répond aux besoins de la population mais ce pourcentage est à pondérer car le nombre d'enfants fréquentant régulièrement reste assez faible. Utilisation occasionnelle des services, ces structures répondent essentiellement à un mode de garde.

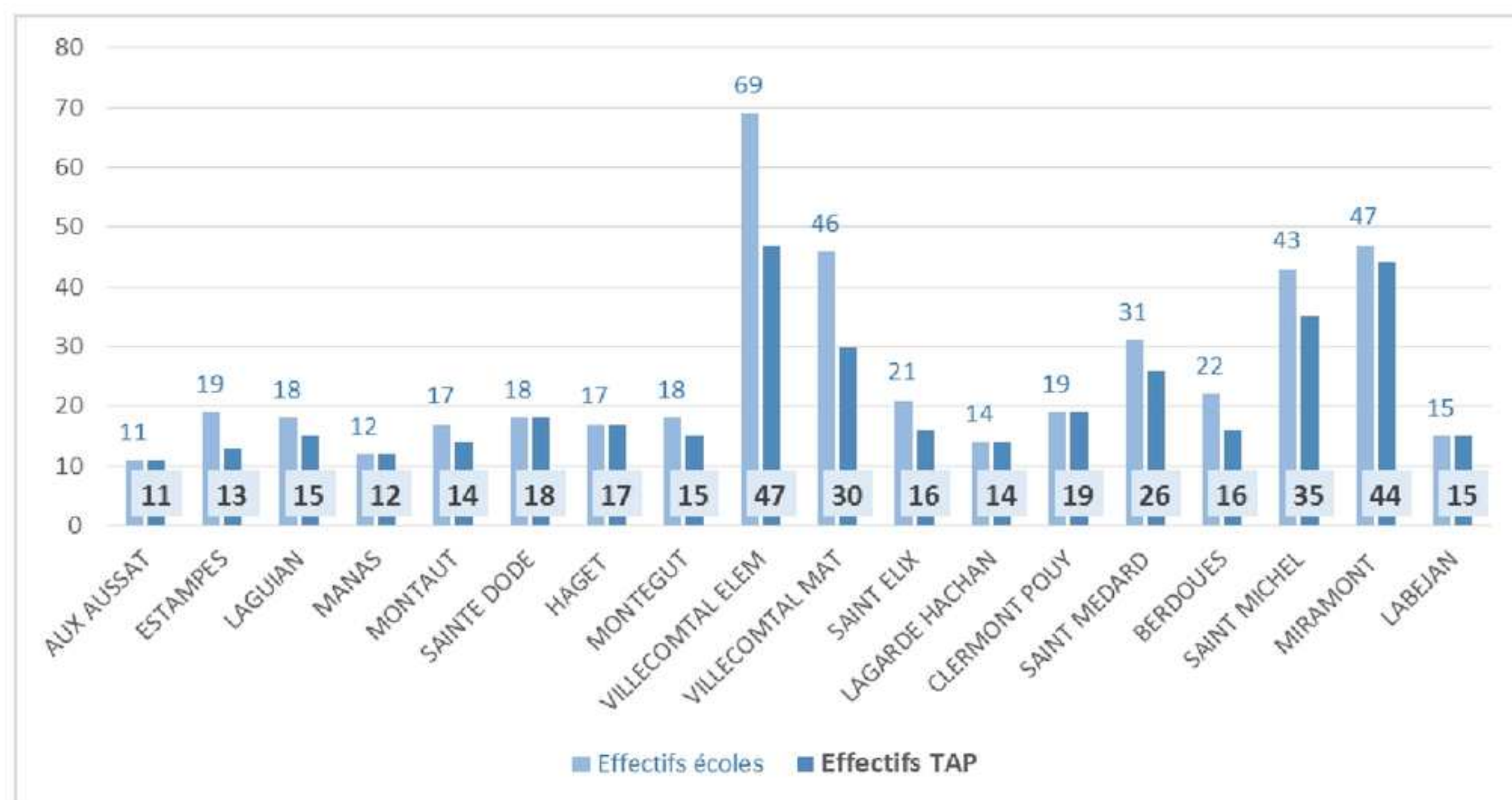
■ Les TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires)

L'organisation mise en place au niveau des thématiques proposées est en lien avec le PEDT (Projet Educatif De Territoire).

A savoir que chaque TAP aborde les 5 thématiques suivantes :

- citoyenneté,
- éveil artistique et culturel,
- activités scientifiques,
- sports et loisirs
- jeux.

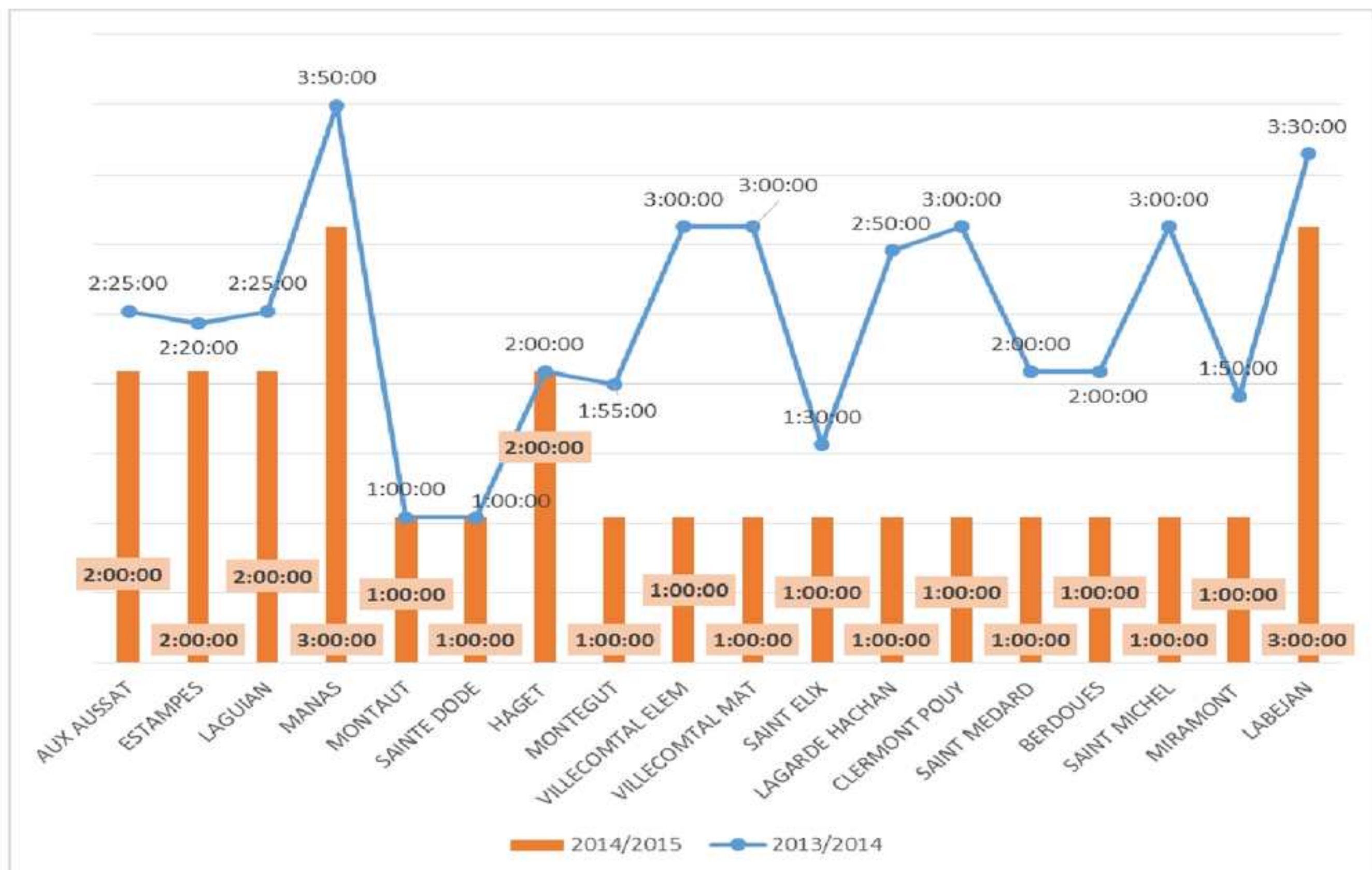
Effectifs TAP des enfants scolarisés :



Sur 457 enfants scolarisés sur le territoire, 377 participent aux TAP soit 82.49 %.

En 2013 : 82.40 %

Heures TAP par semaine :



En diminuant les amplitudes de TAP pour l'année scolaire 2014/2015 l'objectif était double : réduire l'amplitude de la journée de l'enfant et maintenir une qualité de service répondant aux attentes des familles. Objectif atteint avec le maintien global de la fréquentation des TAP tout en permettant aux familles de récupérer leurs enfants sur des horaires placés plutôt en fin de journée.

Recherche d'optimisation de l'activité TAP en cours = valeur ajoutée en terme de qualité d'intervention et de planification.

B – L'ALSH (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT)

- Accueil des enfants de 3 à 17 ans les mercredis et vacances scolaires
- 4 sites : St-Médard, Berdoues, Saint-Michel (que les mercredis) et Villecomtal sur Arros.
- L'ALSH propose des temps de loisirs aux enfants et adolescents en dehors du temps scolaire.
- Il est ouvert les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires, sauf période de Noël et deux dernières semaines du mois d'août.
- Les repas sont préparés à la cuisine centrale de Villecomtal sur Arros. Un portage de repas est organisé pour les centres de Berdoues et St Médard. Les équipes pédagogiques sont principalement des agents de la communauté de commune et du CIAS diplômés, les équipes sont complétées par des agents vacataires et des stagiaires.
- Mise en place d'un accueil personnalisé en fonction des besoins de tous les enfants avec la mise en place d'un plan d'accueil individualisé (PAI).

Les activités proposées et objectifs pédagogiques :

Activités	Fréquentation moyenne	Objectifs pédagogiques
ALSH sur site	51	Mettre en place un accueil individualisé selon le besoin de chaque enfant.
Sorties hebdomadaires	39	Permettre à l'enfant d'être acteur de son temps libre. Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité chez l'enfant.
Mini Camps	14,5	Favoriser l'épanouissement de l'enfant dans la construction de sa personnalité.
Actions Ados	14,5	Œuvrer à un meilleur « vivre ensemble » chez l'enfant (échange, respect, écoute, cohésion, mixité sociale, action collective...).
Séjours	19	Favoriser les échanges intergénérationnels.
Rencontres inter centres	31	Favoriser l'écocitoyenneté au sein du centre. Permettre à l'enfant de prendre du plaisir et de prendre son temps.

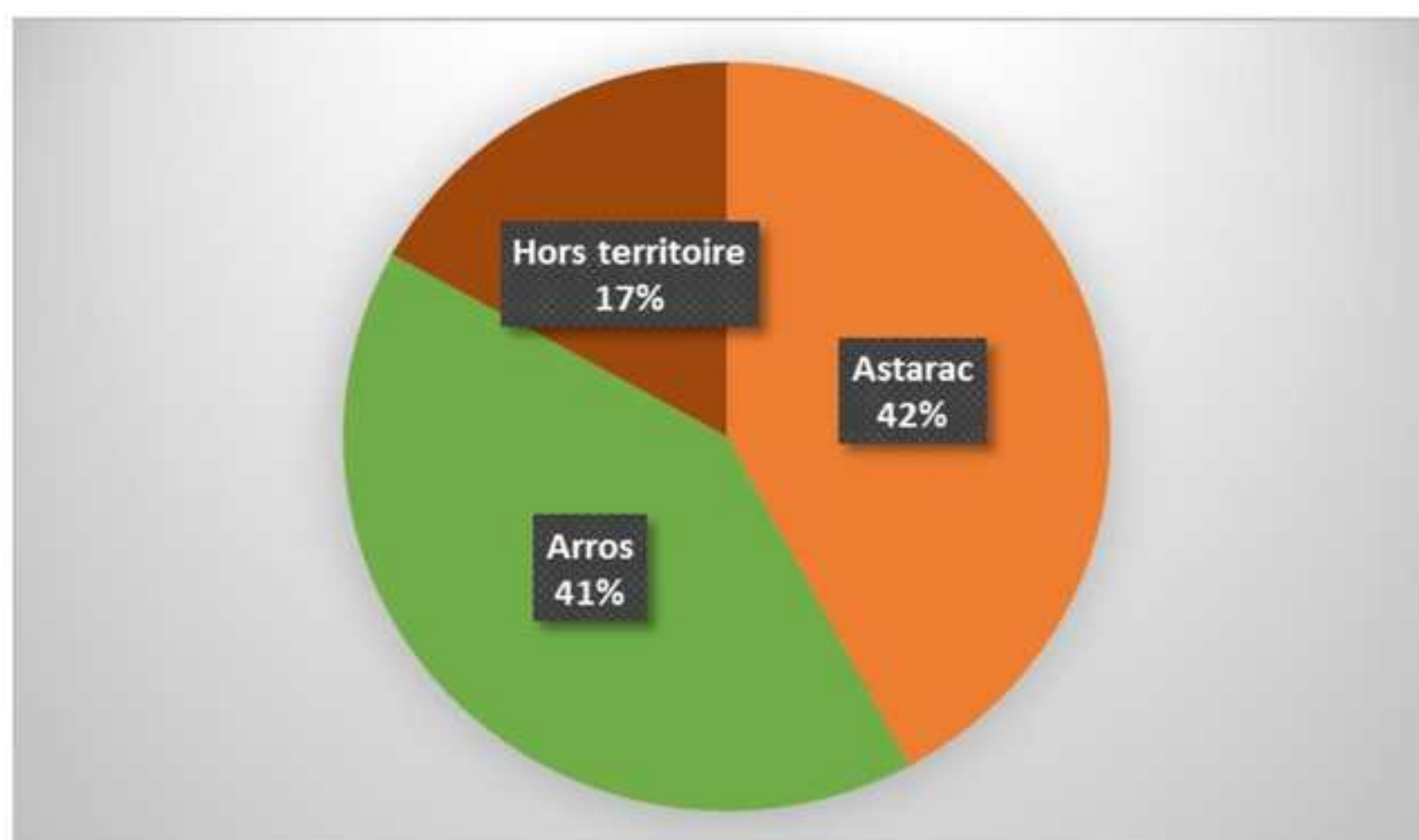
■ Fréquentation ALSH année 2014

ALSH	Enfants différents	Familles différentes	Moyenne journalière d'enfants
Villecomtal	181	130	28
Saint-Médard/Berdoues	180		23
TOTAL	361		51

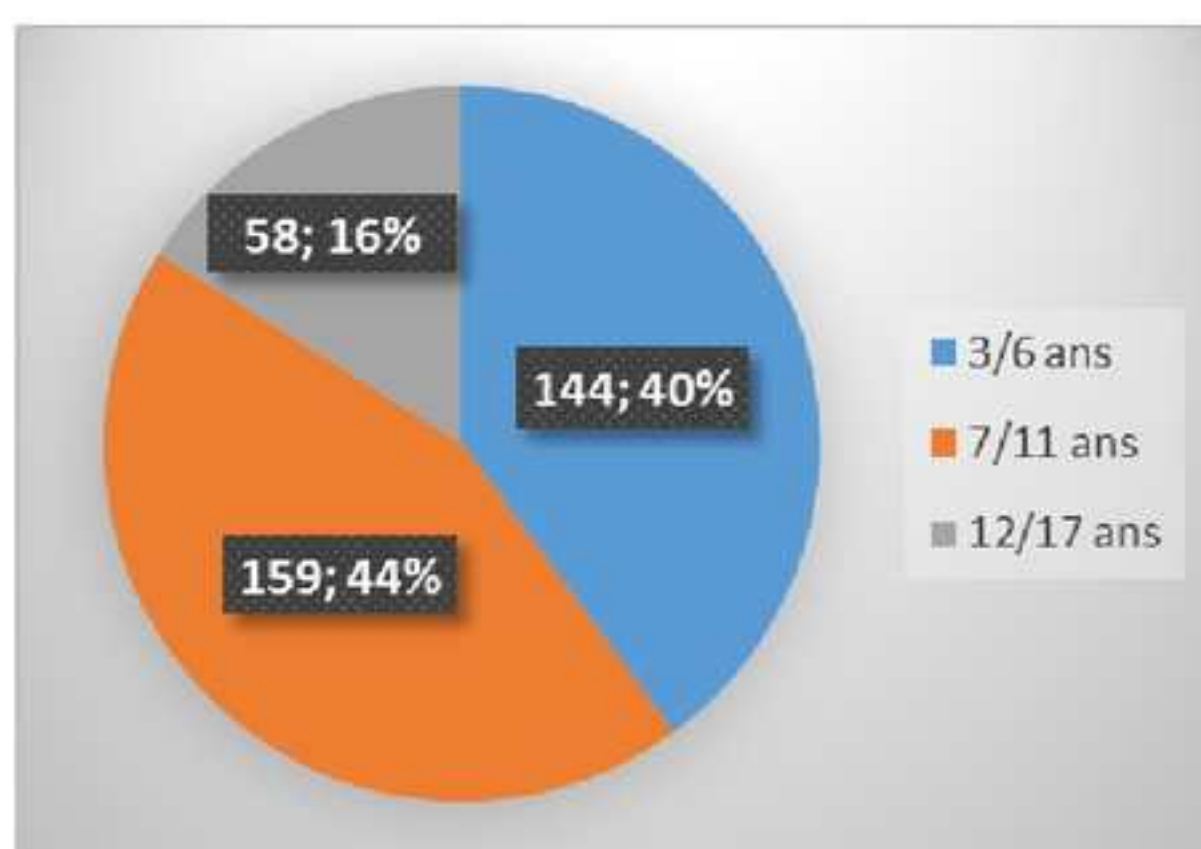
Sur un total de 1200 enfants de 3 à 17 ans du territoire d'AAG, 25% ont fréquenté un des centres de loisirs du territoire cette année.

■ Répartition des 361 enfants ayant été accueillis par l'ALSH

▪ Répartition par lieu de résidence :



▪ Répartition par tranche d'âge :



■ ALSH du Mercredi

▪ Les activités :

Thématiques particulières : Land'Art, Arts de rue, Noël Bleu, Halloween, écocitoyenneté. Atelier cuisine, jardinage, randonnée nature, piscine, sportif. Des projets ont été réalisés en partenariat avec les associations locales : FIVA (*Foyer Intercommunal du Val d'Adour*), PEB (*Pré en Bulles*), Campagn'art, SAPLEJ (*Service d'Accès à une Politique de la Lecture Et du Jeu*),...

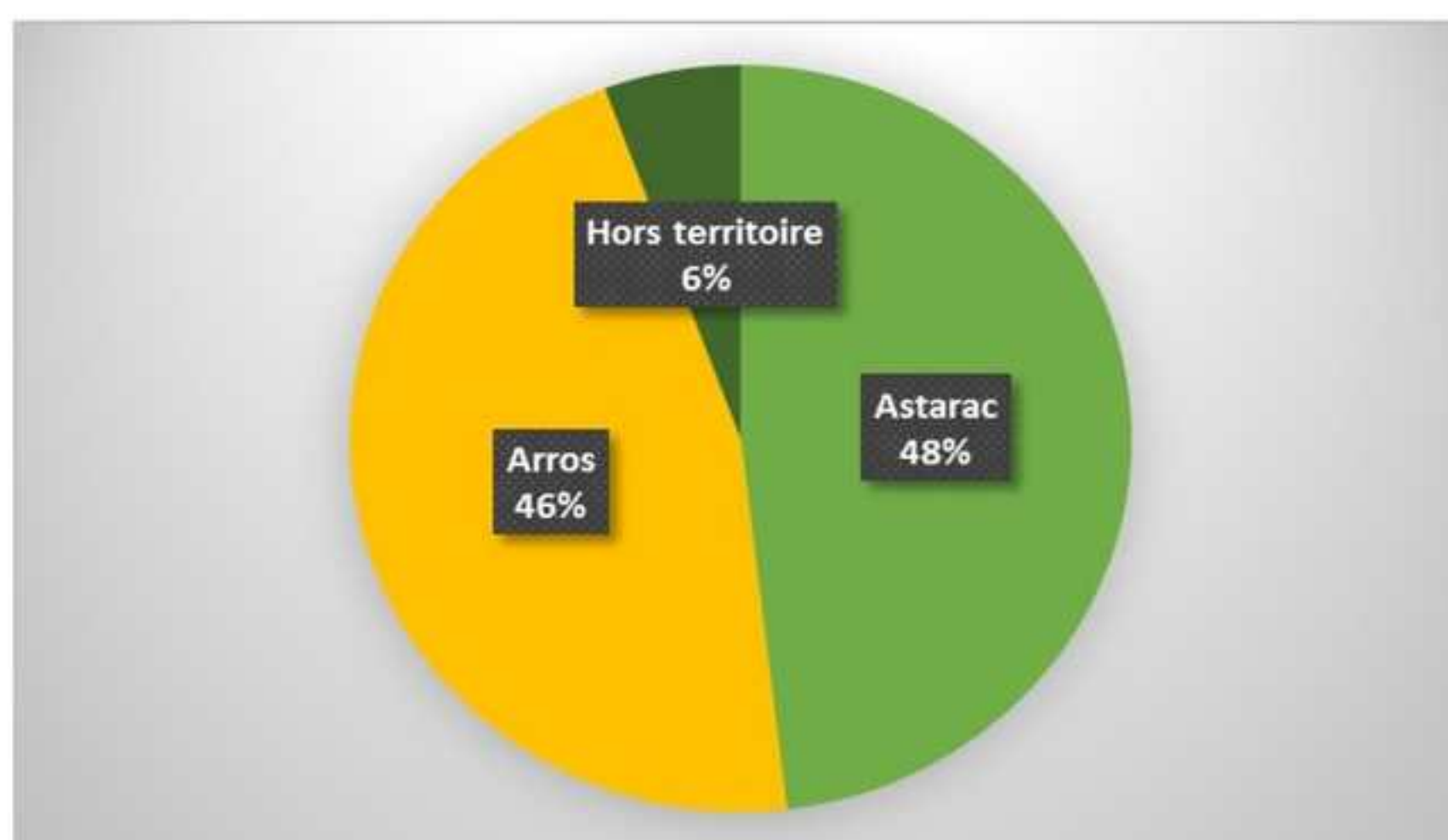
▪ Fréquentation ALSH Mercredi :

ALSH Mercredi	Enfants différents	Familles différentes	Moyenne journalière d'enfants
Villecomtal	53	41	18
Saint-Médard	53	38	15
TOTAL	106	79	33

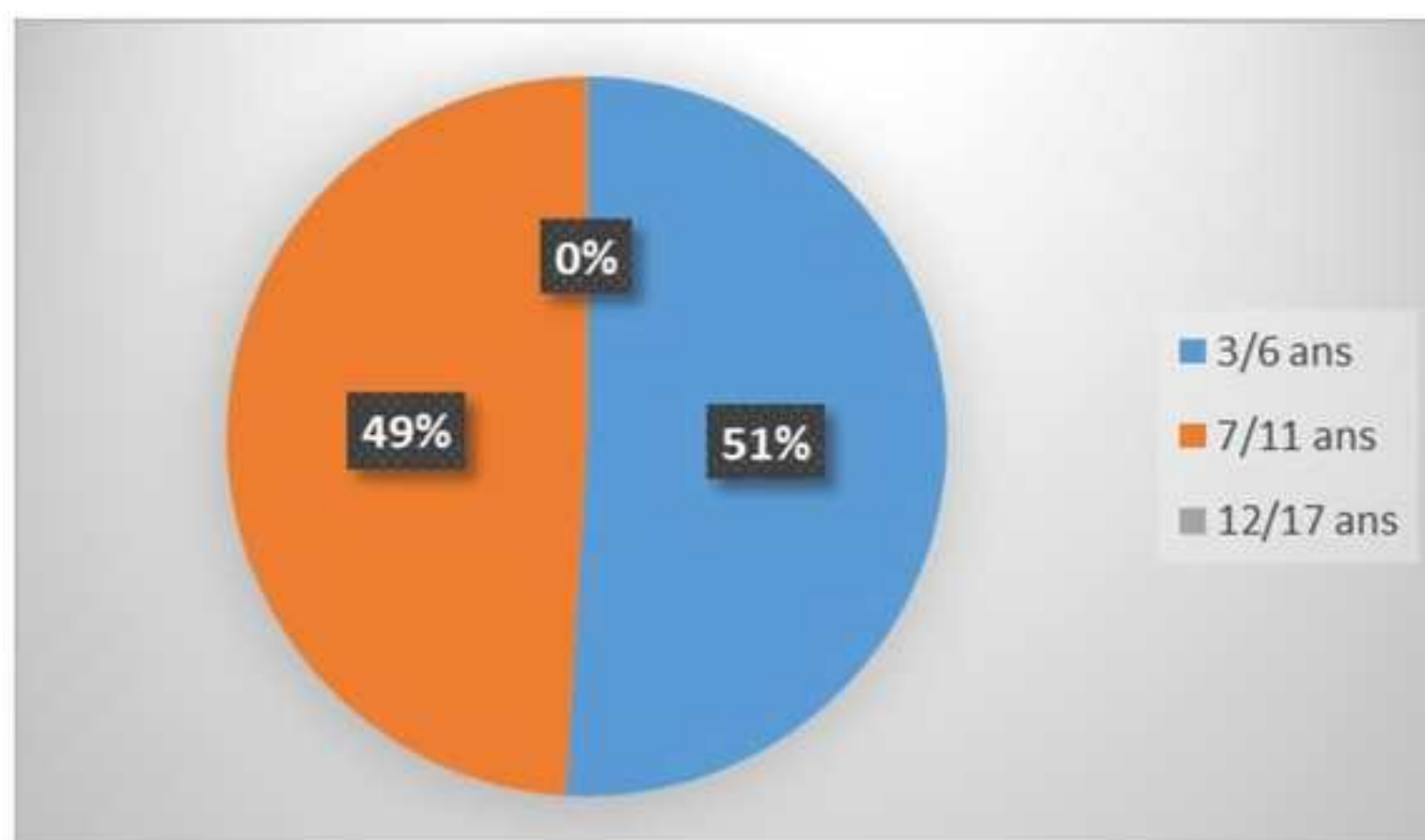
8,3 % des enfants du territoire ont fréquenté un des centres de loisirs du territoire le mercredi cette année.

▪ Changement d'organisation à partir du mois de septembre 2013 dû à la réforme des rythmes scolaires (école le mercredi matin).

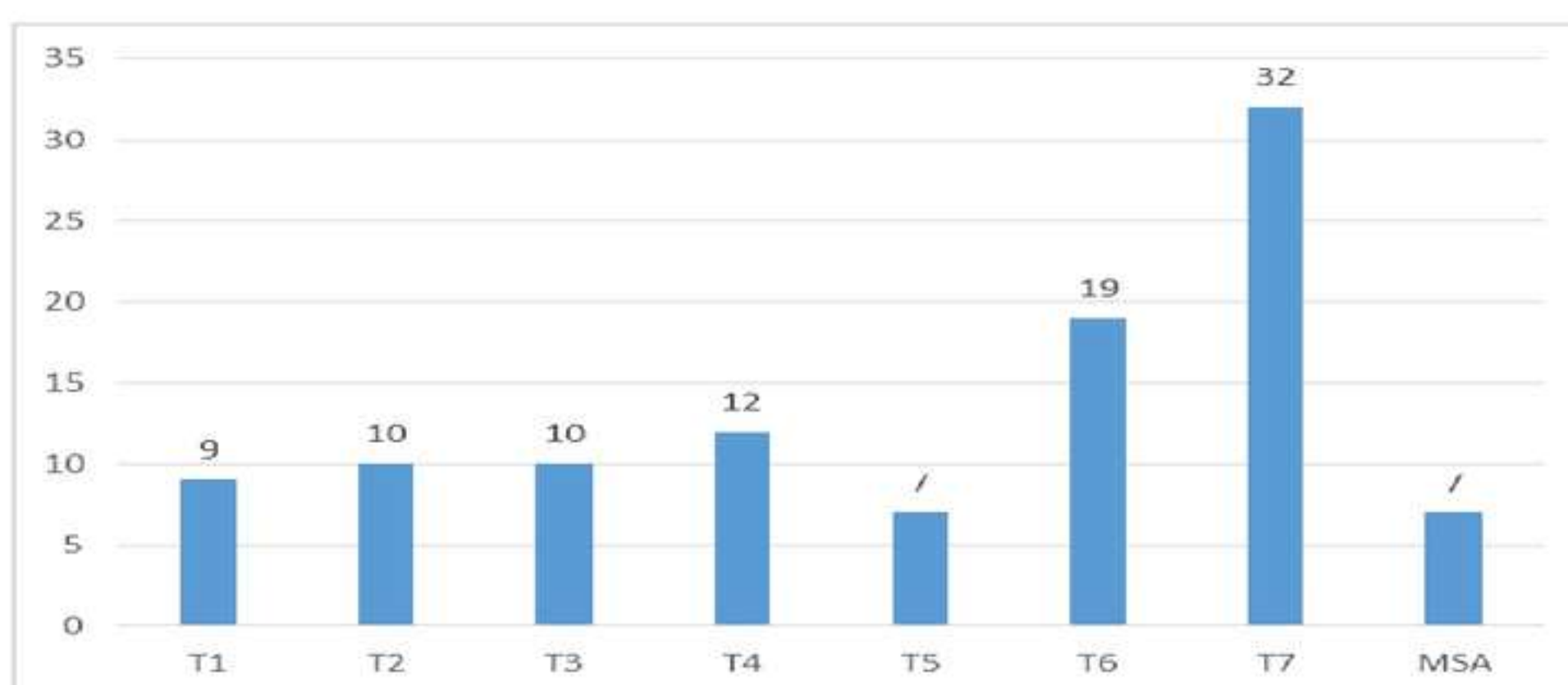
▪ Répartition des enfants par lieu de résidence



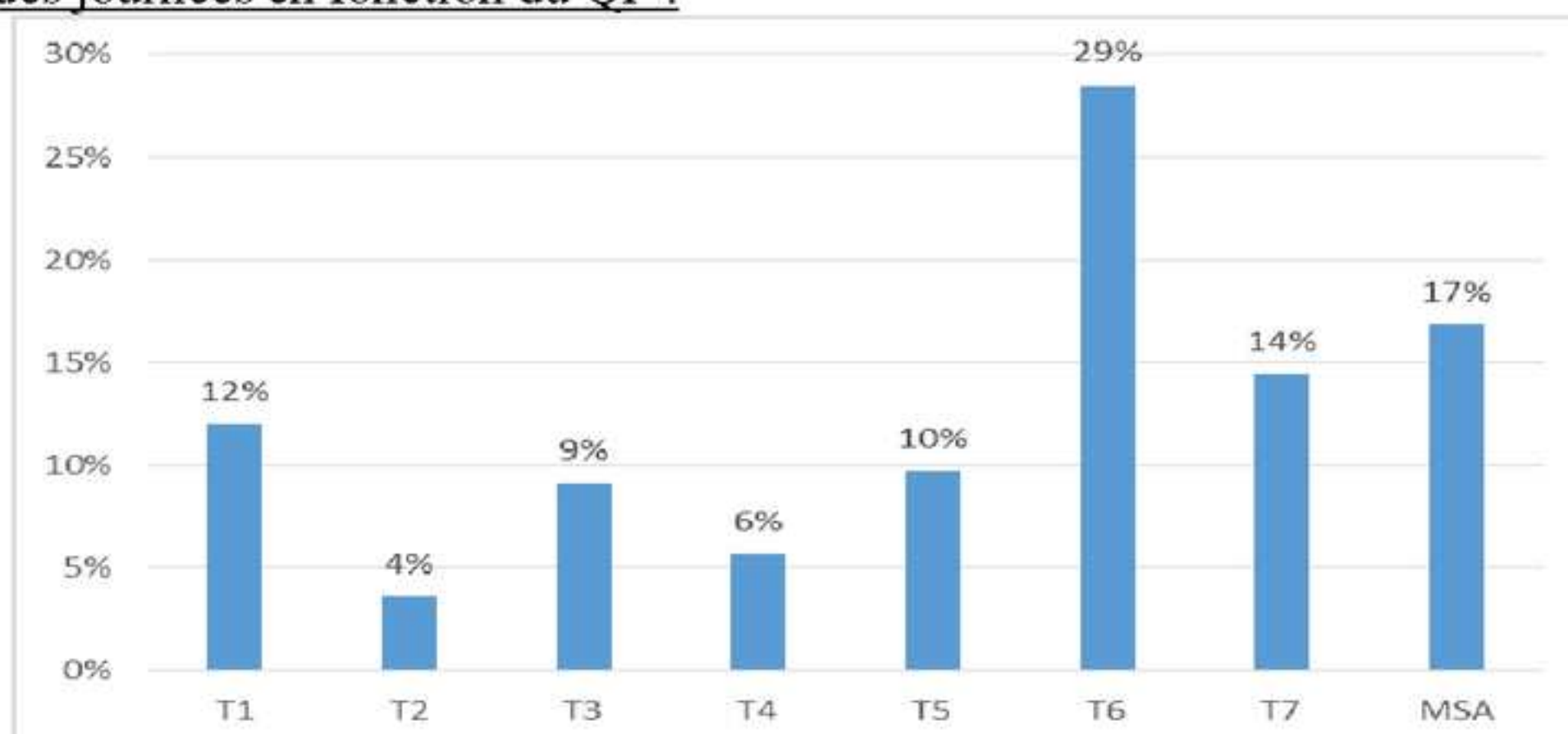
▪ Répartition par tranche d'âge



▪ Répartition des familles par quotient familial



▪ Fréquentation des journées en fonction du QF :



Le premier graphique fait apparaître le nombre d'enfants fréquentant nos services par rapport à leur quotient familial. Dans ce cas, le tableau nous indique clairement que nos services du mercredi touchent plus particulièrement les enfants des tranches T6 et T7.

Le second graphique fait apparaître la fréquentation par quotient. Les familles des tranches T6, T7 et MSA utilisent nos services de façon régulière sur plusieurs journées.

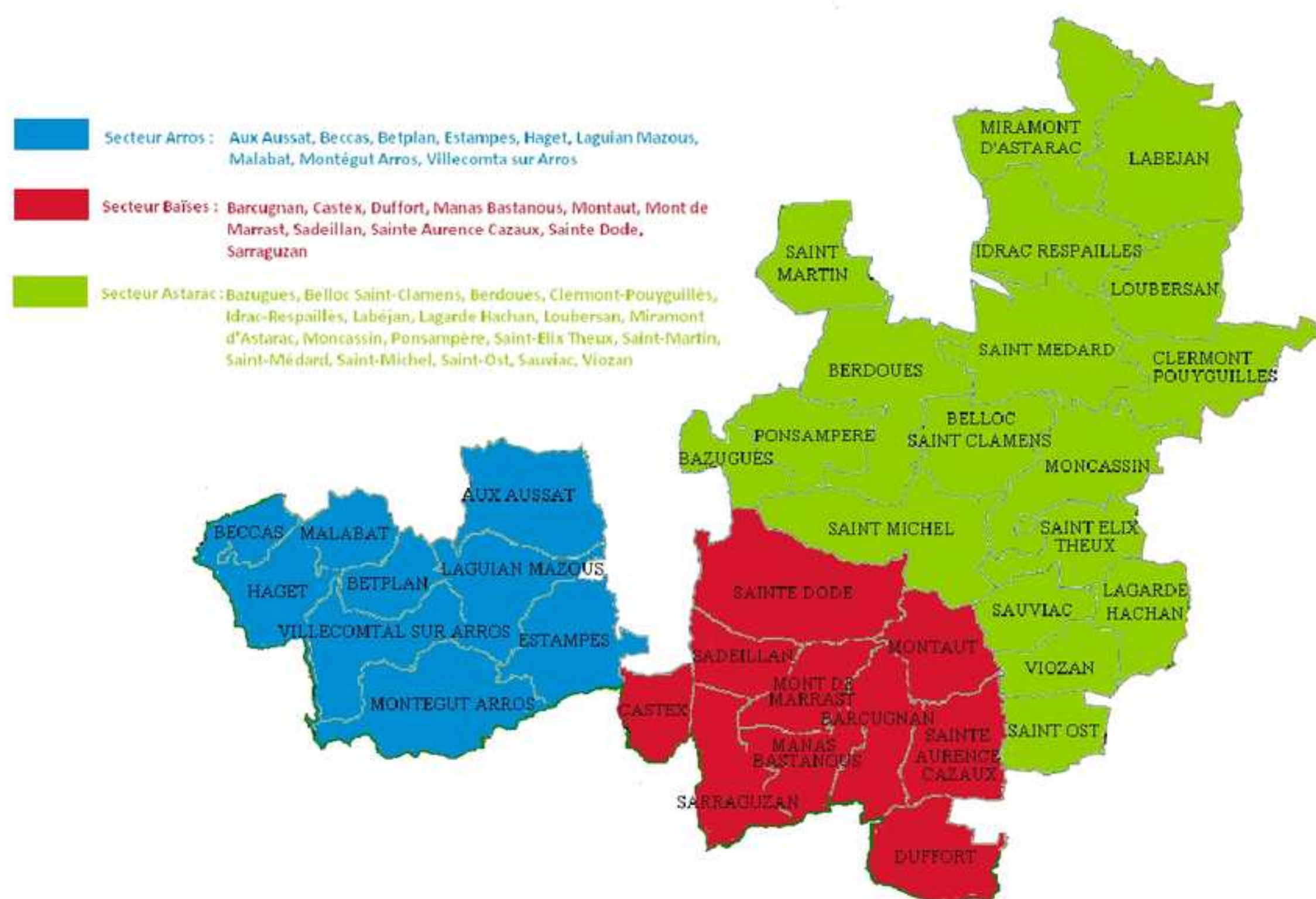
A ce jour, des familles souhaiteraient un tarif repas pour le mercredi afin de récupérer les enfants directement après le repas de façon à les amener aux activités de loisirs associatives en suivant.

C – LA LUDOTHEQUE

Le SAPLEJ : Service d'Accès à une Politique de la Lecture Et du Jeu

- Prêt de séries de livres aux enseignants
- Prêt de jeux et livres aux familles et à l'équipe éducative de la Communauté de Communes
- Permanences : Les mercredis après-midi tous les 15 jours et le mardi sur rendez-vous pour les enseignants
- Aucune commune n'a sollicité le SAPLEJ en 2014 pour des manifestations communales.
- 10 enseignants et 6 familles ont utilisé le service en 2014
- Suite à la faible fréquentation des familles, divers aménagements ont été apportés au 1er septembre 2014, notamment en termes de permanences.
L'intervention de l'animatrice sur les différents services Petite Enfance et Enfance Jeunesse permet de proposer les ressources à un plus grand nombre et de faire découvrir ce service.

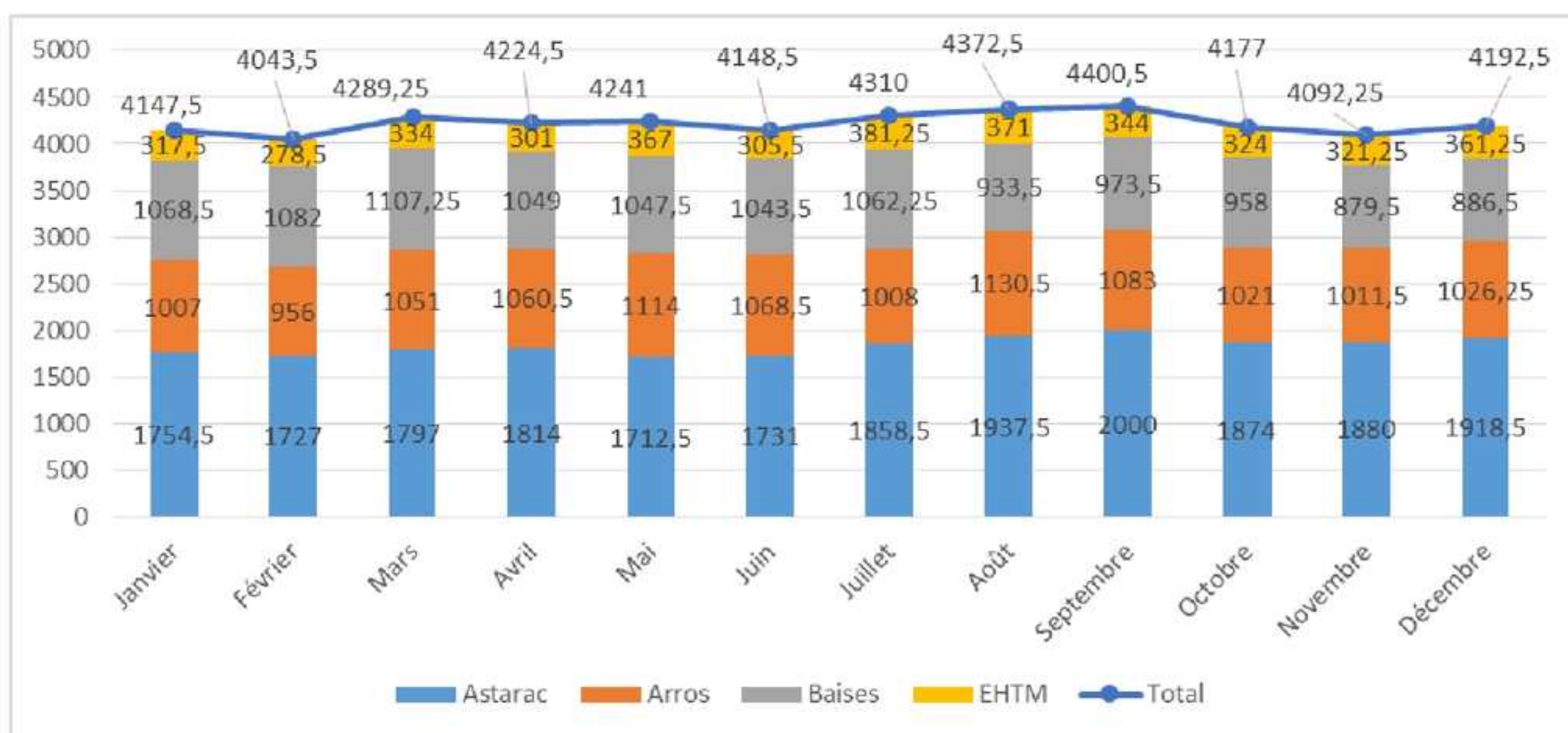
IV – LES SERVICES SAAD ET PORTAGE DE REPAS



A – LE SAAD (SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE)

- Le CIAS s'engage à offrir à tous les usagers, des prestations d'aide à domicile et d'aide à la personne un soutien à domicile, une préservation ou restauration de l'autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne, un maintien et un développement des activités sociales et des liens avec l'entourage dans le cadre de diverses prises en charge (APA, PCH, DSD, caisse de retraite, payant)
- Mise en place de la télégestion depuis le mois de mai. Augmentation d'heures d'intervention + 2,55 % avec néanmoins des difficultés pour recruter du personnel qualifié.
- Le tarif horaire 2014 reste identique à celui de 2013 : 19.98 €

▪ Heures effectuées S.A.A.D. en 2014 par secteurs /mois :

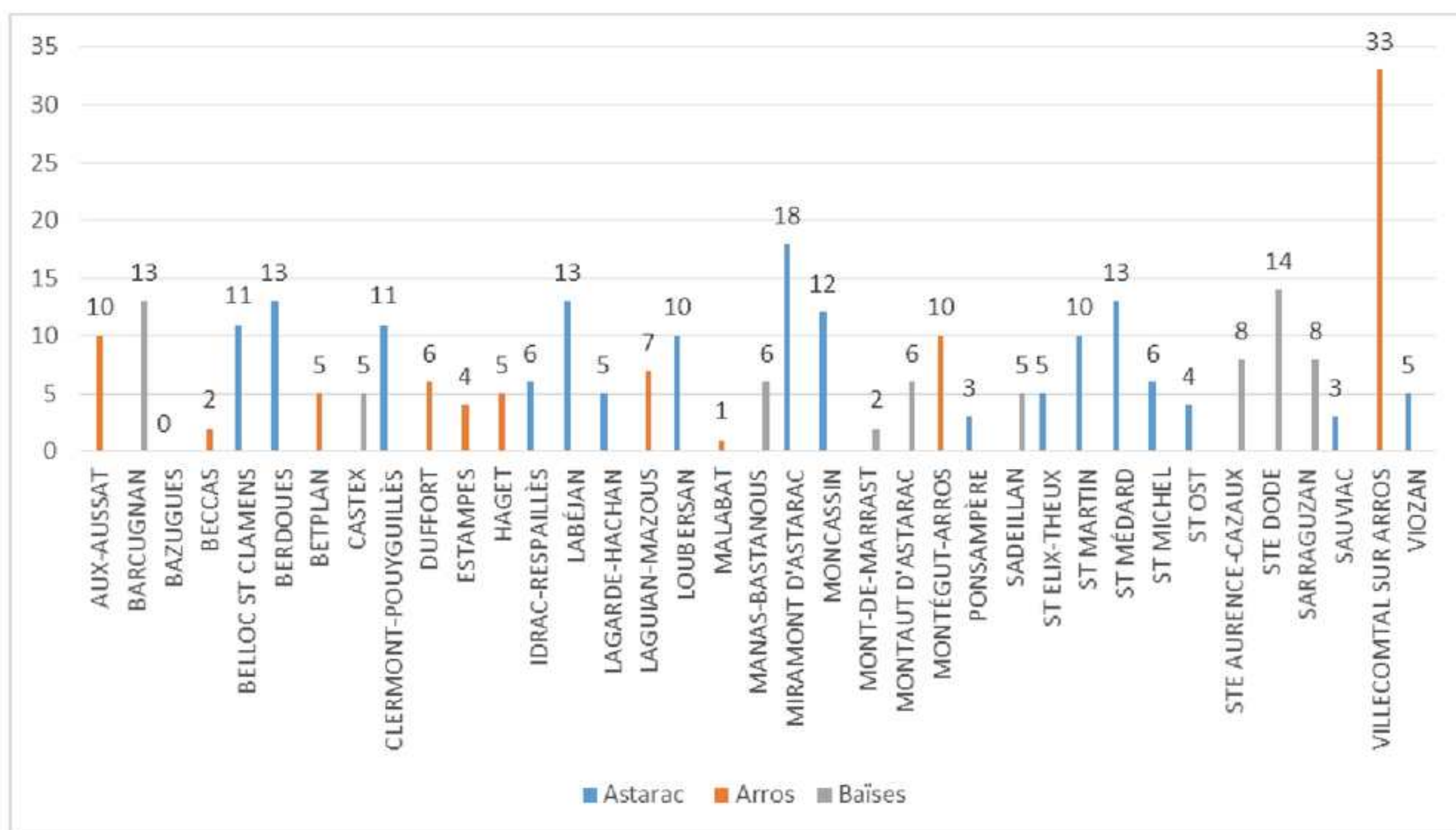


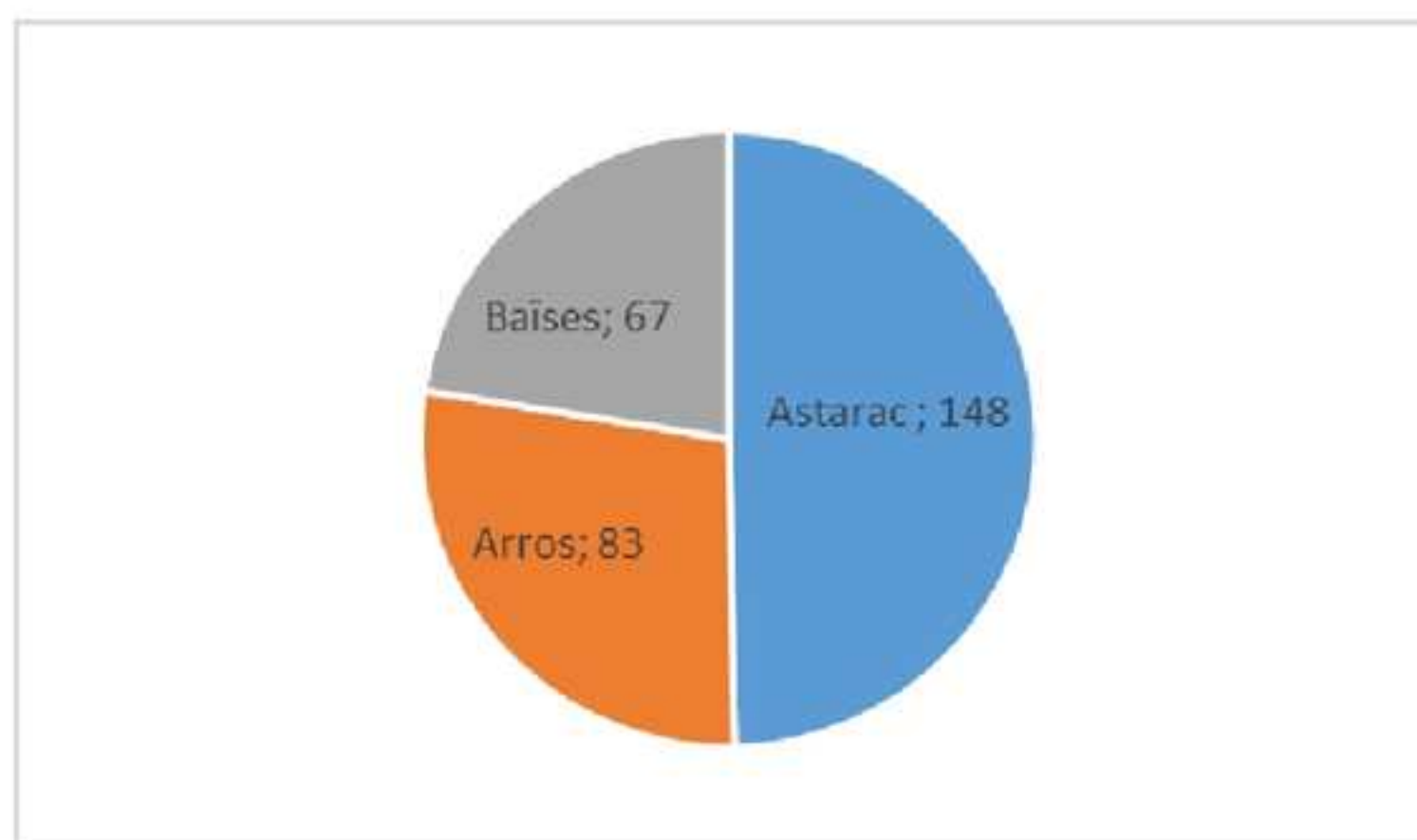
▪ Parmi les 3 secteurs seul celui de l'Astarac a connu une augmentation de 1728,50 h. Pour celui des Baïses c'est une baisse de 785,5 h, de même, baisse de 663,75 h sur l'Arros.

▪ Cette augmentation se traduit au niveau des heures APA. En effet, contrairement aux secteurs Arros et Baïses les prises en charge lourdes ne sont pas forcément assurées par le SSLAD.

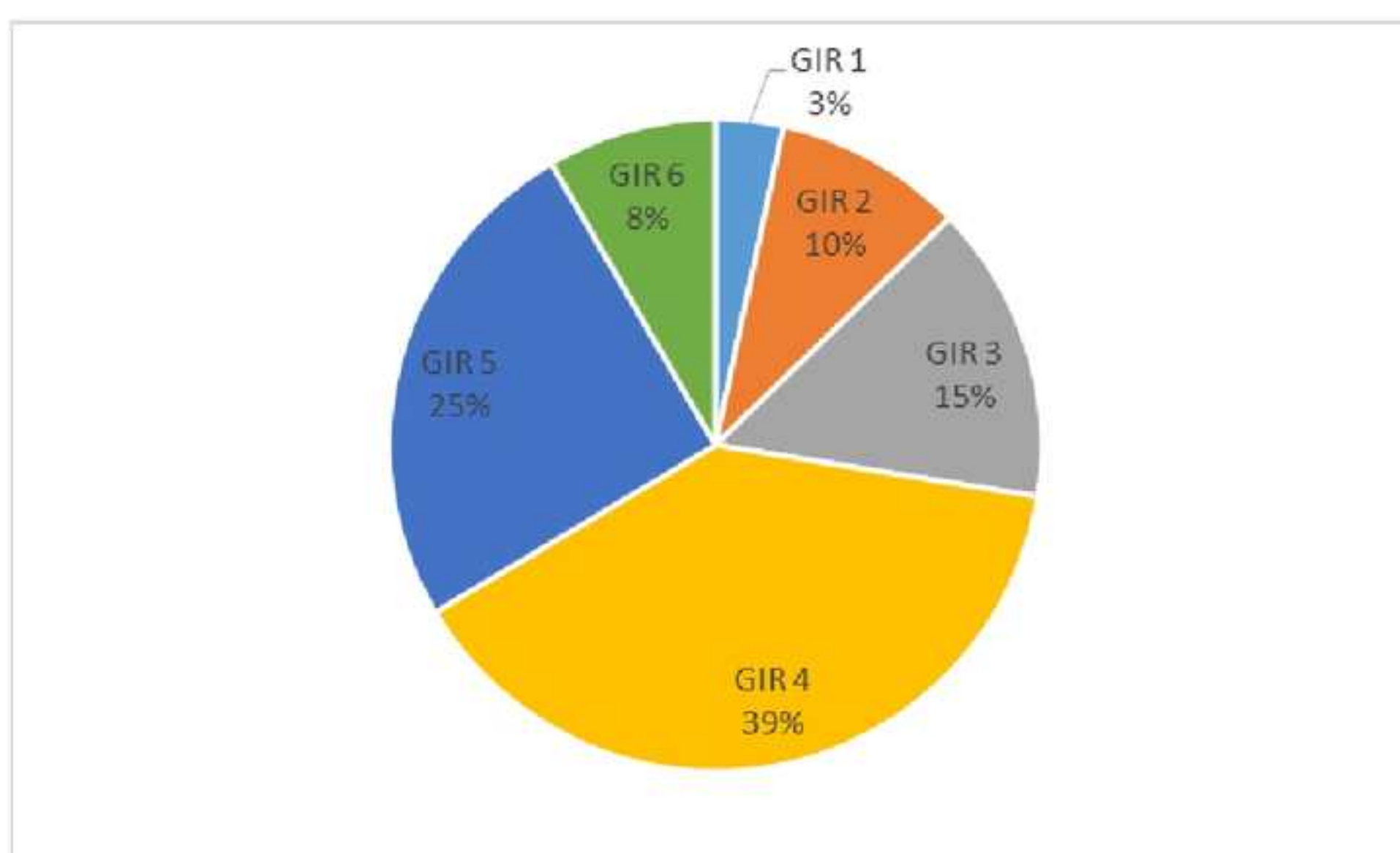
▪ Prise en charge de 298 usagers en 2014 contre 287 en 2013.

▪ Répartition des bénéficiaires SAAD par Commune :



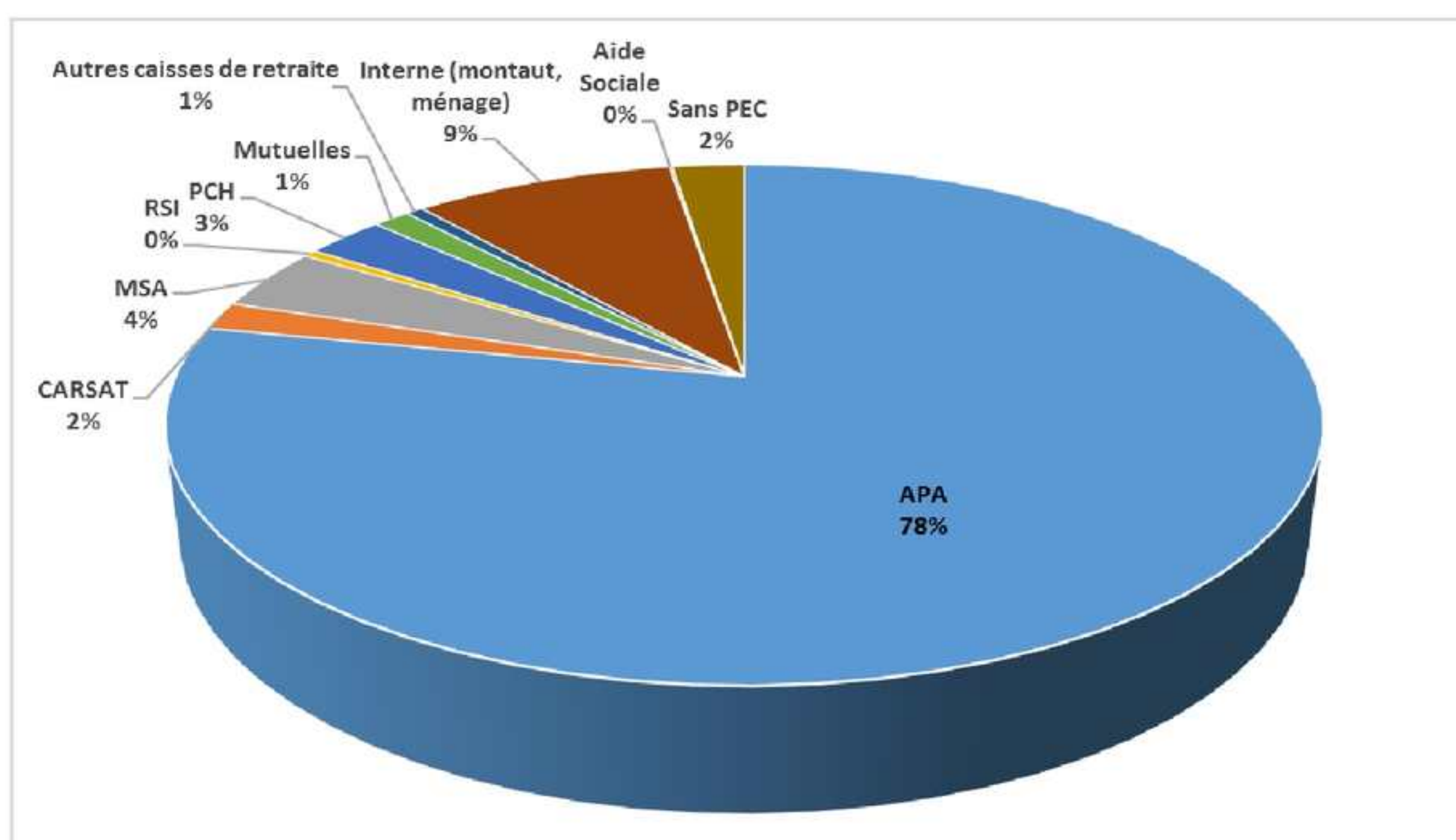


▪ Degré de dépendance des bénéficiaires :



Les G.I.R. 1/2/3/4 (plus fortes dépendances) représentent 67 % des bénéficiaires.

▪ Répartition des heures par caisse :



Le Conseil Général, via l'A.P.A., assure l'essentiel des prises en charge

- Augmentation des heures APA (+2079,50) due au degré de dépendance de plus en plus élevé.
- Baisse des heures au niveau des caisses de retraite, avec une participation financière de plus en plus faible et des prises en charge en volume horaire de moins en moins élevées.

■ Mise en place de la télégestion en 2014 :

La télégestion est effective depuis le mois de mai.

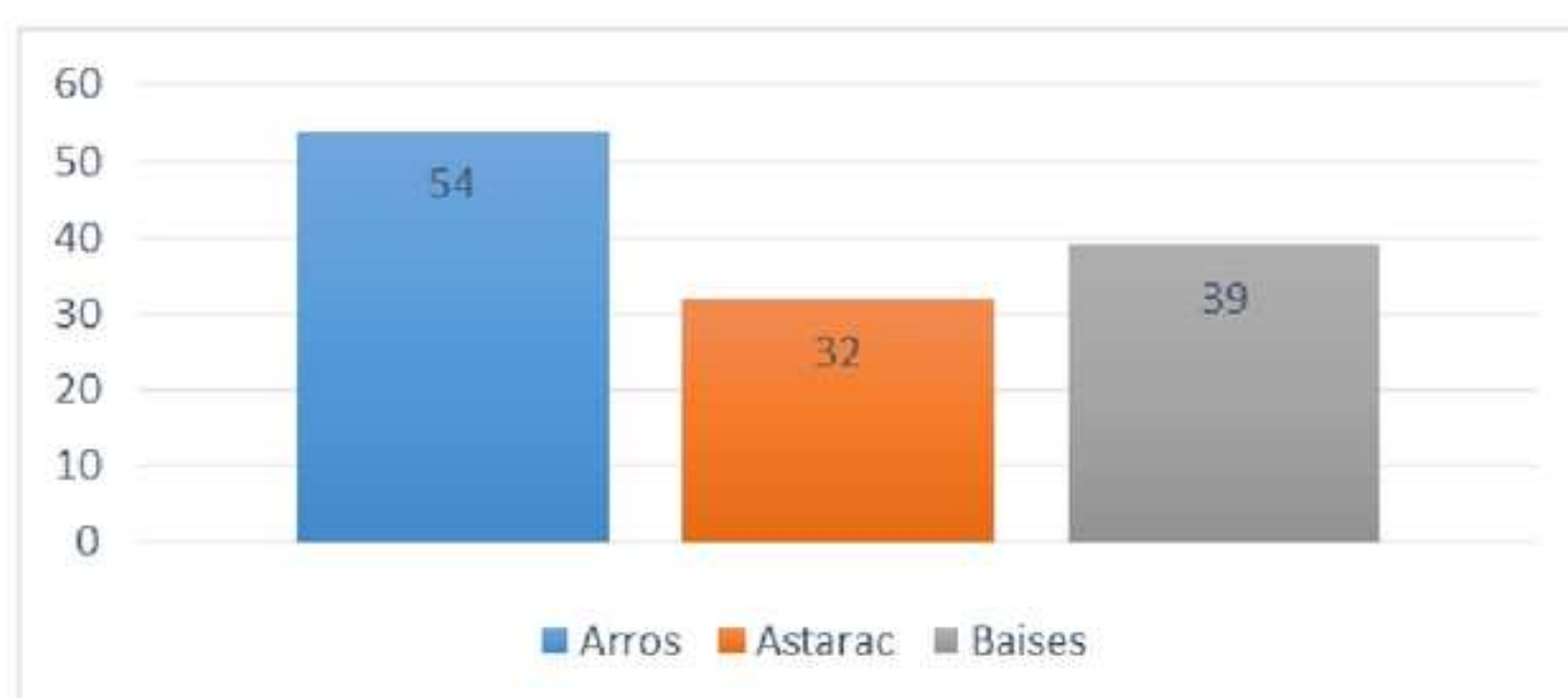
Tous les agents sociaux ainsi que le personnel administratif ont suivi une formation afin de faciliter la mise en place du système. Les familles ainsi que les bénéficiaires ont très vite adhéré à cette démarche.

■ Mutualisation des formations :

Mutualisation au niveau des formations avec le SAAD du CIAS Bastides et Vallons du Gers : rôles et limites des interventions des aides à domicile au mois de juin et aide à la toilette au mois de novembre. Ces formations sont très enrichissantes : échanges des pratiques, cohésion de l'équipe ...



■ Les visites à domicile des responsables de secteurs :



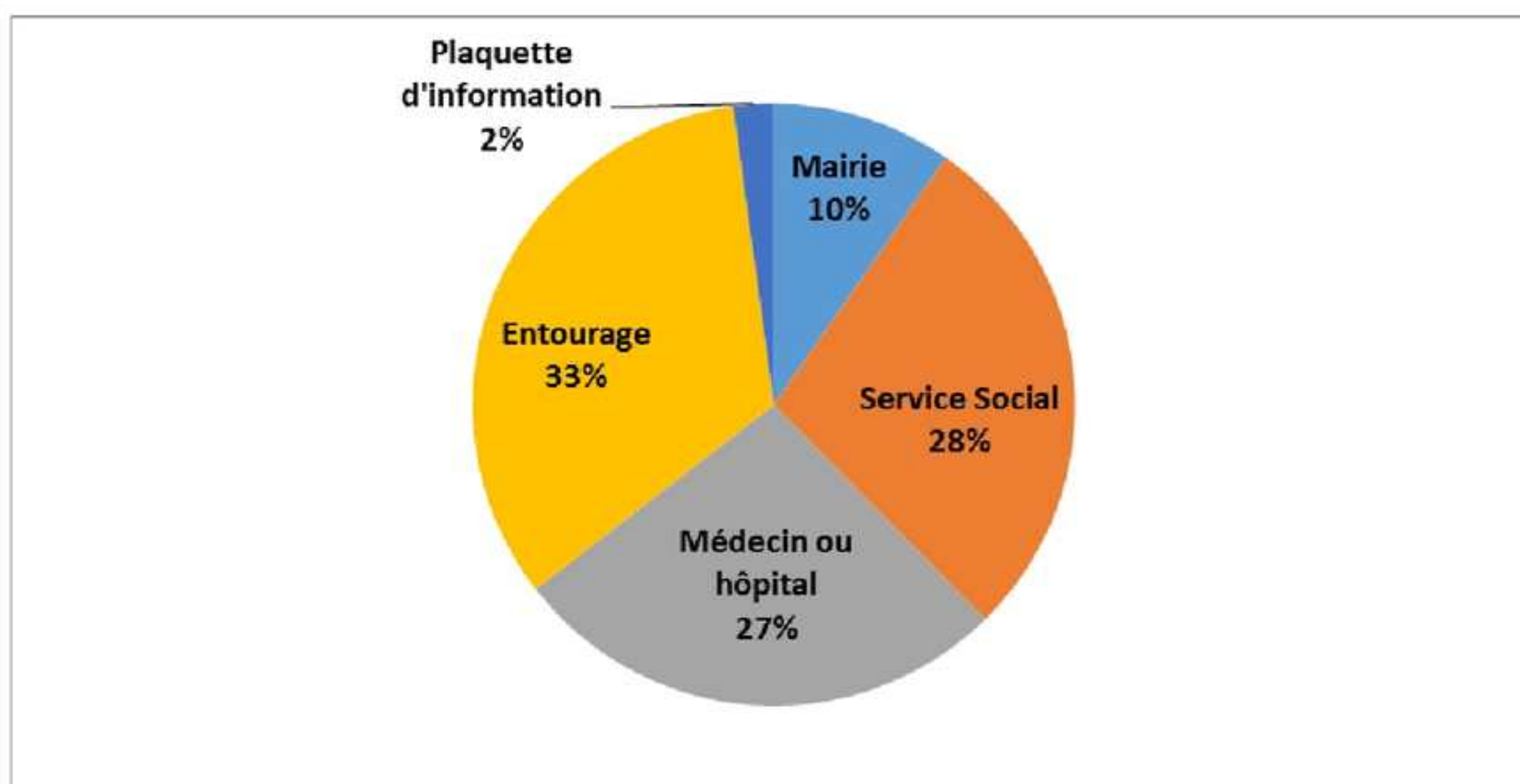
Action à développer en 2015 sur le secteur Astarac au prorata du nombre de bénéficiaires.

■ Projets 2015 :

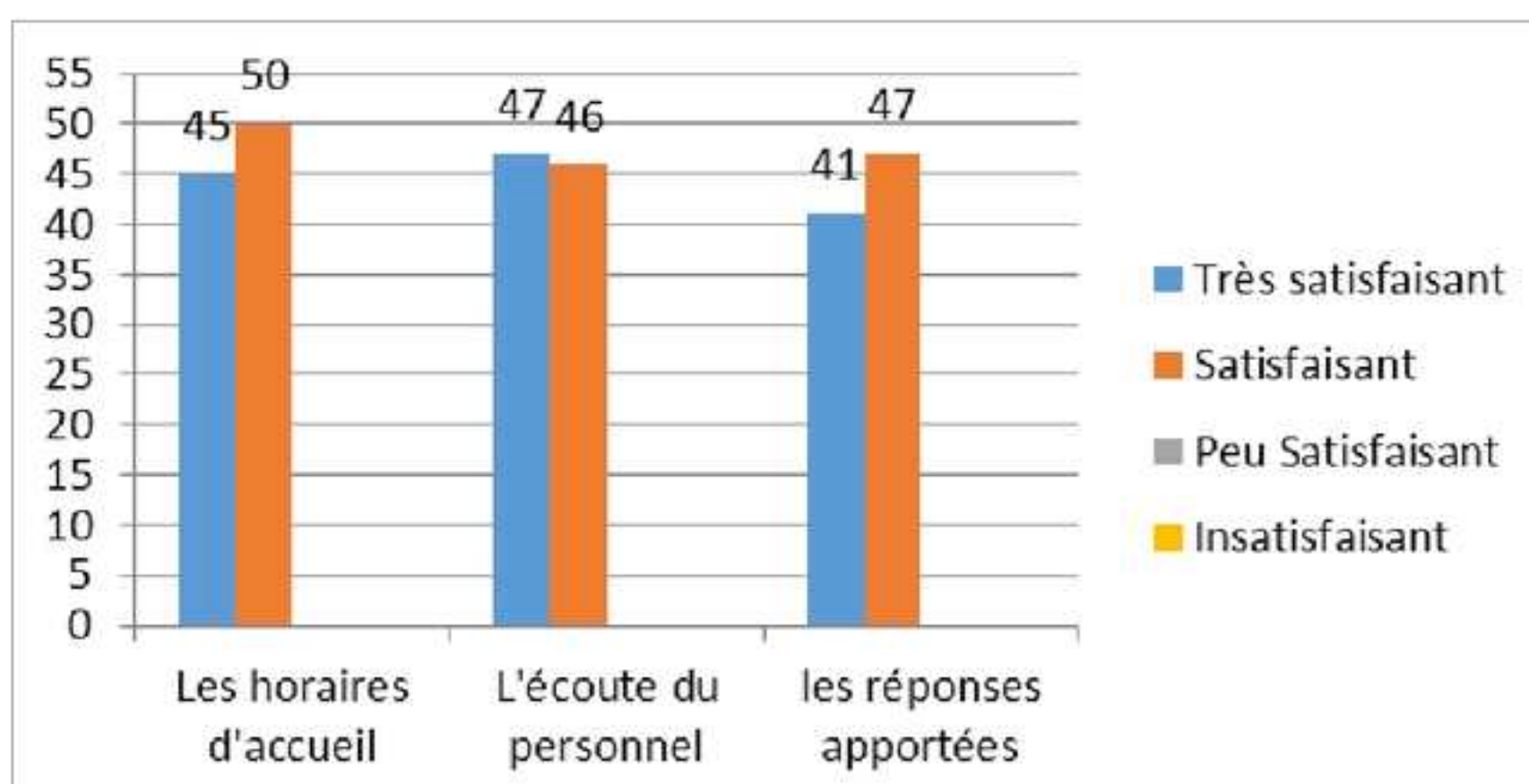
- Re conduite des groupes de parole : interventions d'une psychologue une fois par trimestre.
- Après les excellents retours des agents, nous engageons une nouvelle mutualisation au niveau des formations avec la SAAD de Bastides et Vallons du Gers.
- Mise en place d'un programme nutrition en partenariat avec la CARSAT : ce programme se compose de 3 cycles :
 - Equilibrer les repas
 - Acheter à petit prix
 - Savoir lire les étiquettes des produits (chaque cycle étant dispensé par une diététicienne)
- Maintien des réunions mensuelles par secteur

■ Résultat de l'enquête de satisfaction 2014

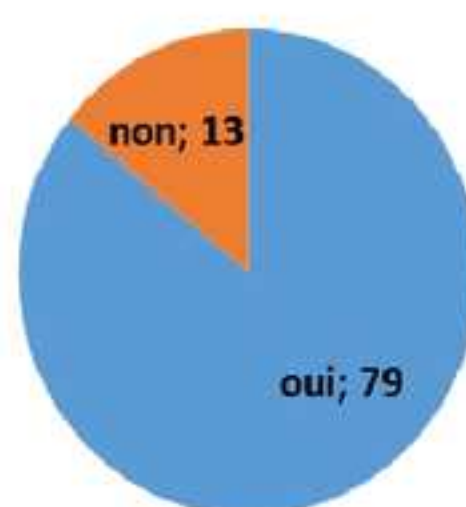
1 – Comment avez-vous connu le service ?



2 – Quel est votre avis sur l'accueil

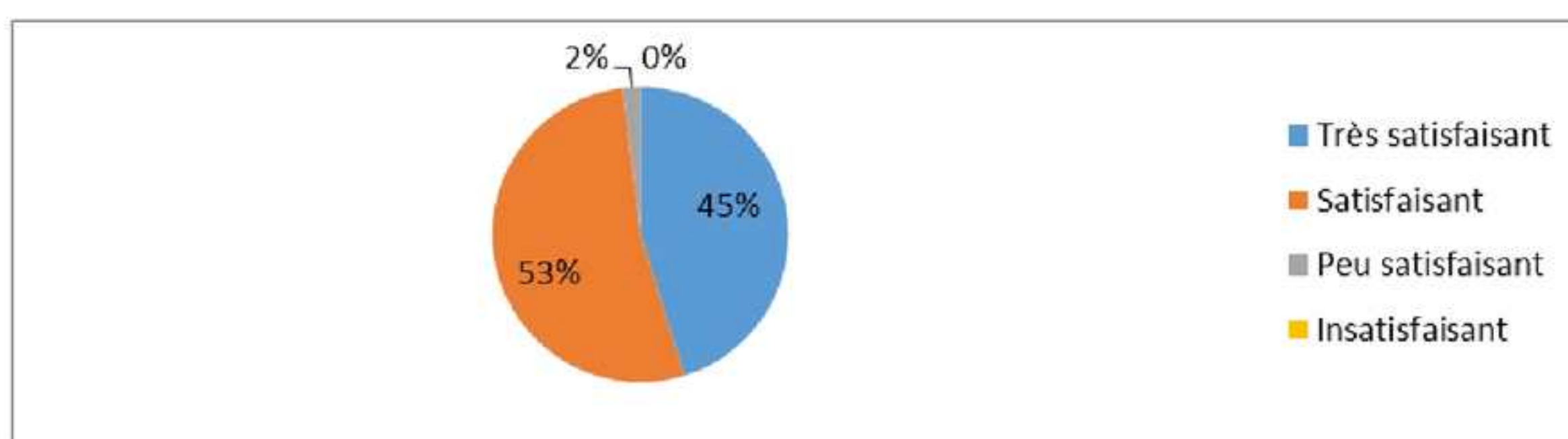


3 – Une étude de vos besoins à domicile a-t-elle été réalisée ?

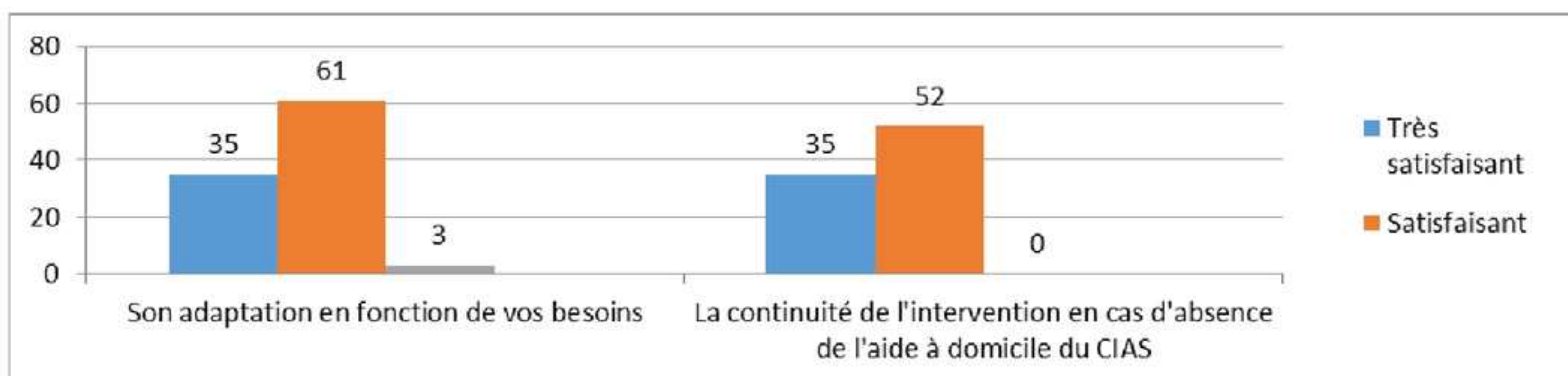


100% des personnes ayant reçu une visite à domicile sont satisfaites et disent avoir été bien comprises.

4 – Quel est votre avis sur le travail réalisé à votre domicile ?

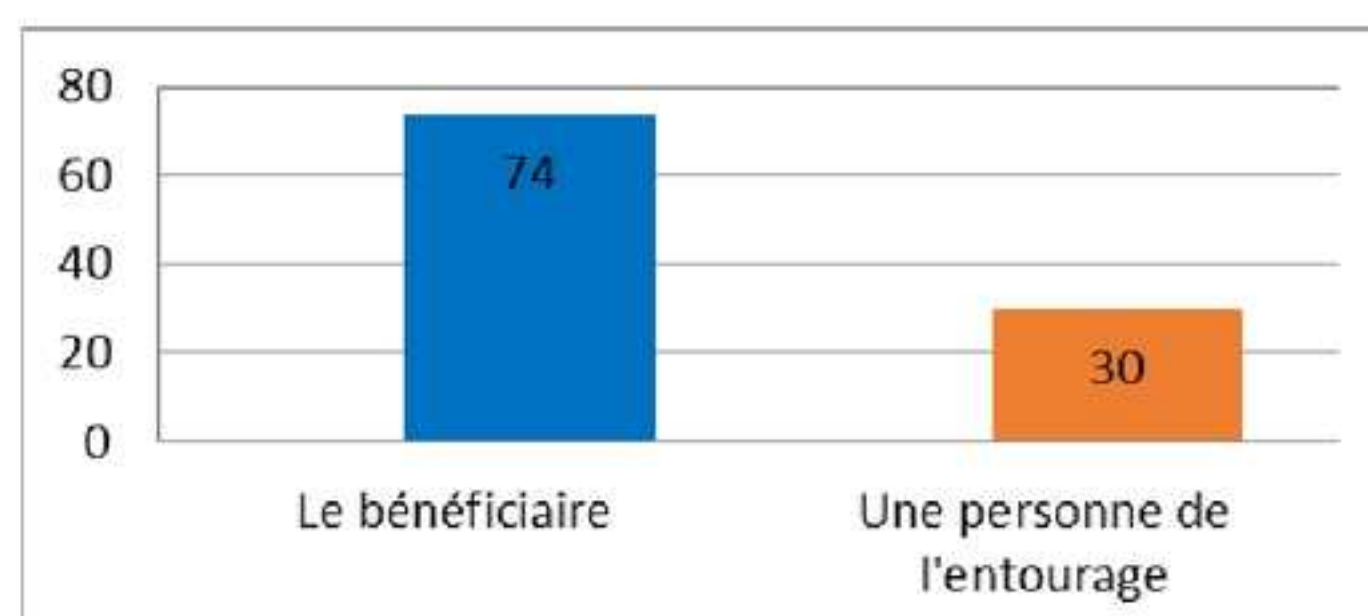


5 – Que pensez-vous du service apporté ?



Bonne articulation entre les différentes aides à domicile et différents intervenants (médecins, infirmières, kiné, ...)

6 – Qui a répondu à ce questionnaire ?



B – LE PORTAGE DE REPAS

- Livraison d'un repas froid (pouvant être adapté aux régimes sans sel et/ou sans sucre) par jour par personne, 7 jours sur 7.
- Les repas sont confectionnés à la cuisine centrale de la maison de retraite de Masseube
- 30 personnes ont bénéficié de ce service en 2014.
- Les tarifs en 2014 :

Personne Seule		Couple	
Prix unitaire	Ressources	Prix unitaire	Ressources
7,55 €	Revenus inférieurs à 800 € mensuels	7,55 €	Revenus inférieurs à 1200 € mensuels
8,57 €	Revenus entre 800 € et 1200 € mensuels	8,57 €	Revenus entre 1200 € et 1800 € mensuels
9,60 €	Revenus supérieurs à 1200 € mensuels	9,60 €	Revenus supérieurs à 1800 € mensuels

Pour information Tarifs 2015 :

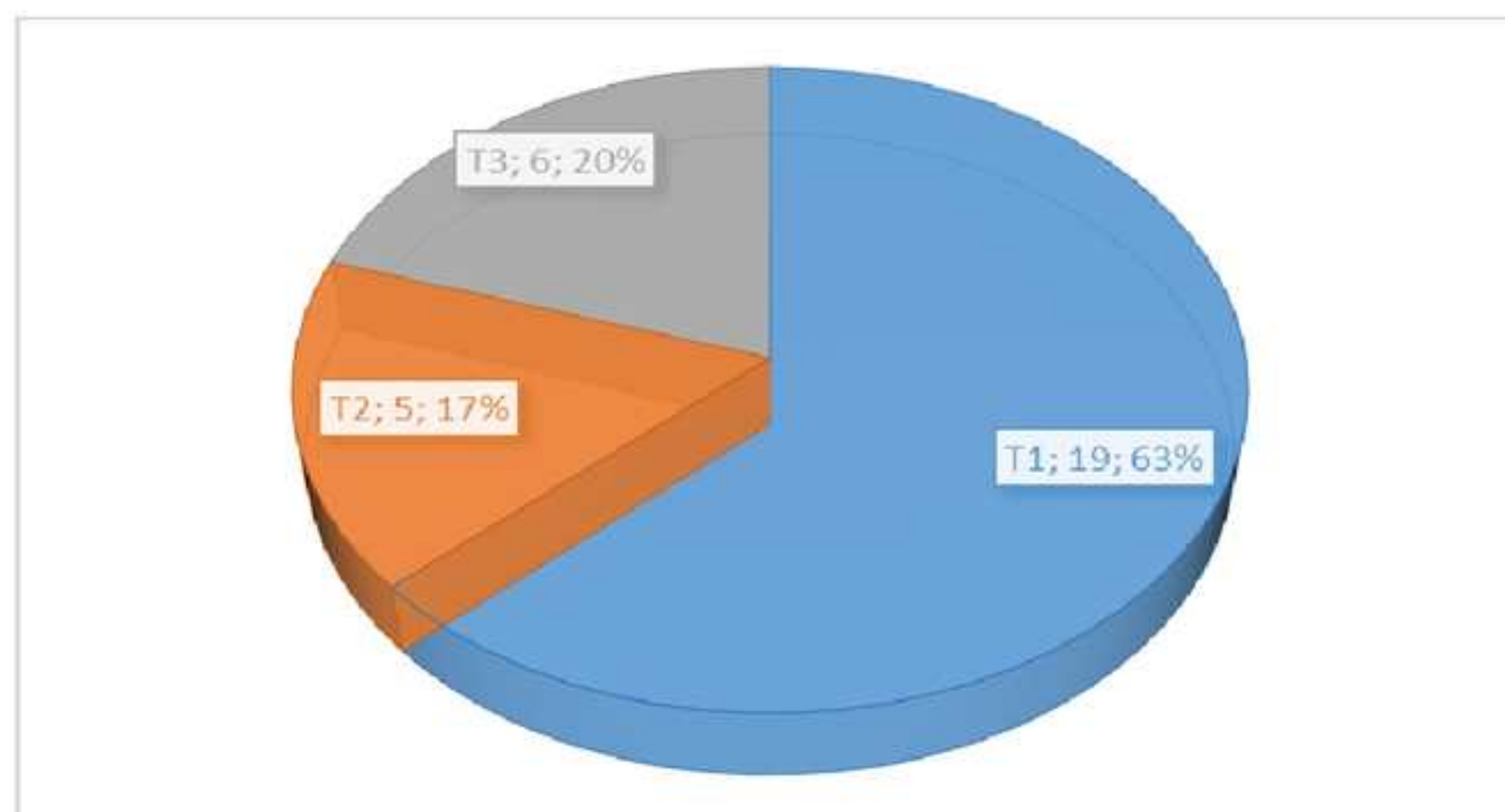
Personne Seule		Couple	
Prix unitaire	Ressources	Prix unitaire	Ressources
9,00 €	Revenus inférieurs à 1000 € mensuels	9,00 €	Revenus inférieurs à 1600 € mensuels
10,18 €	Revenus supérieurs à 1001 € mensuels	10,18 €	Revenus supérieurs à 1601 € mensuels

▪ Nombre de bénéficiaires par tranche de tarif :

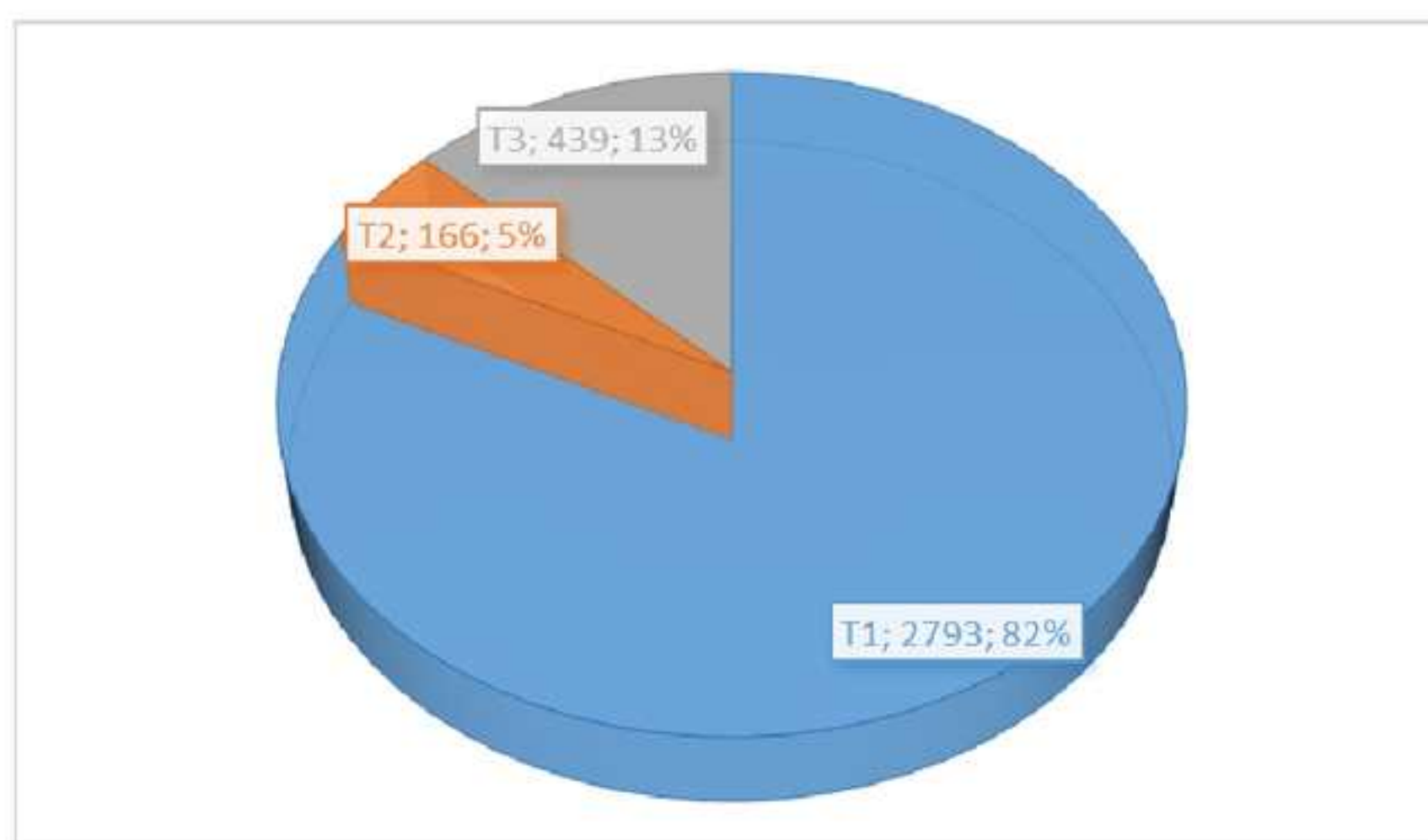
T1 = 7,55 €

T2 = 8,57 €

T3 = 9,60 €



▪ **Nombre de repas commandés par tranche :**

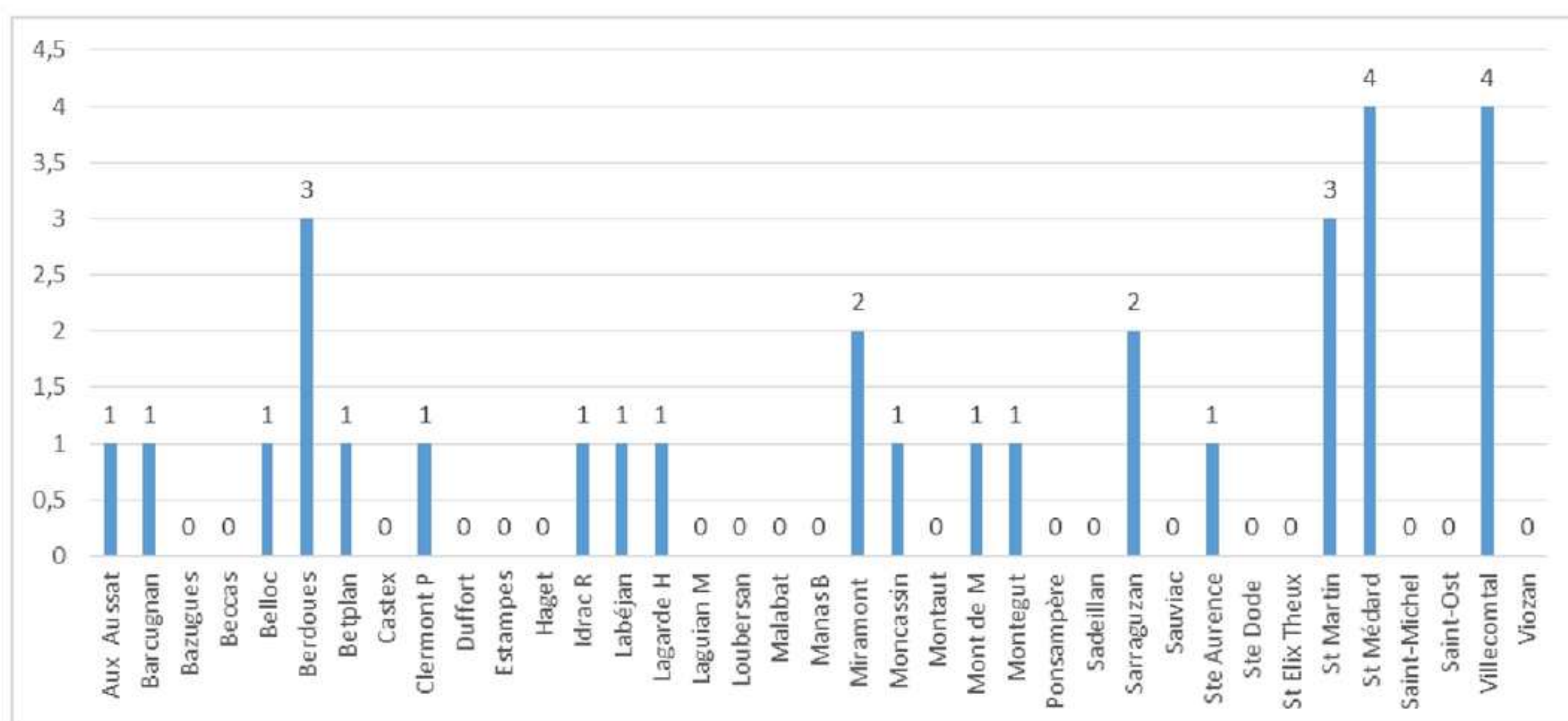


▪ **Comparatif d'utilisation du service entre 2013 et 2014 :**

	Nombre de repas	Nombre de bénéficiaires
2013	3712	35
2014	3398	30

On remarque une légère baisse en 2014 et notamment des bénéficiaires de la tranche T2.

▪ **Nombre de bénéficiaires par commune :**



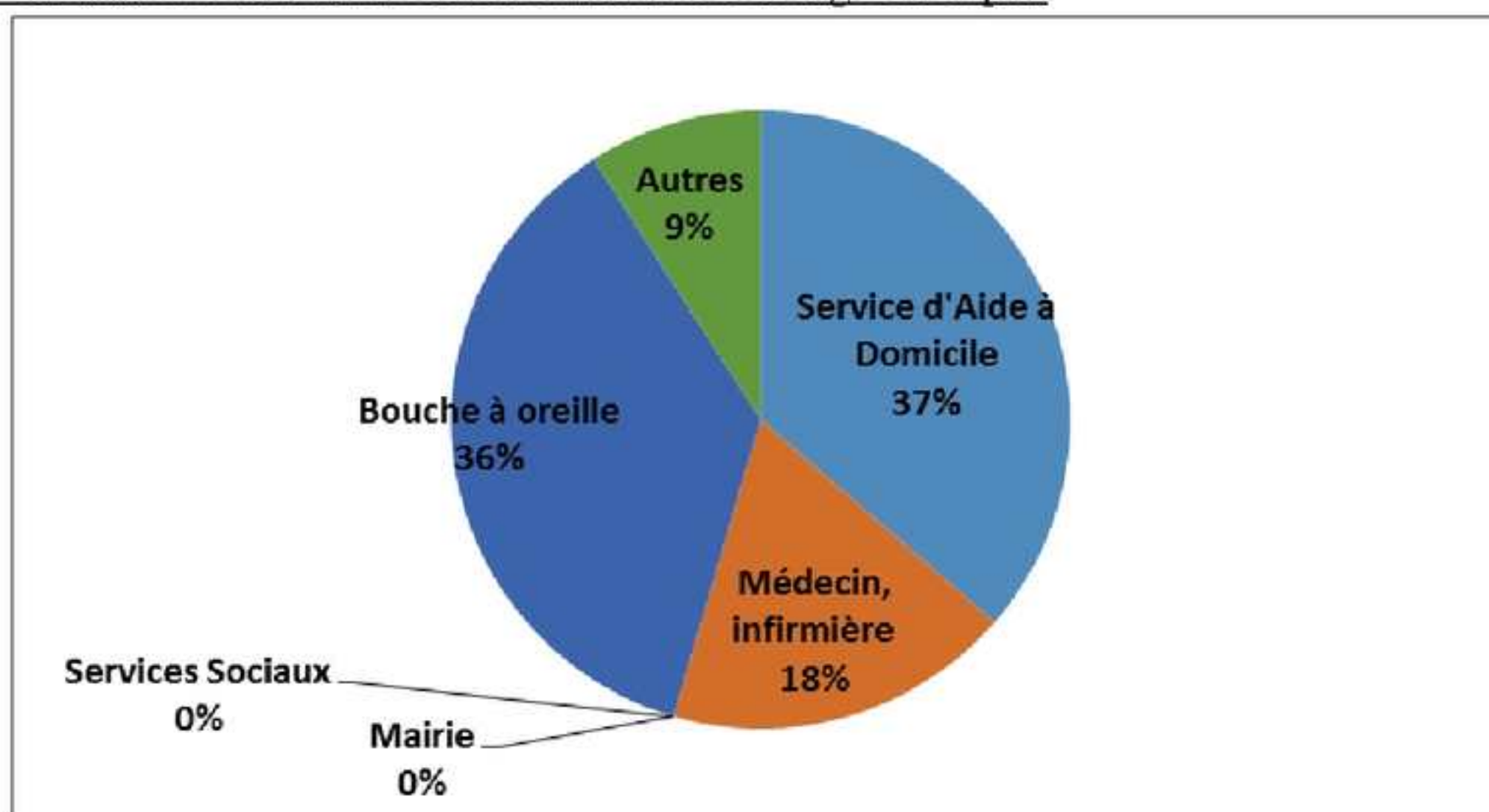
- 10 bénéficiaires font appel au service tous les mois, ce qui représente 228 repas. En plus de cela viennent se rajouter les demandes temporaires : retour hospitalisation, absences des aidants.
- Nette augmentation des repas au niveau de la première tranche (7,55) + 460 repas, par rapport à 2013.
- La majeure partie des bénéficiaires, faisant appel au service, étant des retraités agricoles, corrobore l'augmentation de la première tranche.

- Tous les trimestres une commission « Menus » se tient à Val de Gers durant laquelle sont discutés les points positifs et négatifs des menus (qualité, quantité, présentation, ...).

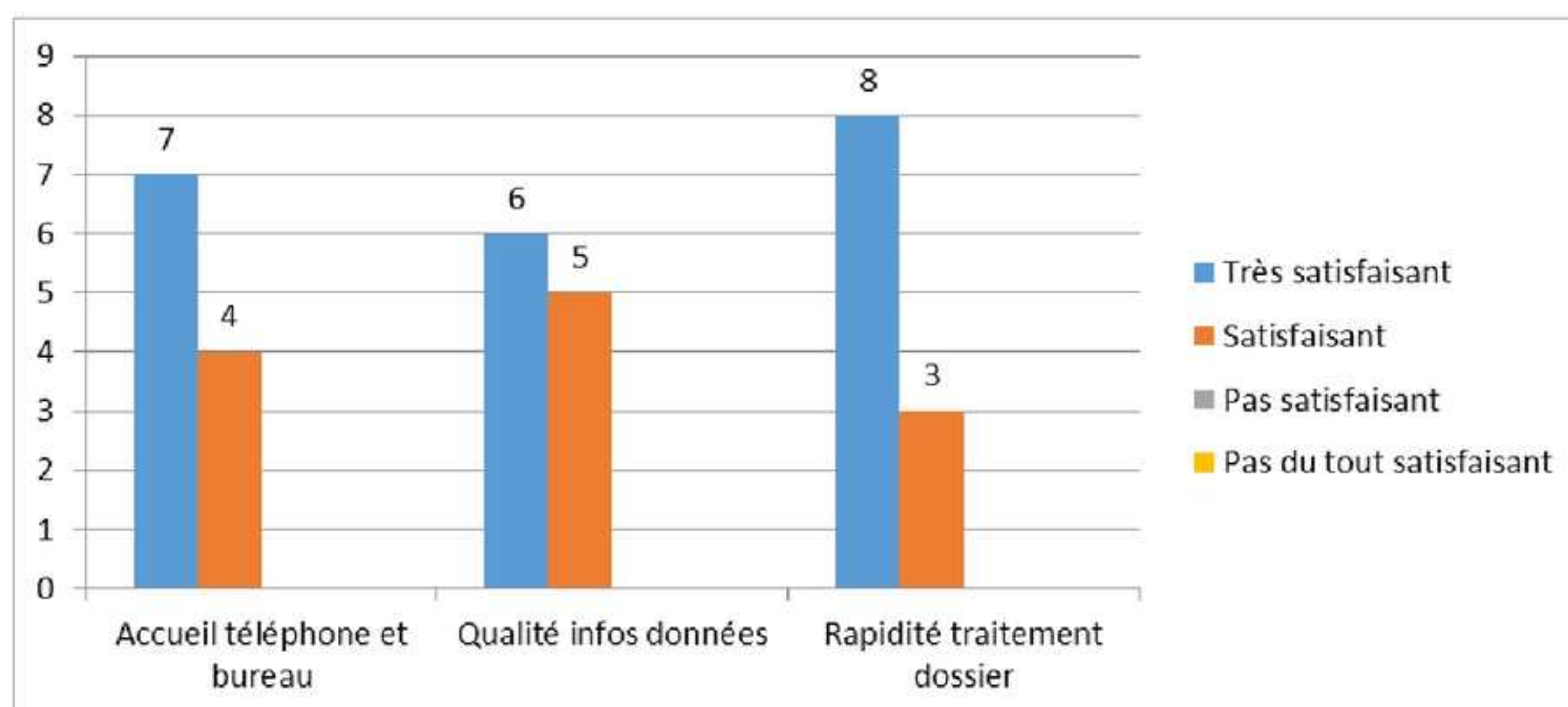
■ Résultats de l'enquête de satisfaction 2014 :

11 réponses au questionnaire sur 25 bénéficiaires (44 %)

1 – Comment avez-vous connu le service Portage de repas

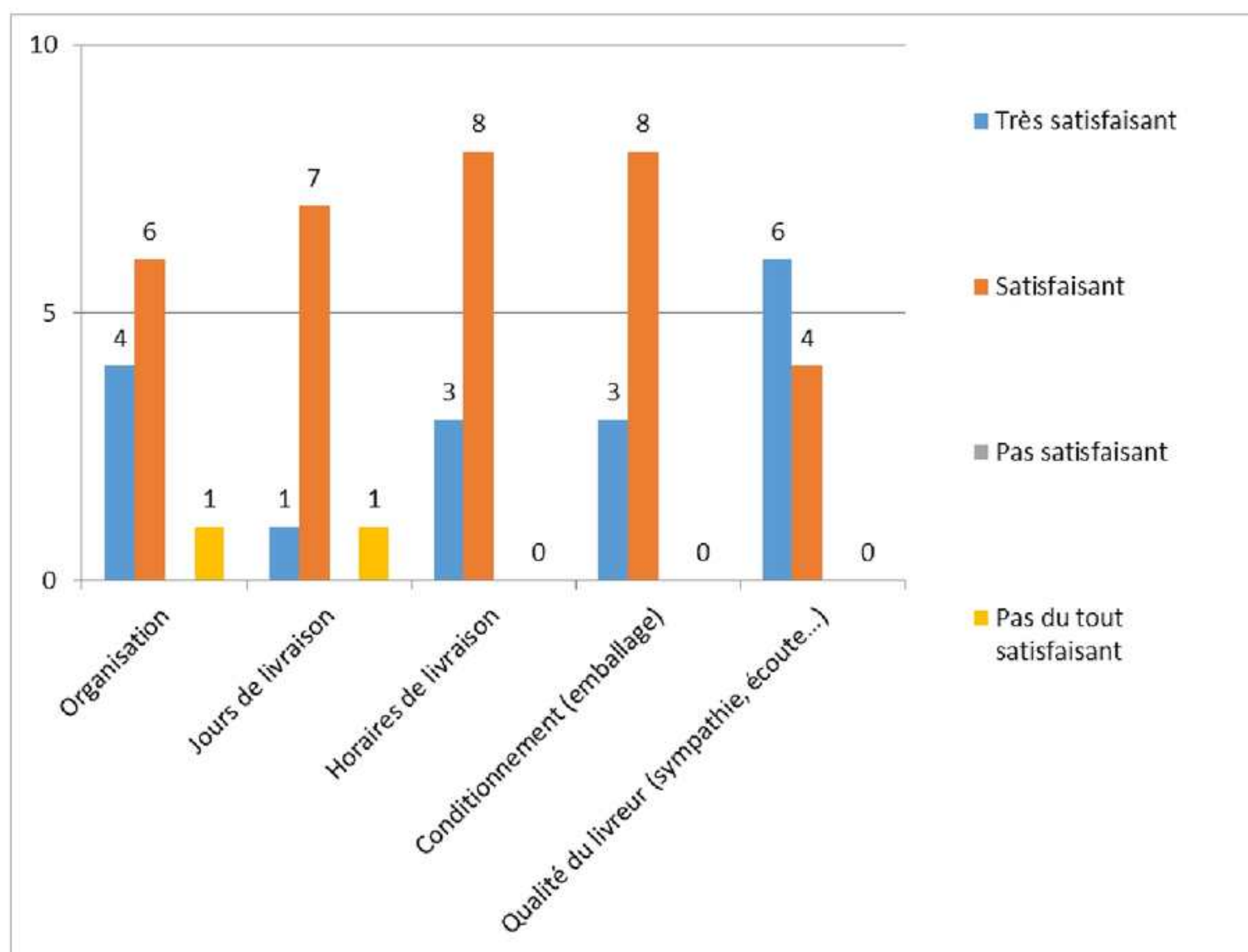


2 – Satisfaction du Service administratif

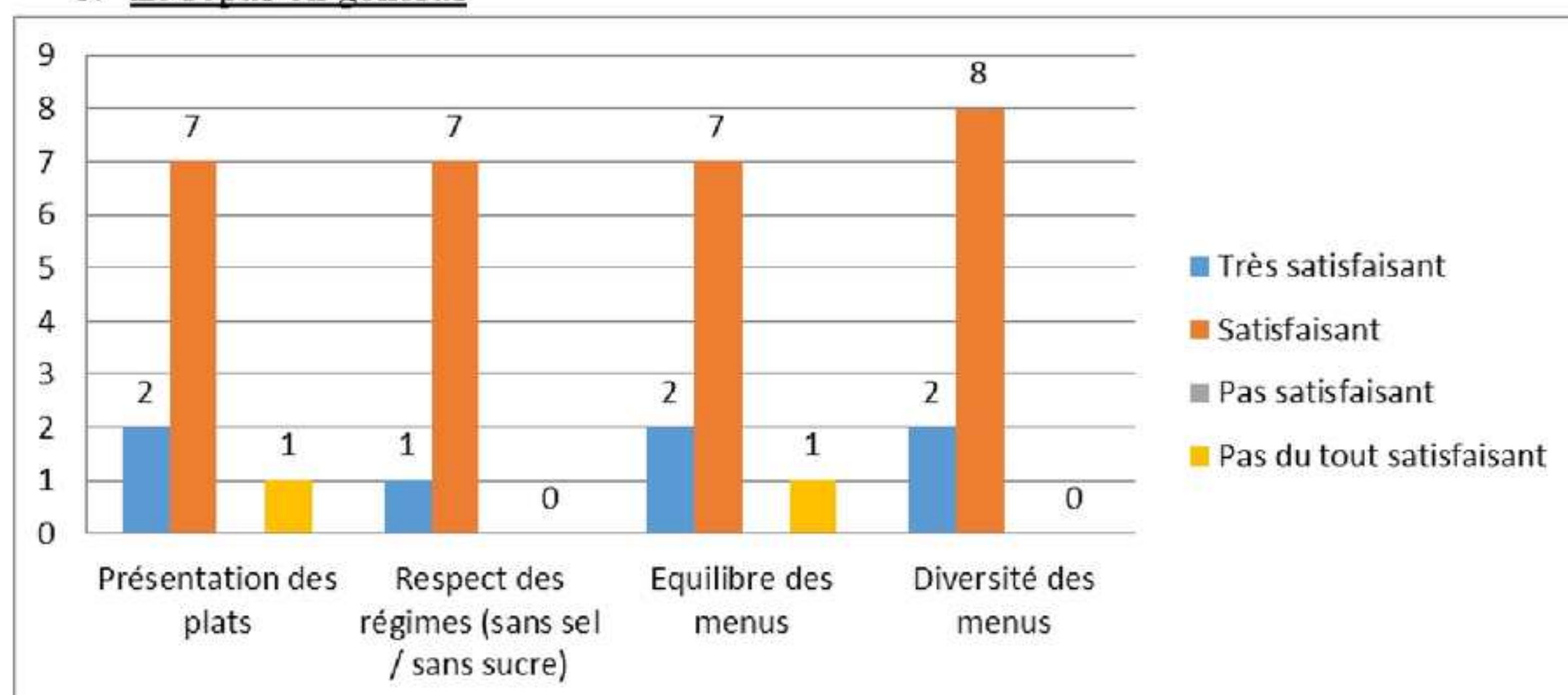


3 – Que pensez-vous du service ?

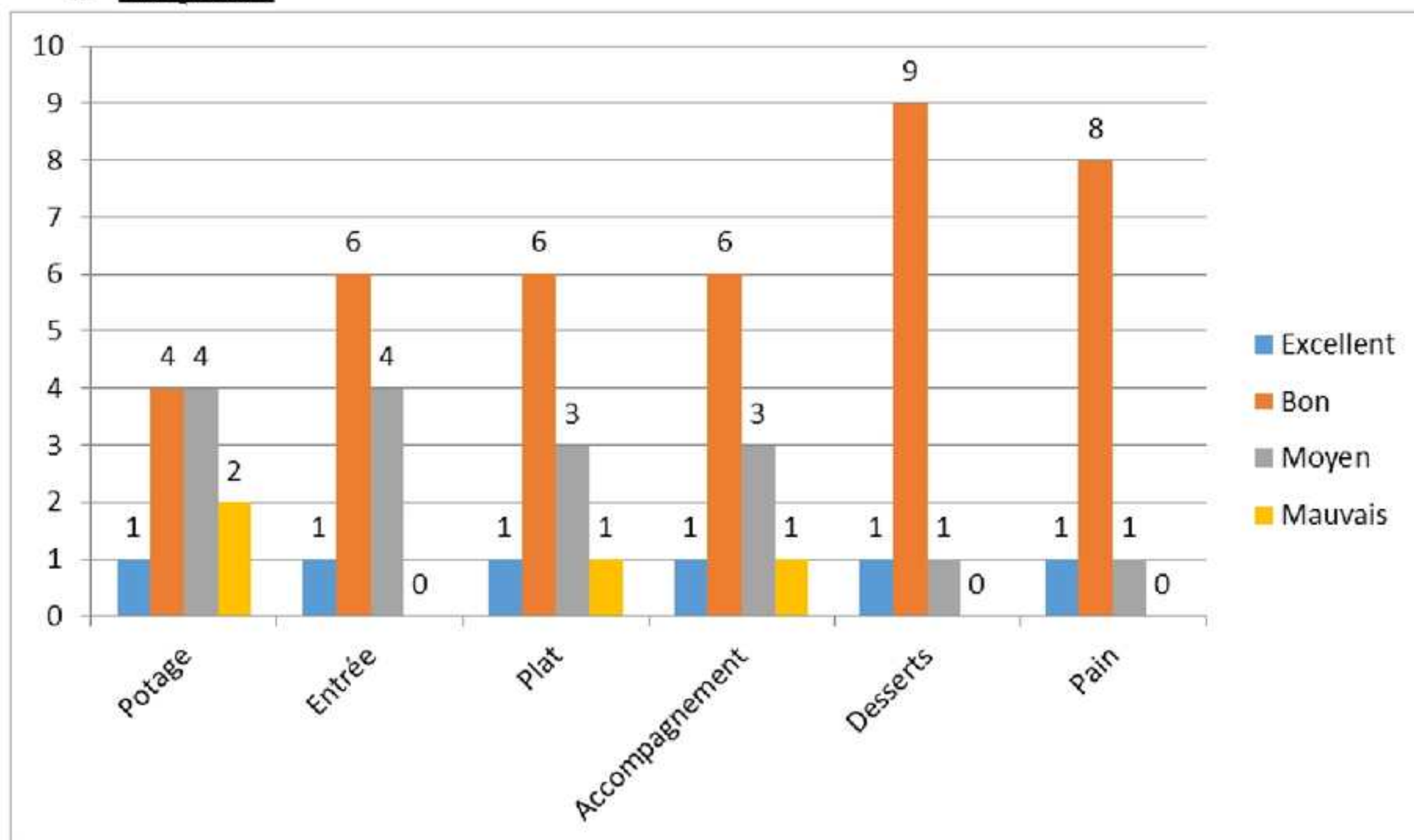
a. La livraison



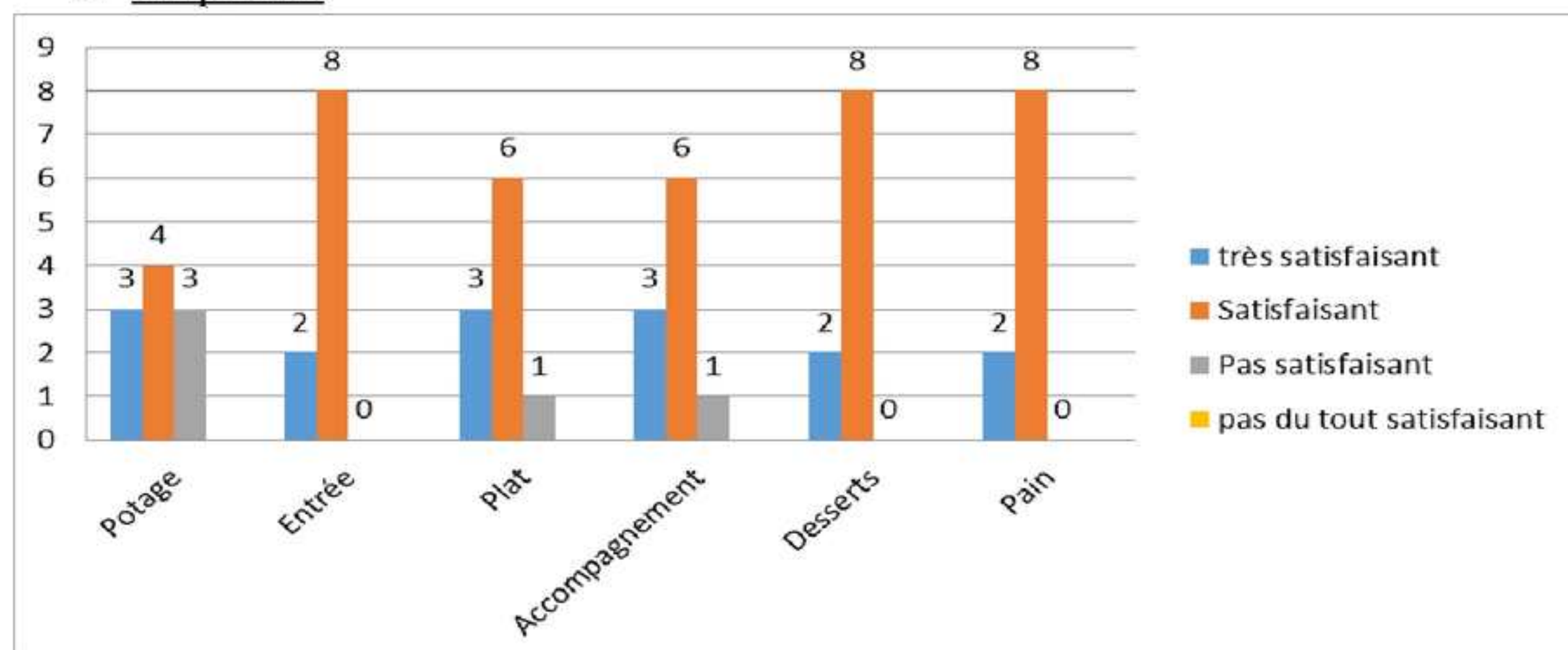
b. Le repas en général



c. La qualité



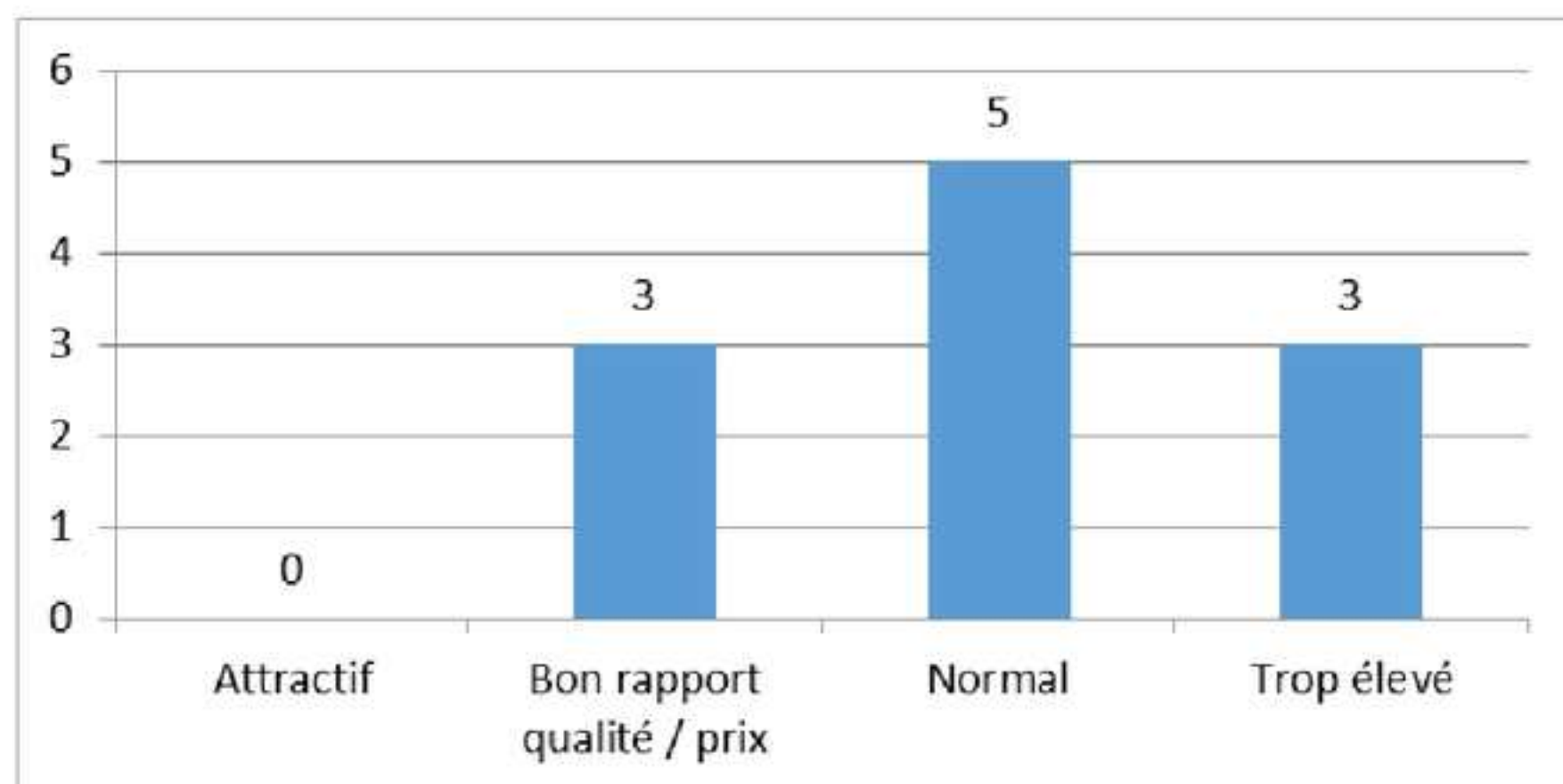
d. La quantité



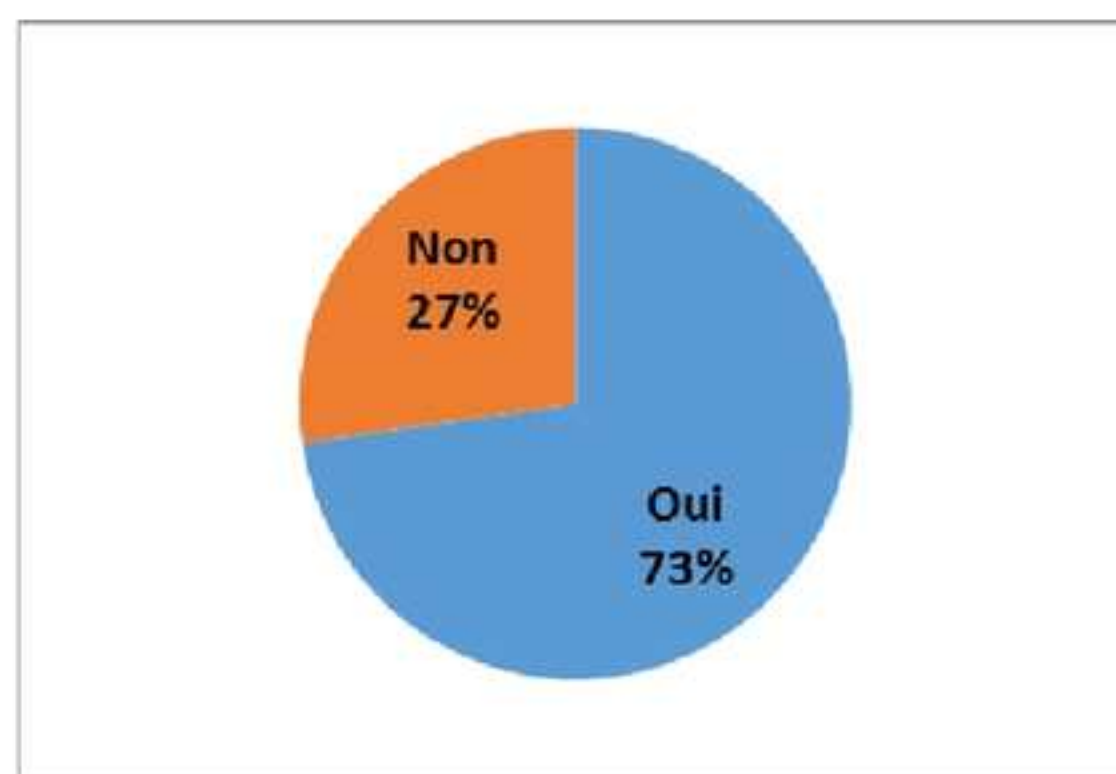
Exemples de plateaux repas pour deux jours (livraison tous les 2 jours)



e. Le prix



4 – Conseillerez-vous ce service ?



V – LES SERVICES SSIAD ET EHTM

A – LE SSIAD (SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE)

- Service de Soins Infirmiers à Domicile ouvert par autorisation préfectorale depuis le 25/08/1999 pour les communes de l'ancien canton de Miélan.
- Son territoire d'intervention :



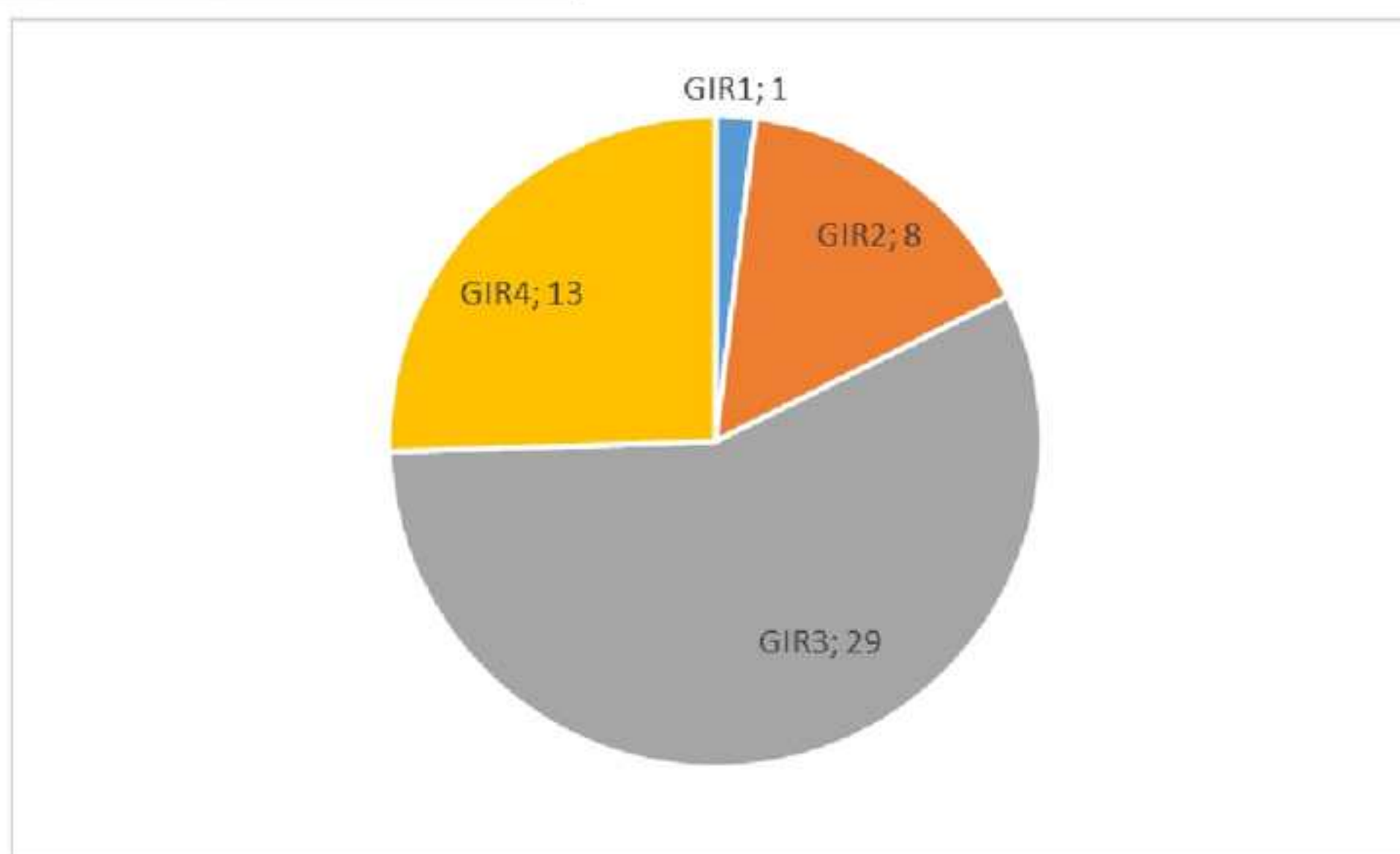
- Le SSIAD a pour objectif de prévenir ou retarder la dégradation progressive de l'état de santé, l'hospitalisation ou l'admission en structures d'accueil pour personnes âgées et/ou handicapées. Afin de compenser cette perte d'autonomie, le SSIAD apporte à ses bénéficiaires, sur prescription médicale, une aide à l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne, un soutien aux familles et un accompagnement en fin de vie.
- L'action principale du SSIAD est de maintenir le plus longtemps possible les personnes âgées de plus de 60 ans (ou moins de 60 ans atteintes de pathologies chroniques ou présentant un handicap) dans leur milieu de vie habituel, avec et grâce à l'aide et la participation des familles.
- Le service travaille en collaboration, partenariat ou conventionnement avec les travailleurs sociaux (assistants sociaux, Centre local d'information et coordination, gestionnaires de cas MDPH (maison départementale des personnes handicapées) ou MAIA (maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer)...), les médecins traitants, les infirmiers libéraux, les kinésithérapeutes...
- L'équipe pluridisciplinaire est composée de:
 - 9 aides-soignants: 6,95 ETP (équivalent temps plein)
 - 1 infirmière coordinatrice: 0,9 ETP
 - 1 secrétaire: 0,5 ETP

■ L'activité 2014 :

- **GMP** (GIR Moyen Pondéré= Dépendance globale des patients) en 2014 : **637** (de même en 2013)

Le cumul de l'ensemble des GIR des personnes prises en charge à un instant « t », permet à l'établissement de déterminer le GMP (Gir Moyen Pondéré), qui est le niveau moyen de dépendance des résidents. Plus le niveau de dépendance des résidents est élevé, plus le GMP est élevé.

■ Répartition des patients par GIR en 2014 :



51 patients ont été pris en charge en 2014.

■ Prises en charge :

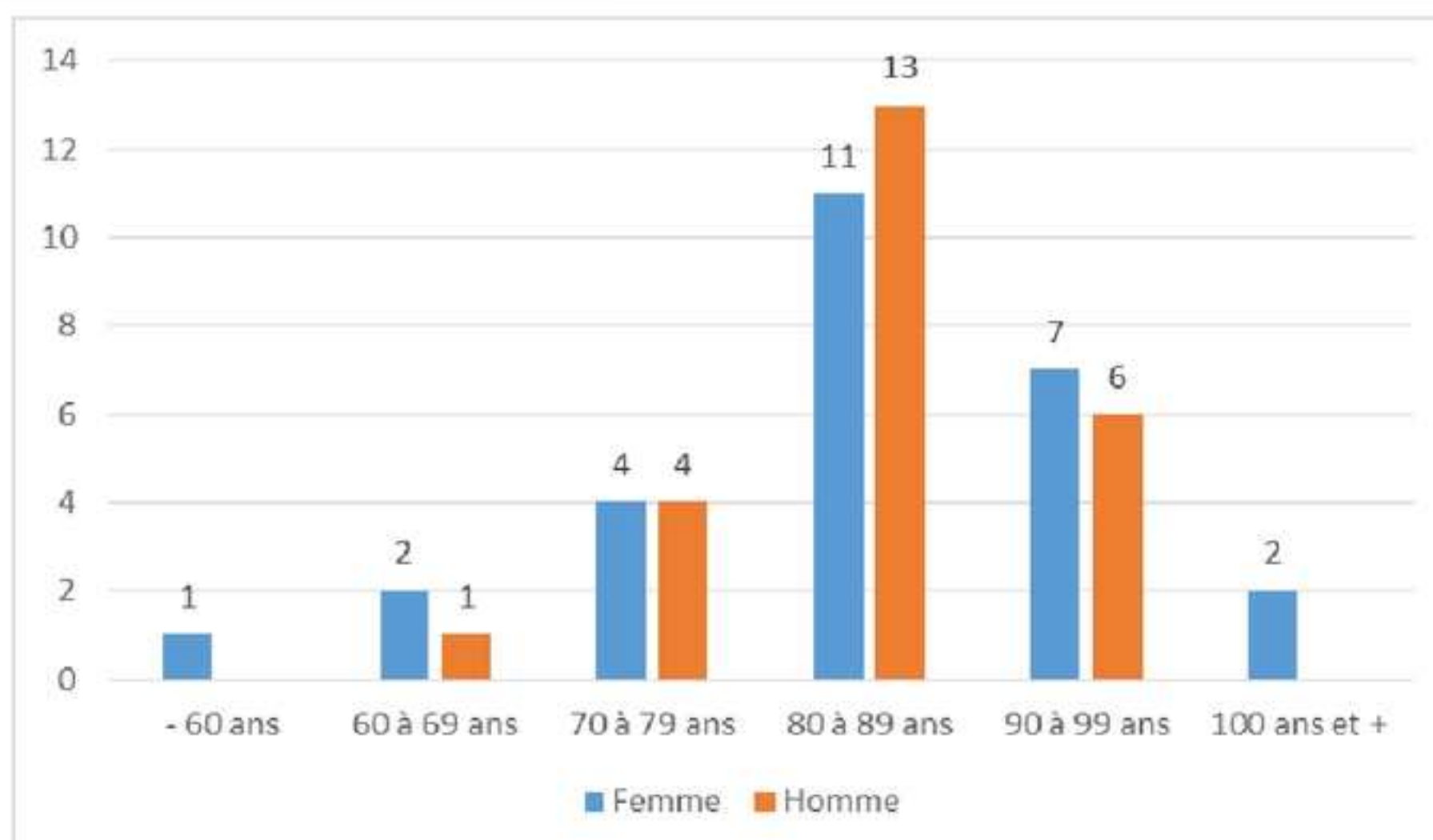
Sortie d'hôpital: 15%

Aggravation de la dépendance: 68%

Relais d'infirmiers libéraux: 10%

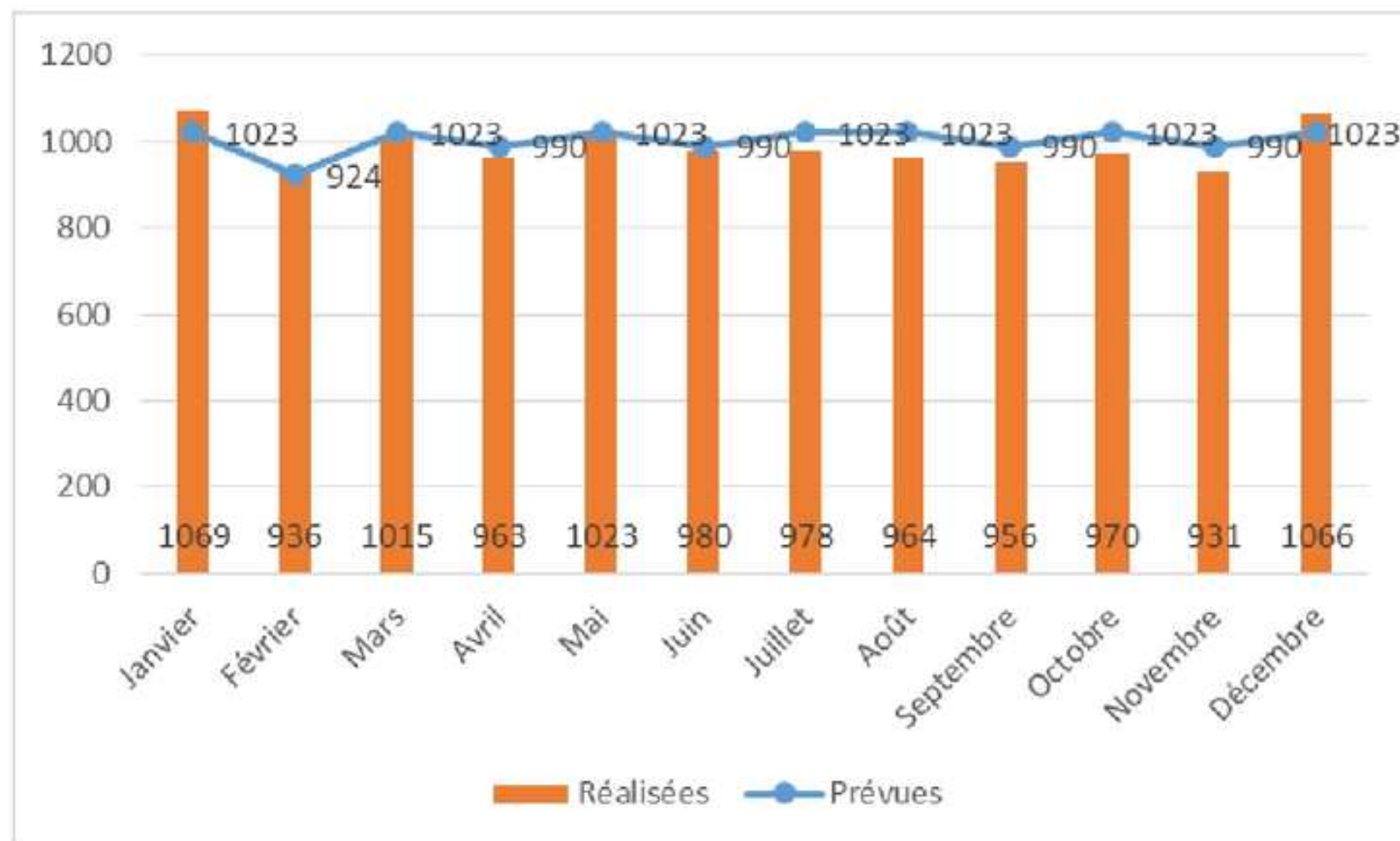
Relais d'un autre SSIAD: 7%

■ Répartition des patients par âge et par sexe:



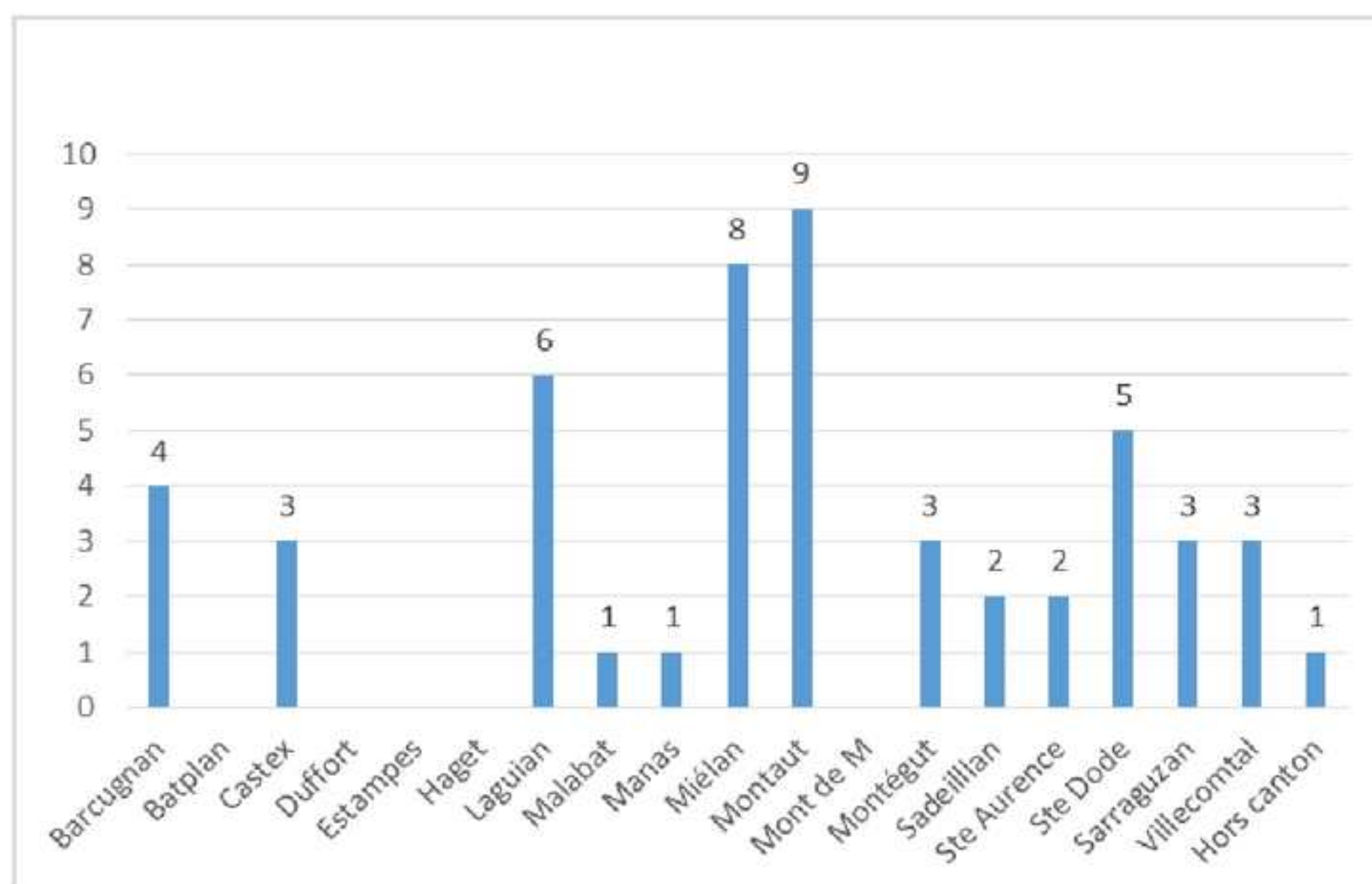
- Taux d'occupation cumulé en 2014 : 98,4 % (97 % en 2013)
- 51 patients pris en charge sur l'année (43 en 2013)

▪ Activité du SSIAD en 2014 :



Les fluctuations sont dues à des hospitalisations de courte durée ne nécessitant pas une sortie de prise en charge mais seulement une suspension.

▪ Répartition des patients sur le secteur d'intervention :



■ L'évaluation externe :

L'évaluation externe a été introduite par la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Portant sur les activités et la qualité des prestations des établissements et services, l'évaluation externe porte de manière privilégiée sur la pertinence, l'impact et la cohérence des actions déployées par les

établissements et services, au regard d'une part, des missions imparties et d'autre part des besoins et attentes des populations accueillies.

Les champs des évaluations externe et interne sont les mêmes afin d'*assurer la complémentarité des analyses portées sur un même établissement ou service et de fait, pouvoir apprécier les évolutions et les effets des mesures prises pour l'amélioration continue du service rendu.*

Pour réaliser leur évaluation externe, les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) doivent choisir des organismes habilités possédant des qualifications et compétences déterminées par le décret n°2007-975 du 15 mai 2007.

Le choix de l'organisme habilité pour le SSIAD AAG, s'est porté sur le CEPFOR. Préparée de janvier à novembre 2014, elle a eu lieu les 1er et 2 décembre. Elle a fait suite à l'évaluation interne du service ayant eu lieu en 2012 et 2013 et a été menée conjointement avec la rédaction du projet de service.

Un comité de pilotage constitué de 3 aides-soignantes, la secrétaire, l'infirmière coordinatrice et la directrice adjointe, a été constitué dès janvier 2014 pour assurer le suivi des travaux de groupes et participer aux deux jours d'évaluation.

Des points forts ont été dégagés tels que, la réactivité du service à s'adapter aux besoins et aux demandes de ses usagers, son travail en collaboration avec les différents acteurs de terrain, le professionnalisme de l'ensemble de l'équipe ou l'organisation générale du service. L'évaluation a permis de dégager un plan d'amélioration pour les 7 prochaines années notamment, sur une plus grande implication des patients ou de leur famille dans le projet de soins où l'expression de l'utilisateur aura une place plus importante.

■ Le Projet de Service :

Le projet de service est rendu obligatoire par la loi de janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Période du projet de service : Juillet 2014 à juin 2019

- Déroulement de l'élaboration du projet de service

Le projet a été élaboré par l'ensemble des agents du service de soins infirmiers à domicile Astarac Arros en Gascogne (infirmière coordinatrice, aides-soignants, secrétaire) avec l'aide de l'agence de formation SATTVA.

Une enquête sur la perception de SSIAD et son rôle a été remise à des usagers, des médecins et infirmiers libéraux en janvier 2014.

9 réunions de groupes de travail composés d'aides-soignants de l'infirmière coordinatrice et de la secrétaire ont été planifiées de janvier à juin 2014. Elles ont permis, grâce à une dynamique de travail impulsée par tous, de véritables échanges constructifs et productifs.

- Les enjeux liés au Projet de service

- maintenir (et améliorer) une bonne coordination entre les différents acteurs: les personnes soignées, leur familles, les professionnels de santé du domicile, les institutions médicales et médico-sociales du secteur, les réseaux, les services sociaux ;

- élargir l'activité soignante du soin de base (d'hygiène) à la prévention des risques de santé, l'éducation et l'aide aux aidants dans un projet de maintien à domicile.

- Ses valeurs :

Respect, Accompagnement, Adaptabilité

Le projet a été validé en juin 2014 par le comité de pilotage composé de la DGS Adjointe, de l'infirmière coordinatrice, de 3 aides-soignantes du service et de la secrétaire.

Il a été adressé aux instances de tarifications (ARS et CRAM) en octobre 2014.

"

B – L'EHTM (ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT TEMPORAIRE DE MONTAUT)



- Ouverture de l'établissement en août 2008.
- La structure compte 15 places d'accueil temporaire et 4 places d'accueil de jour.
- Elle se veut être un relais pour les aidants, elle est également une solution transitoire avant un placement définitif en maison de retraite ou structure de long séjour.

Elle est non médicalisée et dédiée aux personnes de plus de 60 ans. Il est possible d'accueillir des personnes de moins de 60 ans sur dérogation du service médical du conseil général du Gers, organisme de tutelle de l'établissement.

- La prise en charge :

Les patients sont accueillis en fonction des places disponibles, mais également en fonction de leur dépendance. Une évaluation préalable à l'admission est effectuée par l'infirmière coordinatrice de l'établissement en collaboration avec les familles, les médecins traitants, mais également avec le personnel soignant des structures hospitalières si le patient est admis après une hospitalisation.

- Les séjours :

Ils peuvent aller de un jour à trois mois renouvelable une fois, et peuvent être reconduits après une période d'interruption.

Toute admission prévoit un projet de sortie d'établissement défini à l'entrée du patient :

- Retour à domicile : une date de sortie est donc formulée.
- Placement définitif : un ou plusieurs dossiers de maison de retraite sont constitués.

Dans ce deuxième cas, il n'y a plus de notion de durée de séjour, le patient reste dans la structure jusqu'à ce qu'une place soit disponible.

- L'équipe pluridisciplinaire est composée de:
 - 7 aides-soignants: 4,7 ETP (équivalent temps plein)
 - 1 infirmière coordinatrice: 0,1 ETP
 - 1 secrétaire: 0,5 ETP
 - 1 hôtelière

■ Quelques chiffres :

Tarifs 2014 :

Du 01/01/14 au 31/03/14: accueil temporaire: 47,86 €, accueil de jour: 19,10 €

Du 01/04/14 au 31/12/14: accueil temporaire: 50,14 €, accueil de jour: 20,01 €

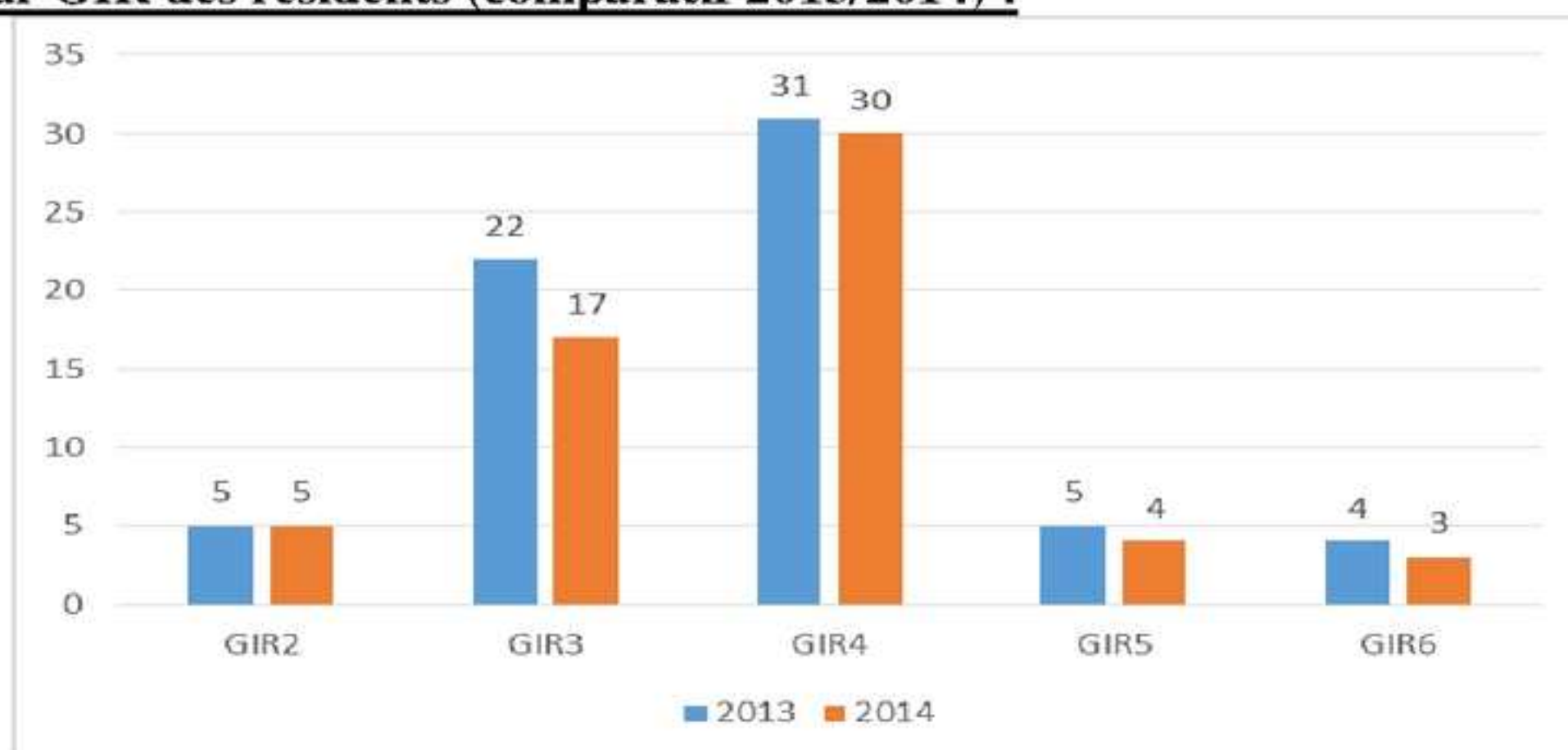
- **GMP** (GIR Moyen Pondéré= Dépendance globale des patients) en 2014 : **484** (464 en 2013)

14% GIR 2 (dépendant)

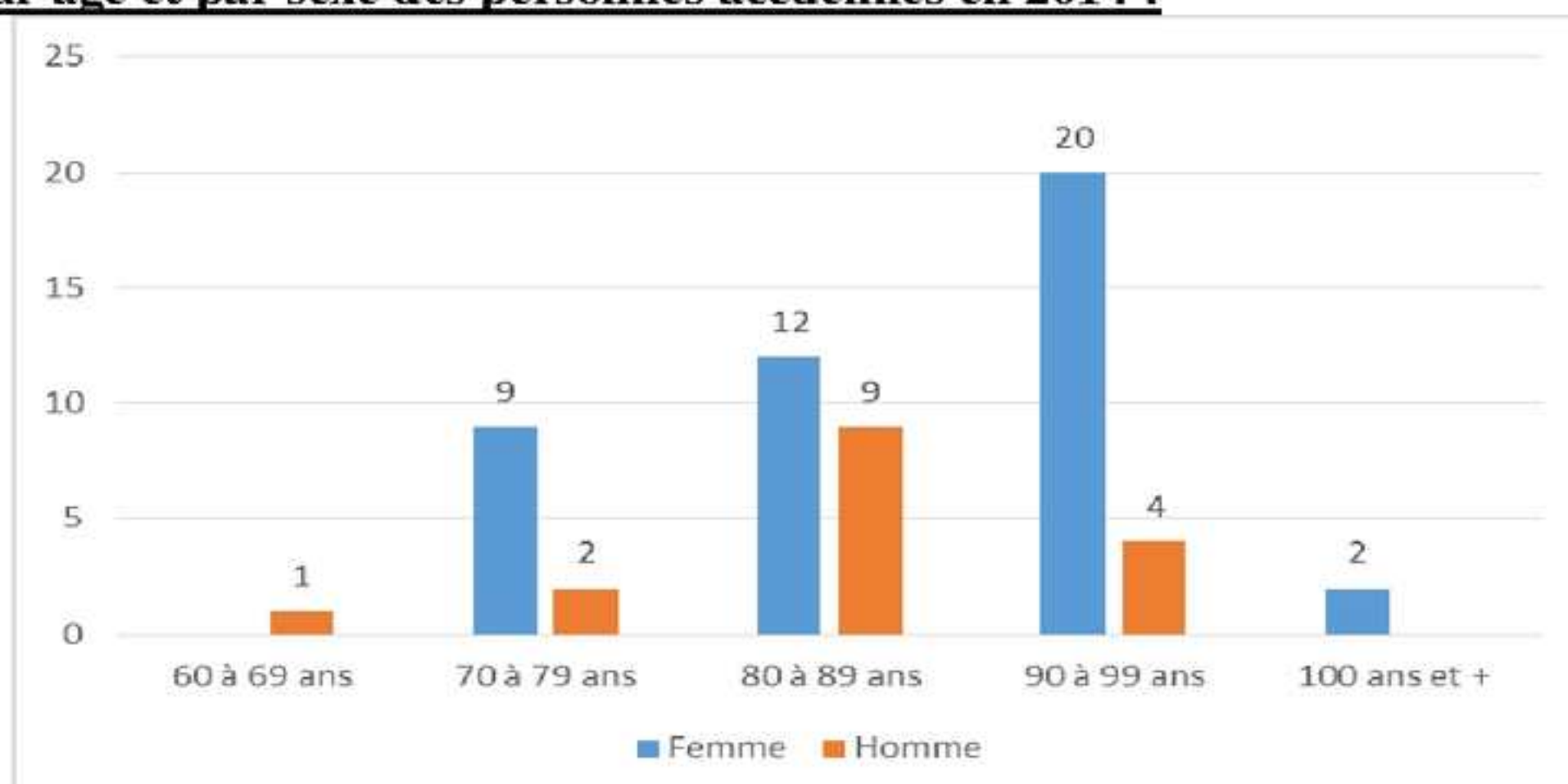
80% GIR 3 et 4 (peu dépendant)

6% GIR 5 et 6 (autonome)

▪ Répartition par GIR des résidents (comparatif 2013/2014) :

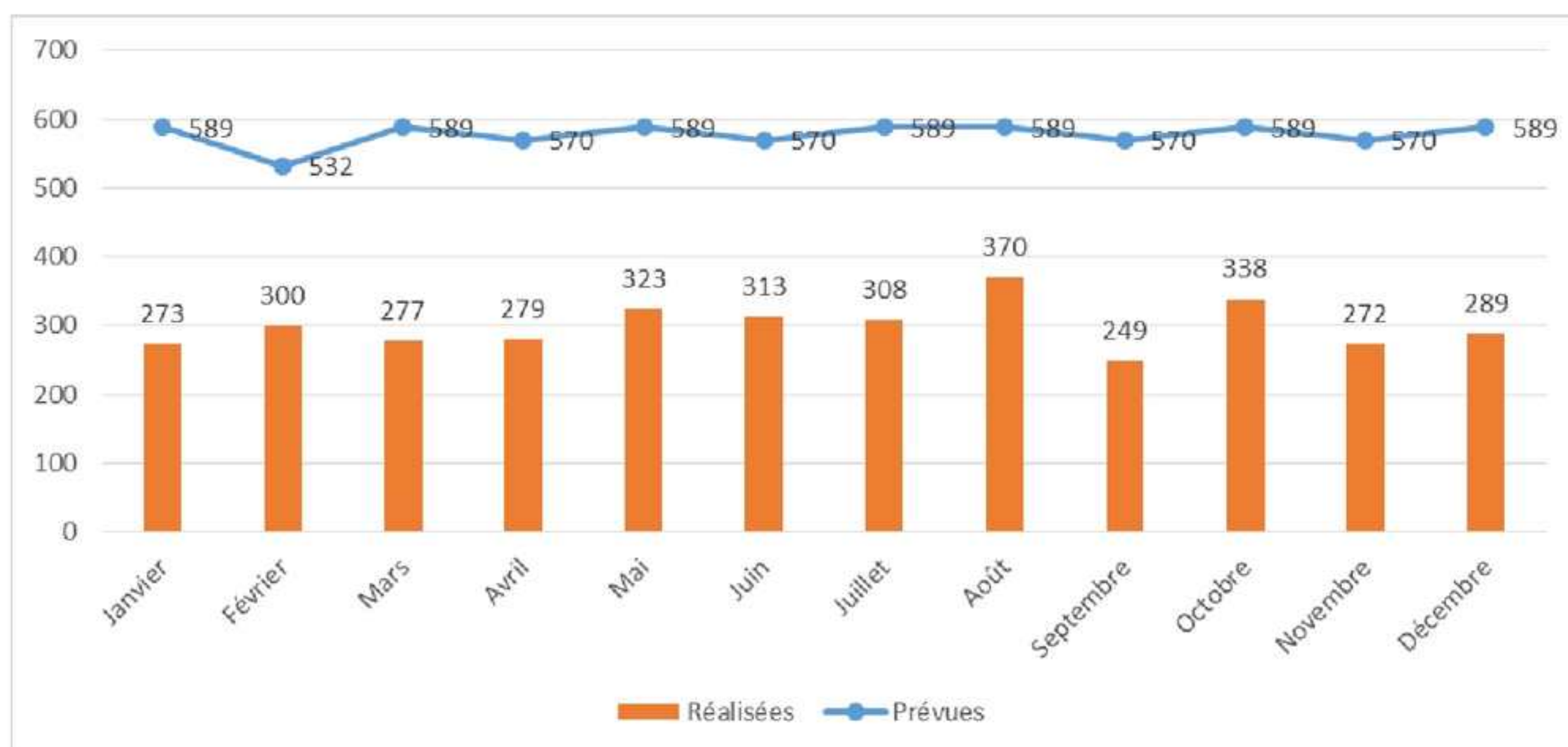


▪ Répartition par âge et par sexe des personnes accueillies en 2014 :



- Taux d'occupation cumulé en 2014 66 % (80 % en 2013)
- Depuis le 1er janvier 2014, le prix de journée de l'établissement a été différencié en fonction du département de résidence. Les patients du Gers se voient appliquer le prix de journée fixé par le conseil général du Gers, ceux des autres départements voient ce prix de journée majoré du montant APA qu'ils perçoivent à domicile.
- La baisse du taux d'occupation a entraîné une gestion hebdomadaire du personnel SAAD intervenant sur l'EHTM (pas d'intervention SAAD le matin quand peu de patients accueillis)

▪ Activités de l'EHTM en 2014



Journées de présence :

	Accueil temporaire	Accueil de jour
2013	4368	295
2014	3159	432

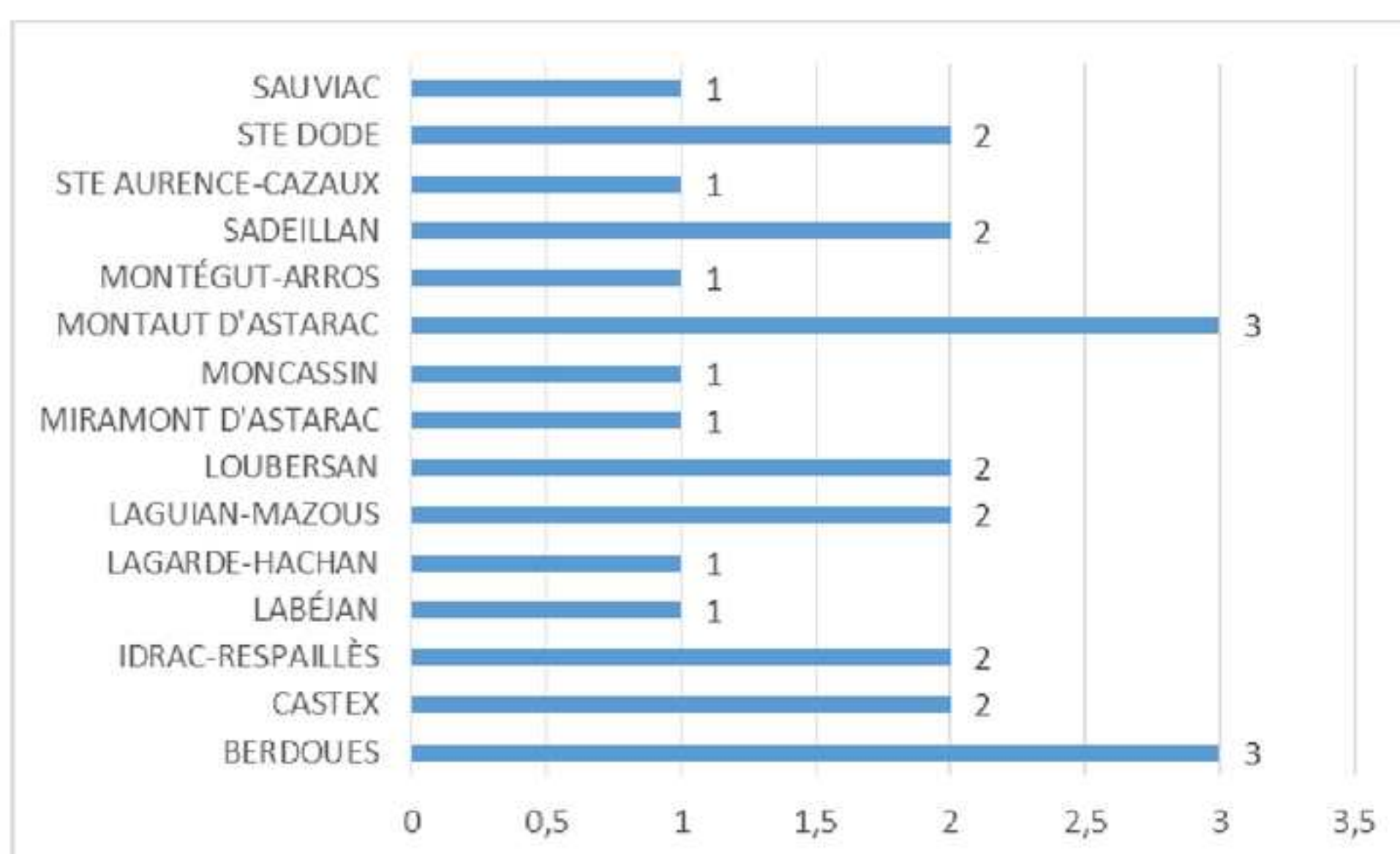
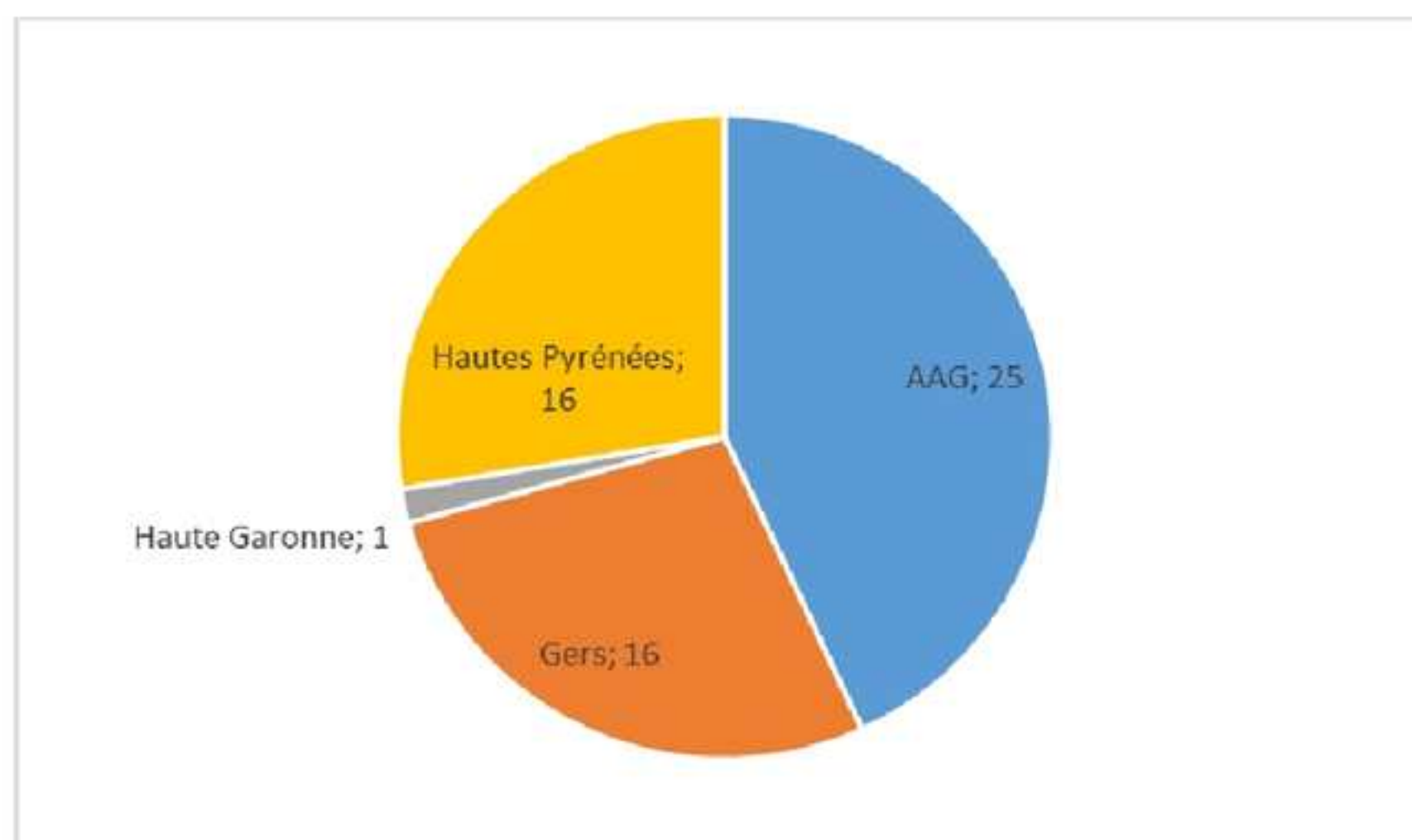
On remarque une baisse de fréquentation en accueil temporaire mais une nette augmentation de l'accueil de jour.

Nombre de personnes accueillies :

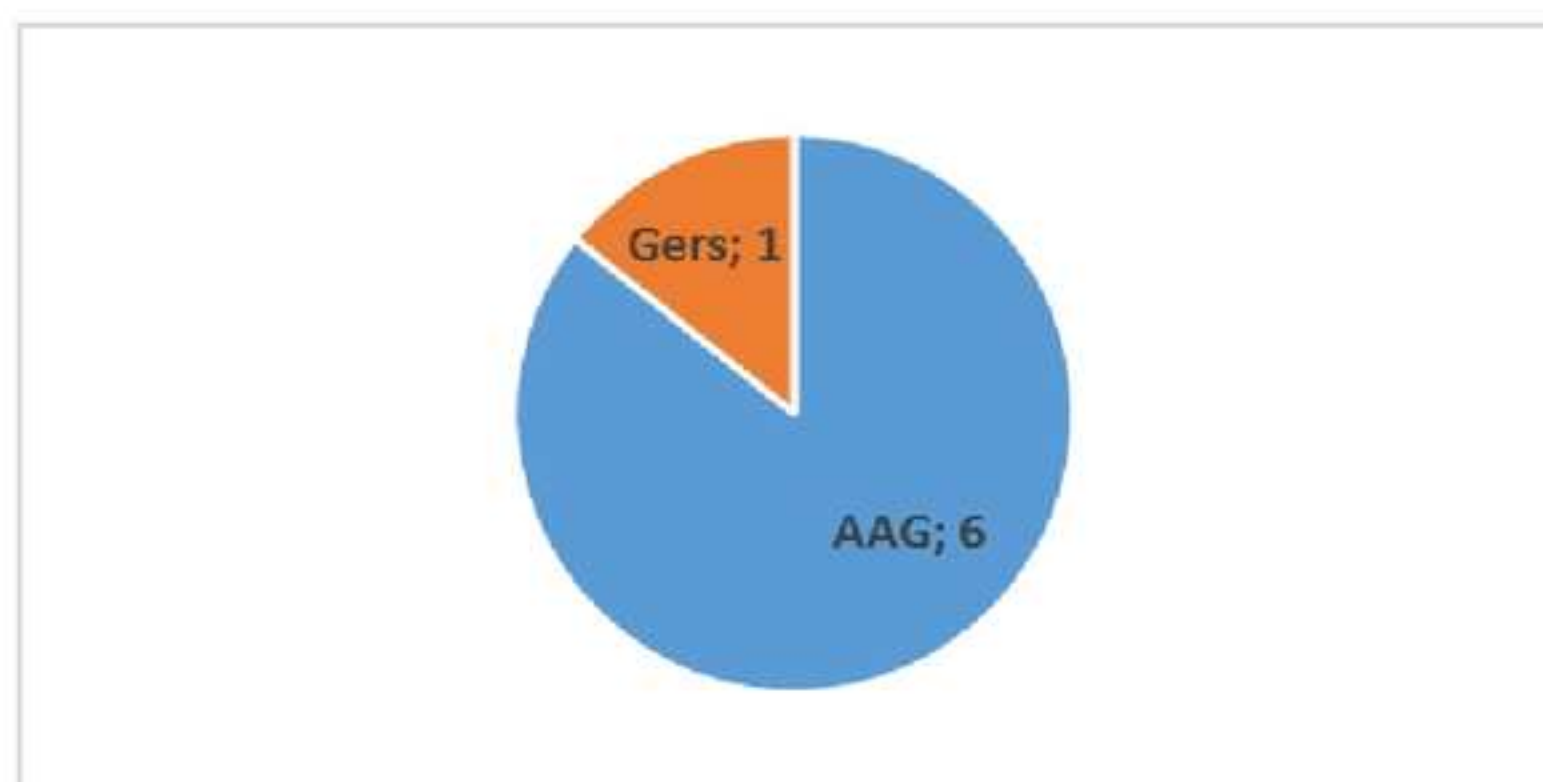
	Accueil temporaire	Accueil de jour
2013	67	12
2014	59	7

Un patient est venu en accueil de jour 361 jours en 2014, deux patientes sont venues tous les mercredis (patientes SSIAD: à la demande de l'infirmière coordinatrice le conseil général a accepté d'intégrer de l'accueil de jour au plan d'aide APA pour du relais de l'aidant). Ceci explique la baisse de personnes accueillies mais l'augmentation de jours de présence.

▪ **Lieux de résidences habituels des résidents accueillis en 2014 à l'accueil temporaire :**



▪ **Lieux de résidence des personnes accueillies en accueil de jour :**

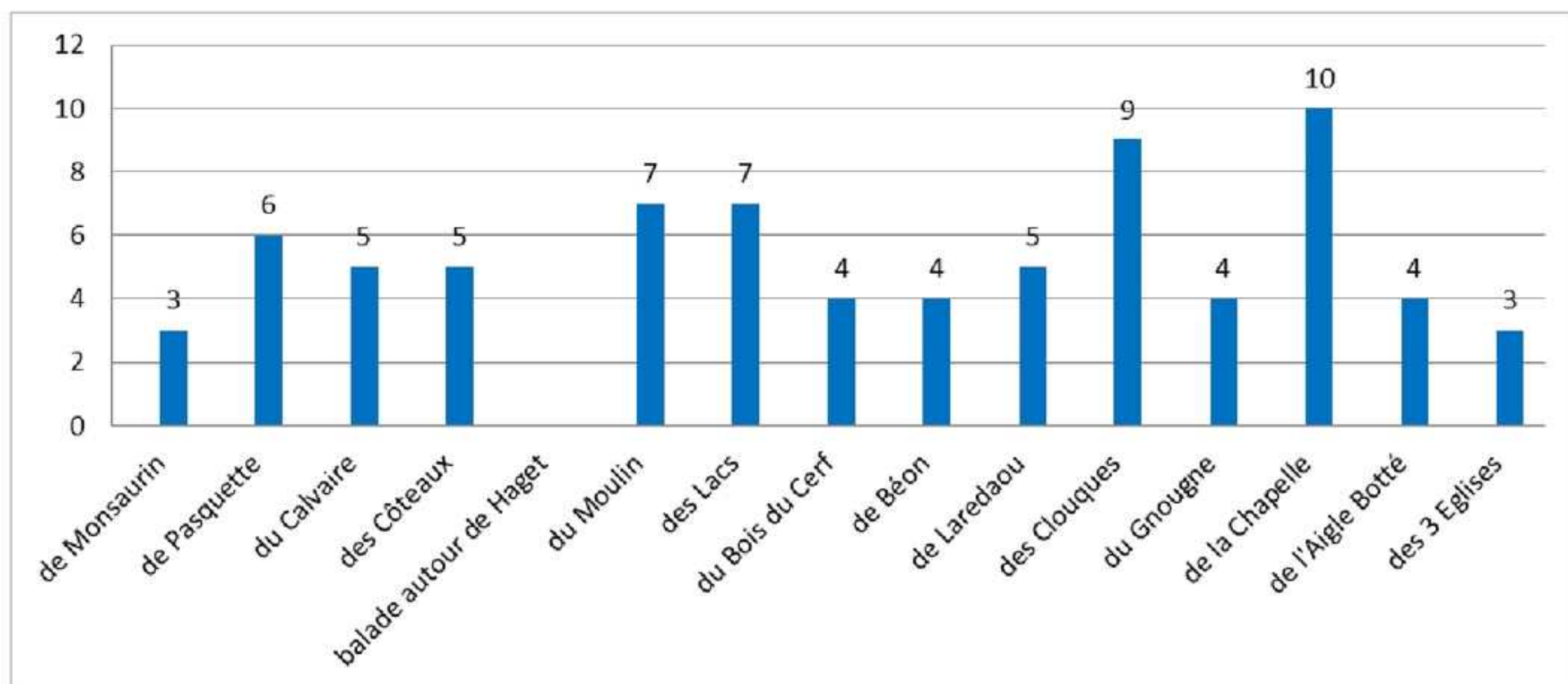


VI- LE TOURISME ET SENTIERS DE RANDONNEE

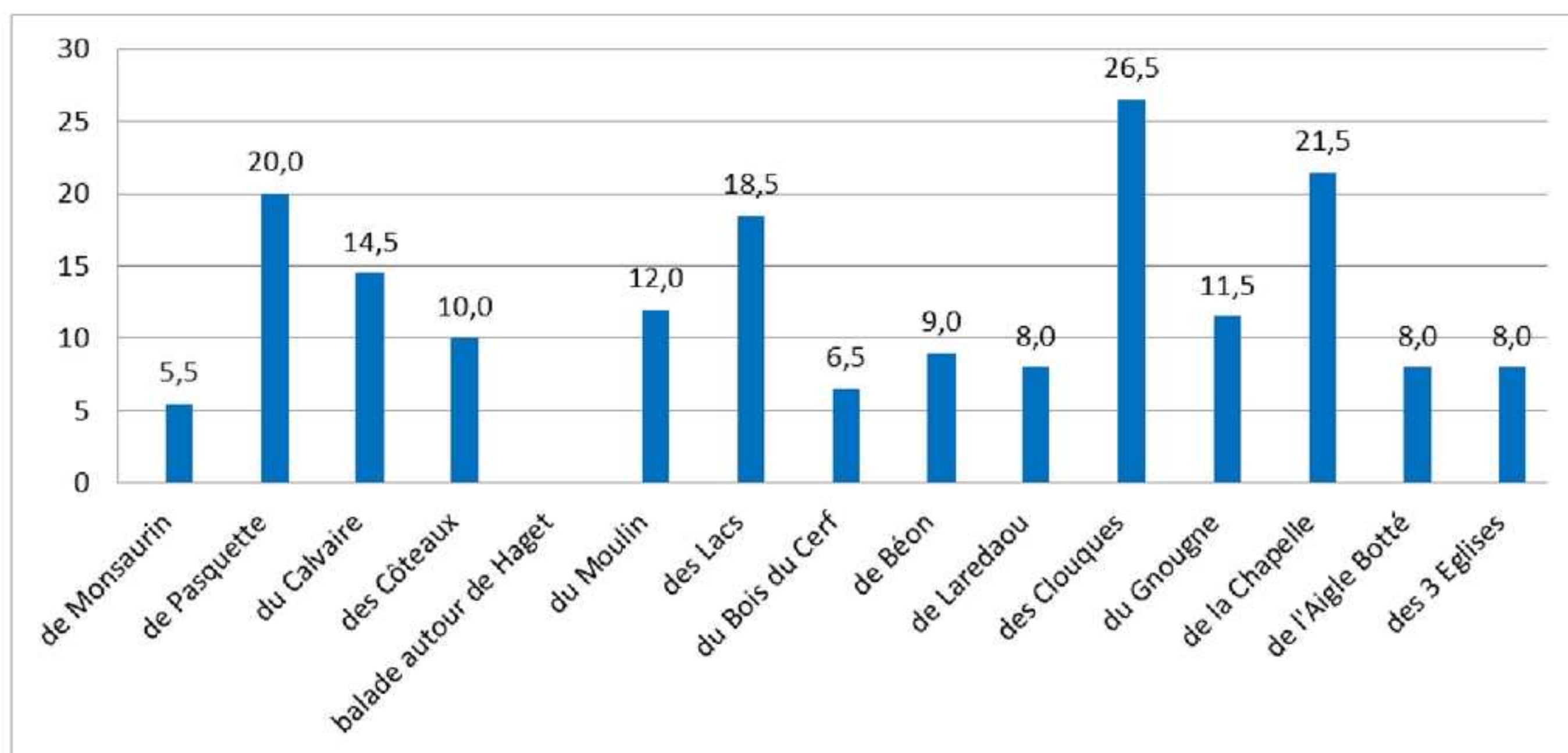
15 sentiers de randonnée référencés et entretenus sur AAG (dont 2 PR).

Nécessité d'interventions techniques

> 76 interventions en 2014 :



Nombre d'heures d'interventions par sentier



Pas d'entretien sur le sentier « Balade autour de Haget » qui est un PR : réalisé par la commune.

Mise en place d'une communication par le biais de « Kits » de randonnée :

- une carte globale AAG avec les informations suivantes : les sentiers de randonnée, les producteurs locaux, les restaurants, le patrimoine local, les activités, ...
- une plaquette par sentier avec le détail des circuits

Ces documents sont transmis aux hébergeurs du territoire, dans les Offices de Tourisme Limitrophes et dans les mairies. Ils sont également en ligne sur le site internet d'AAG.



VII– LE SERVICE COMMUNICATION

Le service communication élabore et met en œuvre les stratégies de communication de la Communauté de Communes et du CIAS à travers différents outils. L'objectif est d'assurer l'identification et la promotion d'Astarac Arros en Gascogne auprès des différents publics (administrés, élus, agents, partenaires,).

I – Communication interne

La **communication interne** remplit de multiples fonctions :

- transmettre des informations
- expliquer une nouvelle orientation
- exposer des résultats
- motiver les équipes
- rassembler les acteurs autour d'un projet de territoire

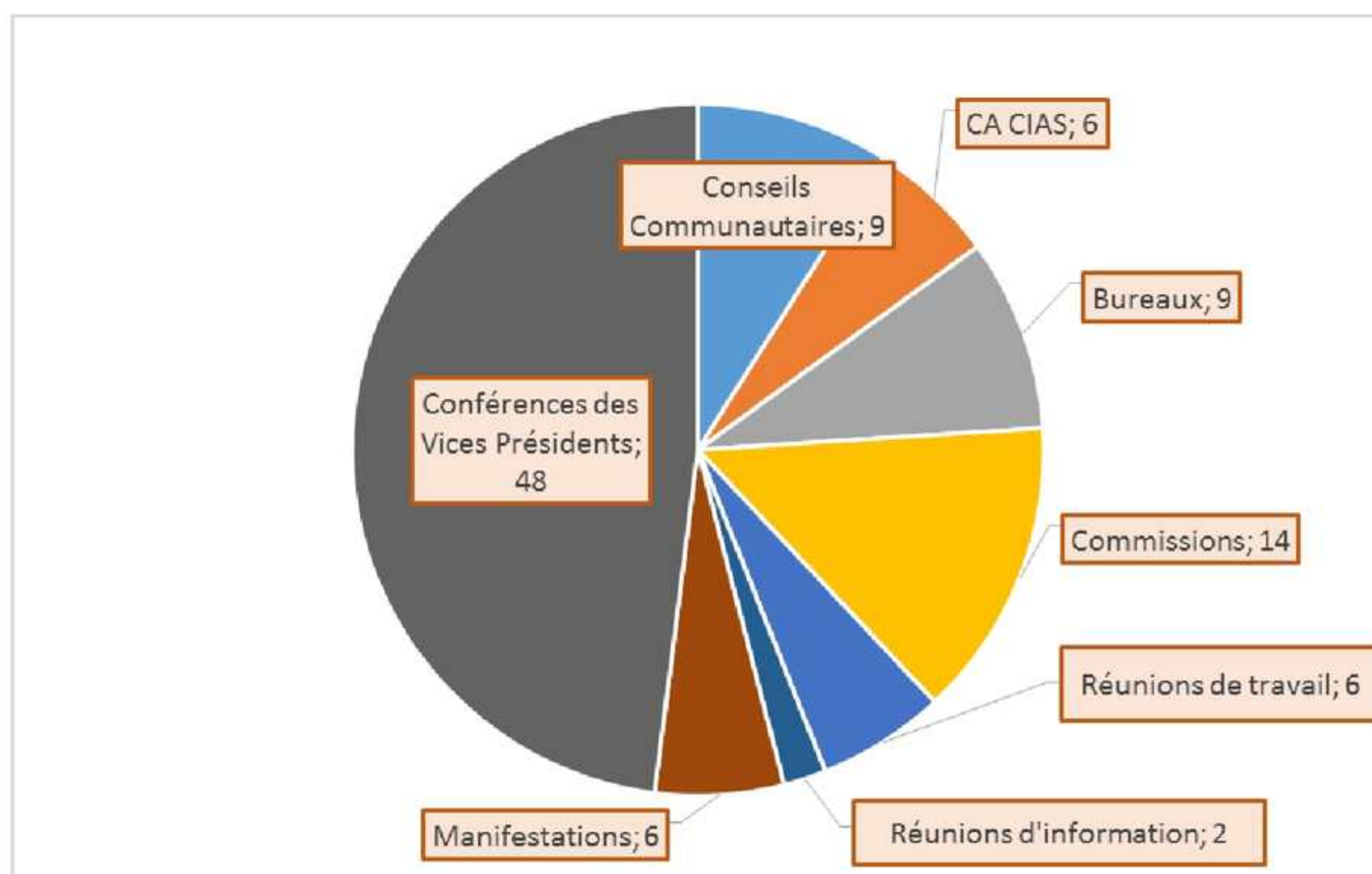
> **Chronique AAG**

Réalisation d'une chronique tous les 3/4 mois à l'attention des conseillers municipaux et des responsables de service, qui transmettent l'information à leurs équipes.

Cette diffusion permet une communication régulière des actions réalisées, en cours et à venir.

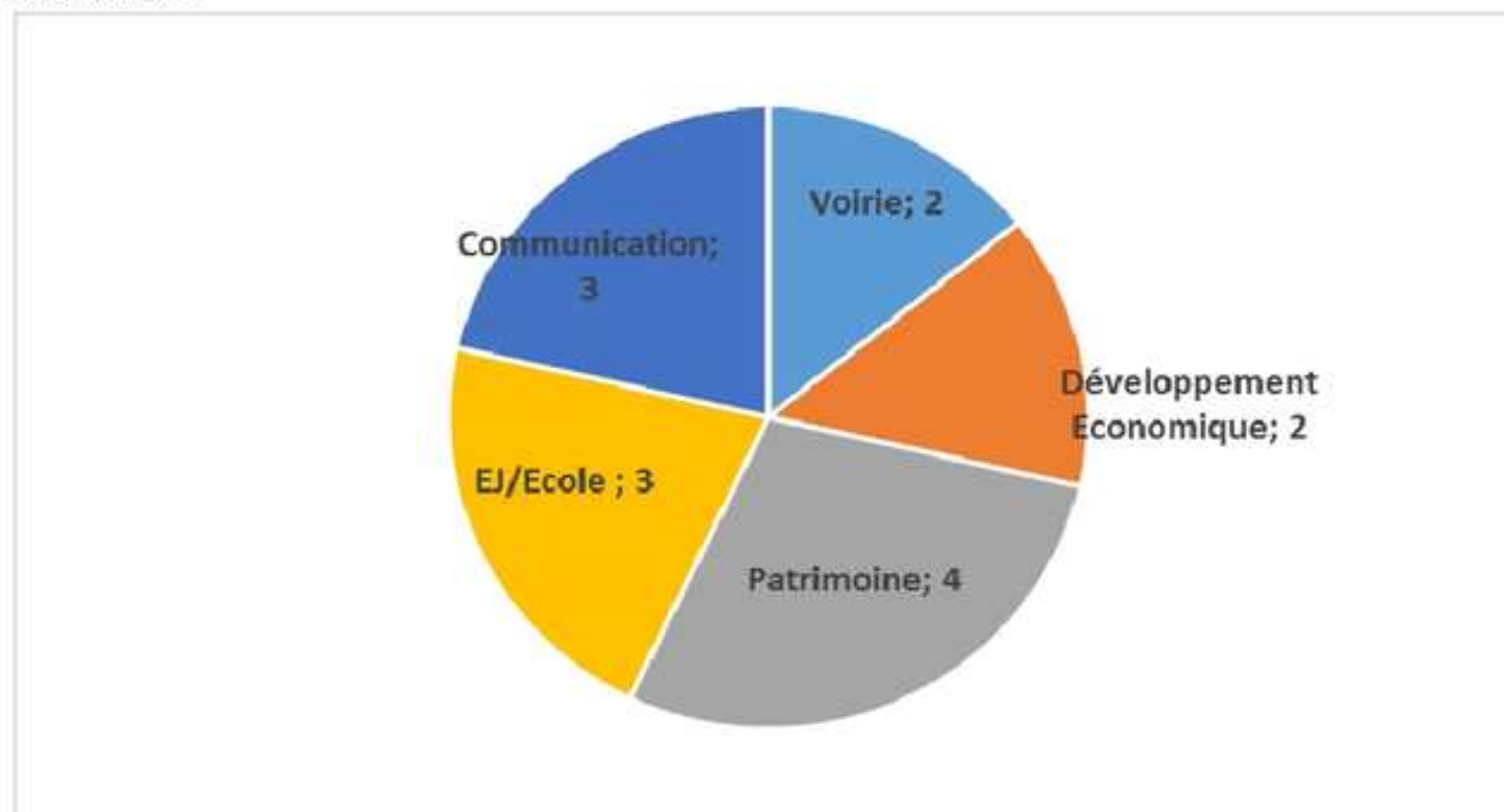
3 parutions en 2014

> **Réunions de travail**

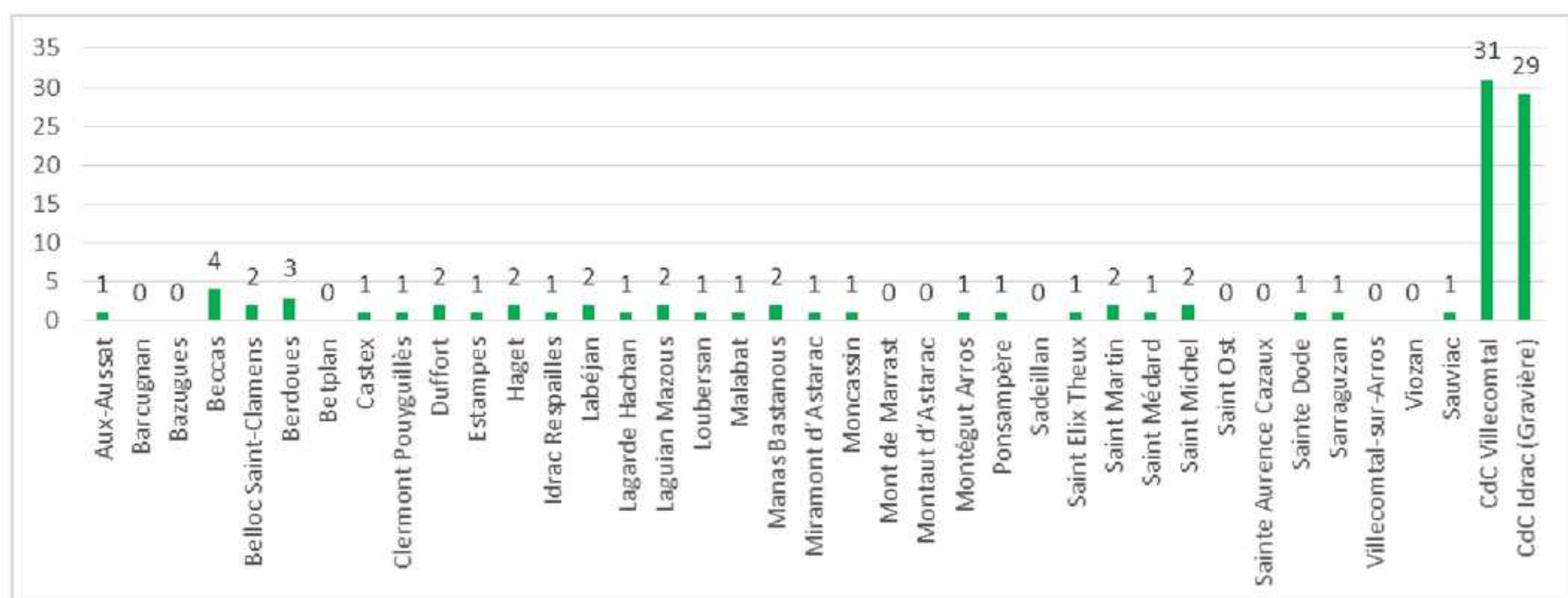


100 réunions au total *durant l'année 2014.*

ZOOM sur les Commissions :



AAG a fait le choix de délocaliser les réunions sur l'ensemble du territoire afin de pouvoir se l'approprier :



Sur 39 sites, seulement 10 n'ont pas été visités cette année.

Les conférences des Vice-présidents se font alternativement entre les deux sièges sociaux, ce qui explique la forte fréquentation de ces deux lieux.

II – Communication externe

La communication externe a pour objectif de favoriser l'échange et le partage d'informations d'utilité publique, ainsi que le maintien du lien social sur le territoire. Plus précisément son but est de :

- Mobiliser l'ensemble des acteurs locaux
- Promouvoir les actions engagées par la collectivité
- Renforcer la cohésion sociale sur le territoire

> Site internet

Les Chiffres en 2014 :

- 6270 visites dans l'année
- 522 visites / mois en moyenne (+ 86 % par rapport à 2013)

Mises à jour régulières liées aux différentes modifications

Mises en ligne d'événements, d'actions ponctuelles, de photos, de comptes rendus ...

> Bulletin intercommunal

Rédaction d'un bulletin par an distribué au mois d'Octobre.

Ce bulletin est confectionné en partenariat avec l'Agence PopKom.

Il est conçu à partir de thématiques qui sont déclinés par les différentes actions des services.

Réalisé en 5000 exemplaires.

Bulletin à l'attention de la population, des agents, des élus et partenaires périphériques.

> Presse

18 articles presse réalisés par AAG (1.5/mois)

Presse invitée lors de chaque événement.

Revue de presse confectionnée à la Communauté de Communes.

III – Evènementiels

L'animation du territoire se fait à travers la mise en place d'évènementiels et de manifestations intercommunales.

> Vœux

Mise en place des traditionnels « Vœux de la Communauté de Communes »

Plus de 300 invités : agents, conseillers communautaires, membre du CA, élus périphériques, partenaires, ...



> Journée à l'attention des conseillers municipaux

Après les élections municipales, une journée de présentation d'Astarac Arros en Gascogne a été mise en place. L'objectif était de réaliser une présentation de la CC à travers des tables rondes interactives (Intercommunalité, Finances, Action Sociale). S'est suivie la visite des structures intercommunales.

Tout ceci dans un but de découverte du territoire et des enjeux de l'EPCI.

RETOUR SUR LA JOURNEE DE PRESENTATION

AUX CONSEILS MUNICIPAUX



3 tables rondes : Intercommunalité, Finances, Action Sociale

Visites des structures intercommunales :

Sièges Sociaux, Groupe Scolaire, Cantine, Multi Accueil, EHTM

60 participants



> Portes Ouvertes

Mise en place de 4 journées Portes Ouvertes :

- 2 au Pôle Petite Enfance de Saint-Elix Theux
- 2 à l'Établissement d'Hébergement Temporaire de Montaut

Ces Portes Ouvertes ont été mise en place afin de faire découvrir les structures au plus grand nombre. Communication faite chez les partenaires, dans les communes de AAG et limitrophes.

Des animations étaient prévues afin de d'attirer la population : Chants par les élèves de l'école de Sainte Dode et prestation musicale par une chanteuse à l'EHTM. Déplacement d'animaux de la Ferme en Ballade au Multi Accueil.

On a constaté peu de visites au Pôle Petite Enfance. Ce fût davantage une réussite à l'EHTM.



> AAG Vélo et Pédestre

Dimanche 5 octobre 2014

Secteur Arros (Départ de Beccas – Arrivée à Haget)

4 Activités : Vélo, VTT, Marche, Marche Nordique (2 nouveautés)

Manifestation intergénérationnelle

Nombre de participants :

- 33 vélos
- 30 VTT
- 69 Marcheurs
- 12 Marcheurs Nordiques

Nombre de repas servis : 67

Partenariat avec les associations locales :

- FIVA, ACTA, Pré en Bulles, Cyclo club Villecomtal, Cyclo club Betplan

Actions éco citoyennes avec les gobelets Ecocup, les assiettes et serviettes biodégradables, les toilettes sèches, ...

Ravitaillements des balades offerts par les municipalités (Malabat, Estampes, Villecomtal, Haget)

Découverte du patrimoine local



> Noël Bleu

A l'attention des personnes de plus de 65 ans du territoire

Mercredi 10 décembre 2014 à Berdoues

Thé dansant et spectacles des Centres de Loisirs suivi d'un goûter servi par les aides à domicile volontaires.

Service du bus pour les personnes ne pouvant pas se déplacer

270 participants

Permet de favoriser l'échange intergénérationnel, créer du lien entre la population, promouvoir les services d'AAG, ...

